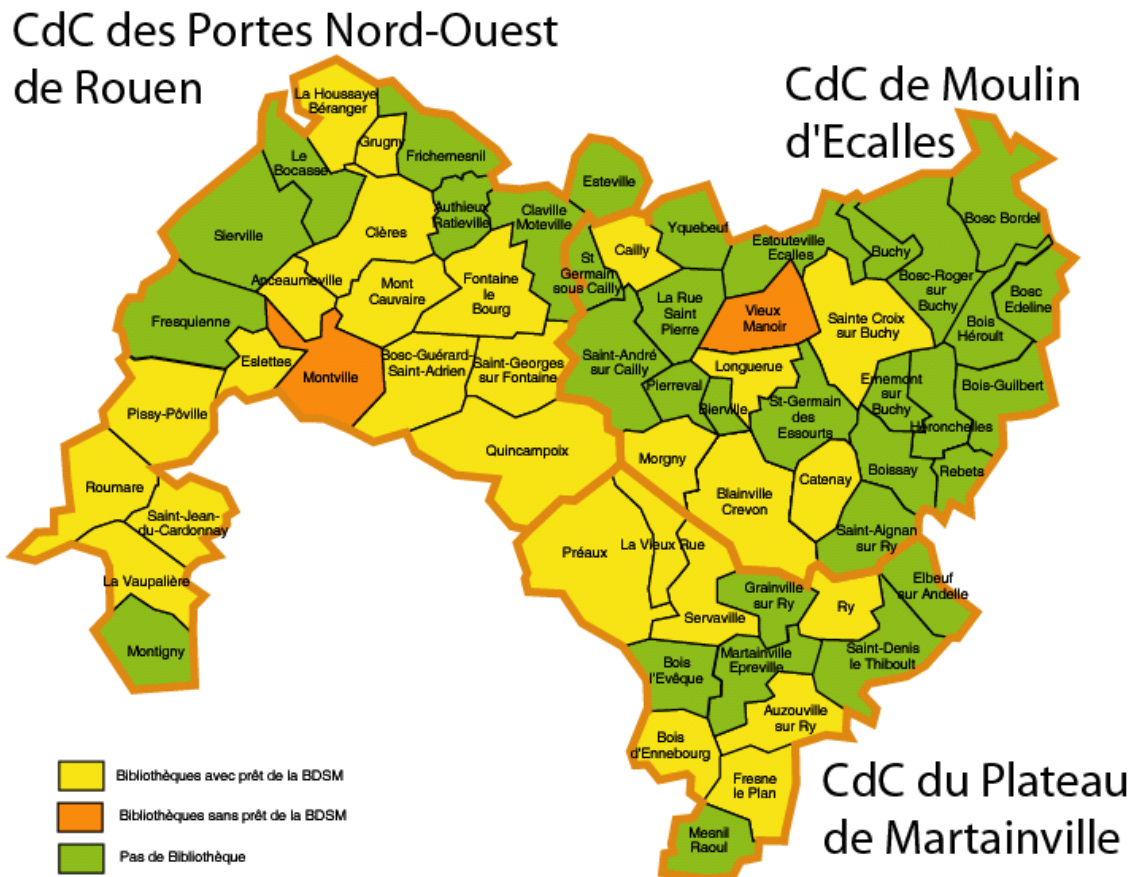


IV. Le livre et la lecture

A. Les bibliothèques

FIGURE 26 IMPLANTATION DES BIBLIOTHEQUES DANS LE PAYS ENTRE SEINE ET BRAY (DONNEES BDSM 2009)



Sur cette carte, figurent en couleur les 29 bibliothèques du Pays entre Seine et Bray. Précisons que les communes de Bois l'Évêque et de Bois d'Ennebourg ont en fait une bibliothèque commune, ce qui n'apparaît pas sur la légende de la carte.

On constate en premier lieu un maillage relativement bon des bibliothèques sur le territoire. On note également une plus faible concentration de bibliothèques dans la communauté de communes de Moulin d'Ecalles, a fortiori dans sa partie Est. Cette carte fait apparaître clairement une concentration des bibliothèques en bordure de la CREA.

1. Locaux et équipement

Même si les locaux sont fréquemment exigus, des efforts notables sont faits pour rendre les lieux conviviaux, en aménageant des espaces de lecture pour les enfants avec un mobilier adapté ou des espaces pour les adultes et en décorant les murs. Plusieurs bibliothèques ont fait récemment l'objet de rénovations ou ont tout simplement été transférées dans des locaux neufs. Ceux-ci sont généralement adaptés, lumineux et agréables, comme par exemple à Clères ou Blainville-Crevon.


Nous constatons cependant que sur les 29 bibliothèques présentes sur le territoire, 19 ne respectent pas la norme départementale de 0.07m² par habitant. 16 sont même en deçà des 0.05m² par habitant. Les responsables de bibliothèques déploient beaucoup d'énergie et d'imagination pour pallier à cette difficulté, en utilisant des salles communales adjacentes. 2 bibliothèques se distinguent par une surface de plus d'1m² par habitants : Longuerue et Blainville Crevon.

FIGURE 27 SURFACE DES BIBLIOTHEQUES EN NOMBRE DE M² PAR HABITANTS

m ² par habitant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	3,6%
inférieure à 0.05 m ²	16	57,1%
de 0.05 m ² à 0.07 m ²	5	17,9%
plus de 0.07m ²	6	21,4%
non communiqué	0	0,0%
TOTAL OBS.	28	100%

Données rectifiées¹⁴ BDSM 2008

En marge de la question des locaux, signalons qu'un certain nombre de bibliothèques se sont dotées d'ordinateurs permettant la consultation du catalogue informatisé voire l'accès à internet. Beaucoup de responsables indiquent que les usagers gardent pour habitude de s'adresser à elles¹⁵ ou aux bénévoles pour obtenir leurs informations. Les postes internet sont peu utilisés, même par les jeunes dans la mesure où la plupart disposent désormais d'un ordinateur chez eux. Quelques adolescents viennent sur internet le temps d'attendre leur car scolaire ou quelques camping-caristes en font usage ponctuellement.

 **Le constat de l'exiguïté des locaux a bien sûr des conséquences en termes de qualité d'accueil des lecteurs et de capacité d'animation. On imagine mal en effet que des classes puissent être accueillies pour une lecture de conte dans une bibliothèque de 14m².**

Maintenir les bibliothèques dans des locaux inadaptés de par leur exiguïté revient à les cloisonner dans un rôle de bibliothèque-guichet, en niant l'évolution leur activité. Comme nous le verrons dans le paragraphe consacré aux animations, une métamorphose lente mais indispensable est à

14 Rectification selon les données à jour disponibles au moment de l'enquête

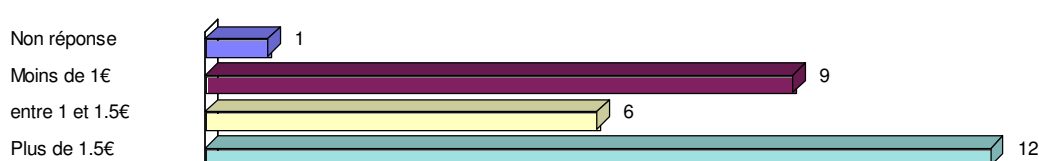
15 A notre connaissance, la totalité des responsables des bibliothèques étant des femmes, nous emploierons le féminin lorsqu'il s'agira de les évoquer.

l'œuvre dans les bibliothèques, qui développent leur action hors-les-murs et sont un vivier d'initiatives socio-culturelles dans les villages.

2. Budget

9 bibliothèques n'atteignent pas le budget préconisé par la BDSM soit 1 € par habitant. Cependant, ce constat négatif peut-être pondéré en constatant que 12 bibliothèques consacrent plus de 1.5€ par habitant au profit de leur bibliothèque. Notons que 7 dépassent même les 2€ par habitant.

FIGURE 28 BUDGET ANNUEL DES BIBLIOTHEQUES EN EUROS PAR HABITANT



Données rectifiées BDSM 2008



Il apparaît que dans un certain nombre de communes, les bibliothèques ne sont pas considérées comme des équipements prioritaires. Nombreuses sont d'ailleurs les responsables de bibliothèques qui regrettent que les élus s'intéressent peu à leur établissement, méconnaissant leur activité. Ces élus tiennent cependant à leur bibliothèque dans la mesure où elle peut figurer dans la liste des services offerts aux nouveaux habitants et renforce donc l'attractivité de la commune. Quelques exemples positifs amènent à penser que cette situation peut évoluer. Une responsable de bibliothèque indique que depuis que les animations de la bibliothèque attirent des personnes extérieures à la commune, le regard des élus change progressivement. La bibliothèque peut s'envisager comme une vitrine pour la commune.

3. Collections

La quasi-totalité des bibliothèques du territoire sont alimentées par la Bibliothèque Départementale de Seine Maritime (BDSM), à l'exception de la bibliothèque de Montville et de la bibliothèque de Vieux Manoir, qui dépend de l'école.

La bibliothèque de Montville dépend de l'Union Nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous (UNCBPT) et n'a donc pas de lien direct avec la BDSM. C'est celle qui dispose de la collection la plus importante avec plus de 11 000 documents.

Pour les bibliothèques liées à la BDSM, il s'agit, en complément de leurs propres achats, d'acquisitions provisoires qui sont renouvelées, par tiers, tous les trois mois. Même avec ce système de prêt, peu de bibliothèques atteignent le nombre de documents plancher préconisé par la BDSM, établi à 3000. Encore plus rares sont celles qui atteignent ce chiffre uniquement sur leurs fonds

propres. On les trouve dans les communes de taille plus importante : Montville, Clères, Blainville Crevon, La Vaupalière, Fontaine le Bourg. Notons qu'avec 2500 ouvrages en fonds propre pour 692 habitants, Sainte-Croix-sur-Buchy fait figure d'exception.

L'importance du nombre de documents prêtés varie considérablement d'une bibliothèque à l'autre. Par exemple, la BDSM prête 190 ouvrages à la bibliothèque de la Vaupalière qui dispose de 4063 documents en fonds propres soit 4.5% du total des collections, elle en prête 2430 à celle de Fontaine-le-Bourg qui en possède 3140 en fonds propre soit 43.62%. A l'inverse elle en prête environ 500 à la bibliothèque de Claville-Motteville qui en possède 100 et elle en prête 800 à la bibliothèque de Longuerue qui en possède 536 soit environ 60%.

La BDSM recommande que les bibliothèques disposent en fonds propre d'au moins 2.2 livres par habitants, 5 bibliothèques du territoire sont en deçà de 2 documents par habitants : Grugny, Préaux, Saint-Jean-du Cardonnay, Eslettes et Bois d'Ennebourg – Bois l'Evêque. A l'inverse, elles sont 11 à proposer plus de 3 livres par habitant.

FIGURE 29 NOMBRE DE DOCUMENTS PAR HABITANT

nombre de documents par habitants	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	3,6%
Moins de 2 documents	5	17,9%
entre 2 et 3 documents	9	32,1%
plus de 3 documents	11	39,3%
absence de renseignements	2	7,1%
TOTAL OBS.	28	100%

Données rectifiées BDSM 2008

Le prêt de documents par la BDSM est censé permettre d'offrir un choix plus large à leurs usagers et d'être ainsi plus attractives. Ces prêts sont indispensables à la survie de nombreuses bibliothèques. Outre les romans, la BDSM prête des albums pour enfants, des bandes dessinées, des ouvrages de littérature adolescente, des romans dits « large vision » (écrits en gros caractères) et des CD dont des livres lus. La BDSM ne prête pas pour l'instant de DVD aux bibliothèques car ils sont coûteux en droits de diffusion.

Le succès de ces différents documents varie d'une bibliothèque à l'autre. Ainsi les CD de livres lus sont très appréciés dans une bibliothèque tandis qu'ils sont peu empruntés dans une autre. De même, les romans dits « large vision » sortent mieux dans certaines bibliothèques lorsqu'ils sont mélangés à l'ensemble des romans alors que dans d'autres, ils sont davantage empruntés lorsqu'ils sont présentés dans une section à part. Les responsables de bibliothèques estiment dans l'ensemble que les usagers n'apprécient pas qu'on leur propose d'emblée ce type de support en raison de leur âge ou d'un handicap.

Aucune des bibliothèques n'a de CD en fonds propre car ils sont considérés comme trop coûteux. Beaucoup de bibliothèques proposent également des périodiques à l'emprunt, avec plus ou moins de succès.

Aucune bibliothèque n'a pour l'instant fait le choix d'investir dans les liseuses¹⁶, contrairement aux expériences menées à Cany-Barville ou à Iberville. Ces bibliothèques permettent à leurs usagers de découvrir ces outils soit sur place soit chez eux, en permettant leur emprunt en échange d'une caution.

Certaines responsables de bibliothèque, tout en reconnaissant l'apport indispensable des documents prêtés, regrettent qu'ils soient parfois inadaptés ou « vieillots », notamment les documentaires et bandes dessinées. Selon elles, les usagers sont très demandeurs de nouveautés, que ne fournit pas la BDSM. La question des « nouveautés » cristallise beaucoup d'interrogations dans la mesure où les bibliothèques ne peuvent répondre de façon très réactive à la demande, faute de pouvoir acquérir en grand nombre les livres très courus à leur sortie, sachant qu'ils ne seront plus empruntés quelques mois plus tard. Elles tiennent à conserver un positionnement distinct de celui des librairies, qui du fait de leur nature marchande, doivent miser sur les ouvrages « commerciaux ». Les bibliothèques ont cependant conscience que les nouveautés constituent le principal point d'accroche pour le public adulte.



La pauvreté de certaines collections peut remettre en cause le bien-fondé de maintenir en place des bibliothèques qui peinent à fonctionner faute de moyens et dans un contexte de pénurie de bénévoles. Cette question devrait s'envisager dans le cadre d'une réflexion sur la mise en réseau des bibliothèques. Développer des politiques d'acquisitions communes ou aller jusqu'à la fusion d'établissement semblent un moyen de garantir le maintien d'un service public de proximité. Cependant, l'expérience prouve que certaines bibliothèques « renaissent de leurs cendres », avec l'arrivée d'une personne dynamique qui donne une nouvelle vie à la structure, comme ce fut le cas de Longuerue.

Une autre piste de réflexion consiste à travailler, comme le suggère une responsable de bibliothèque, sur le « dépôt-prêt¹⁷ » et de renforcer les bibliothèques et leur collection par une dynamique participative.

4. Personnel

12 bibliothèques fonctionnent uniquement grâce au bénévolat. La moyenne de temps de travail hebdomadaire des salariés des bibliothèques du territoire est de 13.3 h. Seules les salariées de Quincampoix et de Sainte Croix sur Buchy se distinguent par un nombre d'heure de travail respectif de 35h et de 24h par semaine.

Généralement, les salariés ne sont pas issus de formations sur les métiers du livre ou des bibliothèques. Ils proviennent d'horizons variés et ont pris la responsabilité d'une bibliothèque par un concours de circonstances. Ils ont bénéficié des formations de la BDSM dont ils s'estiment satisfaits.

¹⁶ Outil numérique permettant la lecture de livres sur un écran. Cet outil

¹⁷ Il s'agit de permettre aux habitants de déposer (sous forme d'un don définitif ou d'un prêt) des livres à la bibliothèque afin qu'ils puissent être empruntés par les usagers.

Si une majorité de bibliothèques fonctionnent avec au moins 5 bénévoles, elles se plaignent à la quasi unanimité de la difficulté à « recruter » de nouveaux volontaires. Les bénévoles sont généralement des personnes retraitées. Le même constat se fait dans la plupart des associations culturelles : de plus en plus de personnes refusent les contraintes liées au bénévolat, telles que s’engager à tenir une permanence toutes les semaines.

FIGURE 30 NOMBRE DE BENEVOLES PAR BIBLIOTHEQUE, DANS LE PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Nombre de bénévoles	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	3,6%
Pas de bénévoles	1	3,6%
de 1 à 4 bénévoles	6	21,4%
de 5 à 10 bénévoles	16	57,1%
plus de 10 bénévoles	4	14,3%
TOTAL OBS.	28	100%

Données rectifiées BDSM 2008

En général, au moins un des bénévoles a bénéficié d’une formation de la BDSM. Plusieurs responsables de bibliothèques regrettent que de nombreux bénévoles n’en profitent pas, en notant toutefois qu’on ne peut pas les y obliger. Cela rejoint l’idée que les personnes sont de plus en plus réfractaires à accepter les contraintes liées au bénévolat.



Force est de constater que le territoire dispose d’un ensemble de responsables bibliothèques dynamiques et très investies. Loin d’avoir une vision de la « bibliothèque-guichet », elles travaillent dans une perspective de sensibilisation à la lecture et plus largement à la culture avec une volonté de s’adresser à un public varié et de jouer un rôle d’animateur de la vie culturelle locale. Avec généralement des moyens limités, elles font preuve d’une créativité remarquable et développent des projets de qualité. (Cf animations)

Si l’on peut se féliciter de l’investissement bénévole dans les bibliothèques, on doit reconnaître que la présence d’un salarié formé fait une nette différence autant sur la qualité de l’accueil, que vis-à-vis de la capacité à proposer des animations ou à gérer les collections. Le fait que les bénévoles soient généralement des personnes âgées, joue également sur l’image véhiculée par les bibliothèques auprès des jeunes.

5. Heures d’ouverture

Les bibliothèques du Pays sont en moyenne ouvertes au public 4h20 par semaine. A cela s’ajoute l’accueil des scolaires. On passe de 11h30 d’ouverture hebdomadaire pour la bibliothèque de Blainville Crevon à 2h d’ouverture hebdomadaire pour la bibliothèque de Bosc Guérard Saint Adrien. Ce nombre restreint d’heures d’ouverture ne favorise pas des temps de lecture prolongés au sein des bibliothèques. Le manque de bénévoles et le faible temps de présence des salariés à la bibliothèque expliquent bien sûr l’impossibilité d’étendre les plages horaires.

Les bibliothèques font en général en sorte d'adapter astucieusement les heures d'ouverture aux réalités de la vie locale et les font coïncider avec les heures de passage des autobus, de sortie d'école ou d'activité dans la salle municipale attenante.

6. Fréquentation

Environ la moitié des bibliothèques pratiquent la gratuité. Lorsqu'elles sont payantes, beaucoup ne réclament pas de montant plus important aux habitants hors commune.

6 communes ont moins de 10% de leur population inscrite dans leur bibliothèque. 3 communes ont un taux d'inscrits supérieur à 25% : Quincampoix, Blainville-Crevon et La Vaupalière. Le nombre total d'inscrits reste relativement stable.

FIGURE 31 TAUX D'INSCRITS PAR COMMUNE

taux d'inscrits	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	3,6%
inférieur à 10%	6	21,4%
entre 10 et 18%	10	35,7%
entre 18% et 25%	7	25,0%
supérieur à 25%	4	14,3%
absence de renseignements	0	0,0%
TOTAL OBS.	28	100%

A l'unanimité, les responsables des bibliothèques ont remarqué une baisse notable de fréquentation des adolescents ces dernières années. Selon elles, les enfants viennent à la bibliothèque jusqu'en sixième puis préfèrent emprunter des livres au CDI. Beaucoup mettent en exergue le rôle joué par internet dans la désertion des adolescents. Les bibliothèques sont pourtant dotées, grâce à l'appui de la BDSM, de fonds de littérature adolescente. La responsable de Ste Croix sur Buchy note cependant que des adolescents viennent à la bibliothèque lire et emprunter des bandes dessinées.

FIGURE 32 PREFERENCES DES COLLEGIENS EN MATIERE DE SORTIES CULTURELLES (2 REPONSES POSSIBLES)¹⁸

Sorties culturelles moins appréciées	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	4,9%
Concert	6	3,7%
Spectacle de théâtre	60	36,6%
Spectacle de danse	54	32,9%
Cinéma	0	0,0%
Bibliothèque	69	42,1%
Musée	54	32,9%
Visite guidée d'un château ou d'une ville	52	31,7%
TOTAL OBS.	164	

¹⁸ Enquête réalisée en 2011 auprès de 164 collégiens de Clères, Montville et Buchy. Réponses à la question : « quelles sont les deux sorties culturelles que tu apprécies le moins ? » 2 réponses possibles

A la question « Quelles sont les deux sorties culturelles que tu apprécies le moins », 42% des 164 collégiens du Pays entre Seine et Bray interrogés ont répondu « la bibliothèque », ce qui la place en tête des sorties les moins appréciées.

Cela tend à corroborer les statistiques nationales. Olivier Donnat, dans Les pratiques culturelles des Français à l'Ere Numérique, 1997-2008 indique :

« Les personnes de moins de 35 ans [...] ont activement participé au recul de la lecture de quotidiens et de livres tout en manifestant certains signes potentiellement inquiétants en matière de fréquentation des équipements culturels : légère baisse de la fréquentation régulière des salles de cinéma masquée au plan général par la progression des 45 ans, tassement de l'inscription et de la fréquentation des bibliothèques»

Il faut attendre que les jeunes deviennent parents afin de les retrouver à la bibliothèque quoique les adultes fréquentent et empruntent globalement moins à la bibliothèque que les enfants.

Un certain nombre de bibliothèques soulèvent également le désintérêt des personnes du troisième âge envers la bibliothèque. La responsable de la bibliothèque de Blainville Crevon signale par exemple qu'un atelier informatique est proposé par un club du troisième âge local au sein même de la bibliothèque, sur les ordinateurs mis à disposition. Cependant, la douzaine de personnes participant à l'activité, « n'utilisent » pas la bibliothèque, même avant ou après l'atelier.

Autre exemple à Fontaine-le-Bourg où le club de personnes âgées se réunit régulièrement dans la salle municipale à côté de la bibliothèque mais où seules 4 ou 5 membres y viennent alors qu'une salariée de la bibliothèque va les rencontrer pour les y inciter.



Ces constats sont à rapprocher de ceux réalisés par B. Maresca dans une étude menée par le CREDOC en 2007 : 44% des personnes interrogées considèrent que les bibliothèques municipales sont insuffisamment visibles, 33% les considèrent comme plutôt austères. « Les appréciations négatives sont surtout associées aux bibliothèques dans leur forme traditionnelle. Dans le réseau de la lecture publique, le fossé est devenu important entre les « bibliothèques » qui se résument à une armoire de livres dans la mairie et la médiathèque devenue un lieu central qui offre des collections multimédia.»

Ce même rapport indique une modification du comportement des usagers vis-à-vis des bibliothèques : « Au-delà de leur fonction initiale de prêt, les bibliothèques sont aujourd'hui, de plus en plus, des lieux de lecture sur place pour les livres (50 % des usagers en lisent sur place) et la presse (36%). Le temps de séjour en bibliothèque s'est allongé en raison d'une offre sur place plus riche: la part de ceux qui restent moins de 30 minutes, parce qu'ils viennent surtout pour l'emprunt, a fortement régressé (de 47% en 1997 à 29% en 2005), les visites longues, de plus de 30 minutes, s'étant généralisées (53% en 1997, 71% en 2005). » Les bibliothèques du territoire doivent prendre en compte ces évolutions et nous ne pouvons que regretter que l'exiguïté des locaux ne leur permettent pas une large marge de manœuvre dans leur adaptation.

Le taux « d’inscrits-emprunteurs »¹⁹ national pour les bibliothèques municipales des communes de moins de 2000 habitants est situé à 24.95%. On constate que l’on est globalement en dessous. En tenant compte de l’analyse de B. Maresca, on peut penser que les bibliothèques du territoire souffrent du désintérêt des français vis-à-vis des bibliothèques traditionnelles et qu’elles gagneraient à accélérer et renforcer la mutation vers le modèle des médiathèques, ainsi qu’à poursuivre le développement d’animations. Notons cependant qu’une petite dizaine de bibliothèques se sont déjà engagées de façon très dynamique dans cette voie. Il y a certainement un travail de communication collectif à faire afin de mieux faire connaître l’ensemble des services et des activités proposés par ces bibliothèques.

7. Animations

Il existe des disparités importantes dans le programme d’animation des bibliothèques du territoire. Il peut être totalement inexistant dans un certain nombre de bibliothèques, qui fonctionnent en général exclusivement sur le mode du bénévolat, avec des moyens financiers et en « ressources humaines » très limités. C’est par exemple le cas des bibliothèques de La Houssaye Béranger, Préaux ou encore Claville Motteville.

Les animations sont plus aisées à mettre en place lorsqu’un salarié est là pour les coordonner et les impulser. Il arrive qu’un bénévole soit chargé d’animer une activité, telle qu’une animation conte par exemple, cependant, un salarié est presque toujours à l’initiative.

Peu de bibliothèques disposent d’un véritable budget d’animation. Il leur faut en général piocher dans le budget de fonctionnement ou d’acquisition. Cela revient à faire un choix entre proposer des animations et acheter des livres.

Comme nous l’avons mentionné plus haut, les responsables de bibliothèque font preuve d’initiative et de créativité pour proposer des animations diversifiées et s’adressant à un vaste public : animations bébé-lecteurs, contes pour tout-petits et jeunes enfants, expositions, ateliers divers, spectacles de marionnettes etc. Certaines bibliothèques sont particulièrement dynamiques à l’image de Blainville Crevon, Sainte Croix sur Buchy, Auzouville sur Ry, Fontaine le Bourg, Clères. Notons que ces bibliothèques disposent toutes d’un salarié. Cependant, des bibliothèques telles que Longuerue ou encore Fresne-le-Plan, qui fonctionnent uniquement sur le mode bénévole, proposent également un programme d’animation assez riche.

Beaucoup de bibliothèques ont développé des liens avec les écoles avoisinantes et accueillent les scolaires pour des animations voire se déplacent. Seules les bibliothèques de Clères et de La Vieux-Rue ont mentionné que l’école ne souhaitait pas se déplacer. Les scolaires sont accueillis à une fréquence variable : de une fois par semaine à une fois par mois. Généralement, un atelier ou une activité sont proposés aux scolaires, qu’il s’agisse d’un atelier conte, d’un atelier pédagogique sur le livre ou le fonctionnement d’une bibliothèque. Rarement, les scolaires ne viennent que pour choisir des livres.

¹⁹ Inscrits qui empruntent au moins une fois

Notons que du fait de la pénurie de bénévoles dans les bibliothèques, certaines ne sont plus en mesure d'assurer l'accueil des scolaires. Certains enseignants ont exprimé leur regret de ne plus pouvoir bénéficier de cet outil pédagogique de proximité.

Voici quelques exemples d'animations proposées par les bibliothèques :

La bibliothèque d'Auzouville sur Ry participe à l'évènement Lire en fête depuis 1995. Des bénévoles font de la lecture à voix haute chez les commerçants, par exemple chez l'épicier du village. Un groupe de musique présente une animation en sus. Pour le Printemps des poètes, les bénévoles font des lectures de poésie devant les commerces.

La bibliothèque de Fontaine-le-Bourg propose 2 fois par an spectacle de marionnettes aux maternelles dans la salle municipale à côté de la bibliothèque. Les marionnettes sont fabriquées et animées par les bénévoles. Il y a une très bonne collaboration avec les enseignants, qui donnent parfois des suites à l'animation de la bibliothèque. Elle organise également une fois par an un conte pour lequel les enfants viennent déguisés puis participent à un défilé avec la fanfare et terminent par un goûter crêpe.

La bibliothèque de Sainte Croix sur Buchy propose des activités manuelles pendant les vacances scolaires pour les enfants dans une salle municipale. Aux vacances de Pâques, cette animation attire jusqu'à 20-25 enfants. Les parents restent sur place. Cette activité est animée par une association de sorties récréatives de la Chapelle St Ouen. Si l'animation activités manuelles venait à s'arrêter, la responsable de la bibliothèque souhaiterait développer un projet de ludothèque.

La bibliothèque de Grugny propose ponctuellement des activités telles qu'une animation sur le petit-déjeuner avec petit-déjeuner offert aux participants et venue d'une diététicienne.

La bibliothèque de Longuerue propose tous les vendredis soirs de la Sainte Catherine à la Sainte Rosine, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque un « Troc Livres – troc Plantes ». Lors de la fête annuelle du village, la « bibliothèque prend l'air » avec la création d'un espace bibliothèque avec chaises longues, dehors, au milieu de la fête.

Le succès rencontré par ces activités est variable. Parfois, les responsables de bibliothèque ont l'impression que l'énergie déployée pour la mise en place d'une activité n'est pas proportionnelle au succès qu'elle rencontre. Parmi les éléments d'explications donnés par les responsables, on retrouve fréquemment la communication. Beaucoup disent ne pas savoir comment faire une publicité efficace de leurs activités et beaucoup déplorent ne pas avoir le temps de s'y consacrer. Le lien avec les écoles et le soutien des enseignants à la diffusion de l'information paraît être l'un des moyens les plus efficaces de rencontrer le public.

Quelques projets d'animations sont à l'étude : ainsi la bibliothèque de Blainville-Crevon a le projet de développer un café-débat-coup de cœur littéraire une fois par trimestre à la bibliothèque. La bibliothèque de Fontaine-le-Bourg a quant à elle le projet de créer avec la bibliothèque de Clères une animation autour des comptines, chansons et jeux de doigts pour les bébés et enfants en école maternelles. Elle souhaiterait également que se développe une mise en réseau des animations.



Il est très regrettable que des bibliothèques aient à choisir entre acquérir des livres et proposer de l'animation. Il existe un véritable clivage entre un ensemble de bibliothèques qui sont mobilisées pour assurer le maintien de leur activité et qui ne peuvent fonctionner autrement que comme des bibliothèques-guichet et des bibliothèques qui ont entrepris une mutation leur activité. Parfois seul équipement culturel de leur village voire des villages alentours, celles-ci prennent une fonction d'animation et assurent une véritable fonction de médiation culturelle.

De plus en plus, les actions hors-les-murs se développent, allant à la rencontre de publics parfois réfractaires. Elles sortent de leur zone de confort et s'aventurent au-delà de l'univers du livre pour traiter aussi bien des questions de société que des loisirs, des arts ou de la nature. Elles développent les animations et activités à destination des scolaires et de la petite enfance. C'est probablement une dynamique à encourager dans la mesure où grâce aux enfants, les parents redécouvrent la bibliothèque. Les bibliothèques constituent pour un ensemble d'élèves, une porte d'entrée vers la culture.

Il pourrait être envisagé d'aider les bibliothèques à communiquer sur leurs animations en leur consacrant un « 4 pages » intégré à l'agenda des manifestations du Pays entre Seine et Bray. Pour l'instant, peu de gens ont le réflexe d'aller chercher l'information sur les bibliothèques dans cet agenda ; ce serait un moyen de leur donner davantage de visibilité en exploitant un outil déjà existant.

8. Mise en réseau

Globalement les bibliothécaires indiquent être désireuses de travailler ensemble mais manquer de temps pour se consacrer au développement de projets collectifs. Par ailleurs, lorsqu'elles collaborent, cela se fait souvent de façon informelle, sans qu'il s'agisse d'une décision prise officiellement à l'échelle de la commune.

Sur l'impulsion de la BDSM, des rencontres de responsables de bibliothèques ont lieu plusieurs fois par an, dans chaque communauté de communes. Cependant, au fil du temps, la participation s'est restreinte. Dans la communauté de communes de Moulin d'Ecalles, elles sont en général trois à participer : Ste Croix sur Buchy, Blainville-Crevon et Longuerue. Elles ont le sentiment de partager les mêmes difficultés et notamment le manque d'intérêt du conseil municipal, le manque de fréquentation lors des animations, et des difficultés de communication.

Du côté de la communauté de communes des Portes Nord-Ouest, il y a eu des réunions de secteur pendant 2 ans, entre les 18 bibliothèques. Elles se sont ensuite retrouvées à 5, puis 3 et avant de décider d'arrêter les rencontres. Désormais, les principales collaborations se font entre la bibliothèque de Clères et celle de Fontaine-le-Bourg.

La situation des bibliothèques de la communauté de communes du Plateau de Martainville est toute autre. Sous l'impulsion de la bibliothèque d'Auzouville-sur-Ry, elles ont développé des animations communes depuis plusieurs années. Fortes de cette expérience de collaboration, elles discutent depuis deux ans de la possibilité de se mettre en réseau. Il s'agirait d'une mise en réseau informatique des bibliothèques, avec la possibilité de proposer des prêts interbibliothèques, de

développer une politique d'acquisition commune, de développer le portage de livres pour les personnes âgées et de disposer d'un coordonnateur de réseau salarié. Une étude de faisabilité devrait être lancée dans les prochains mois.

La bibliothèque de Sainte Croix sur Buchy avait également envisagé la possibilité de créer une bibliothèque intercommunale. Le projet n'a finalement pas pu voir le jour.



L'ensemble de ces éléments laisse penser que les bibliothèques prennent conscience de la nécessité de mutualiser les moyens pour continuer de fonctionner. Il existe cependant des craintes sur la notion même de mise en réseau, craignant que cela signifie la disparition des petites structures. Il s'agit bien au contraire de les renforcer en facilitant leur fonctionnement et en leur permettant d'améliorer leur offre.

Il existe un décalage important entre la situation des bibliothèques de la communauté de communes du Plateau de Martainville et les autres, dans la mesure où les premières peuvent s'appuyer sur un historique de coopération et un certain soutien politique vis-à-vis de leur projet de mise en réseau. Les autres devront sans doute fonctionner par projets communs ponctuels, par exemple sur de l'animation, afin de démontrer la plus-value d'une mise en réseau.

La mise en réseau permet de pallier un certain nombre de difficultés liées à leur petite taille, telles que la pauvreté des collections en proposant le prêt interbibliothèques et en développant une politique d'acquisition commune rationnelle. La nécessité d'engager un coordonnateur de réseau dans le cas où un tel projet serait mis en œuvre ne fait aucun doute, faute de quoi la pérennité de cette action ne serait pas assurée.

Le fonctionnement d'une bibliothèque sur une base intercommunale est également une hypothèse intéressante à envisager dans la mesure où cela permettrait de développer un équipement sur le modèle d'une médiathèque attractive, avec des horaires d'ouverture étendus et avec une multiplicité de supports (DVD, CD voire jeux etc.). Si elle offre les mêmes services qu'une bibliothèque de proximité en se contentant d'élargir sa collection de livres, il est peu probable qu'elle soit suffisamment attractive pour que les habitants résidant à plus d'une dizaine de kilomètres acceptent de se déplacer. Elle devrait idéalement se situer dans un bourg suffisamment important aux côtés d'autres services (commerces etc.) afin de minimiser les contraintes de déplacements pour les usagers. Il faut cependant avoir en tête que le risque de ce type de projet serait bien évidemment de précipiter la disparition des petites bibliothèques de proximité.

Il pourrait également être envisagé de développer un projet de Contrat Territoire Lecture, tel que mis en place dans le département par la communauté de Communes de Bresle Maritime. Il s'agit d'un dispositif conventionnel qui permet de proposer à une collectivité de financer à parité un programme d'actions favorisant le développement de la lecture sur son territoire. Ce programme est établi à l'issue d'une phase de diagnostic. Les territoires éligibles en priorité sont les zones rurales, les zones urbaines périphériques et les quartiers dits "sensibles".

9. Synthèse et pistes de développement

Les bibliothèques peuvent être considérées comme un élément de base de l'offre culturelle locale et à ce titre, leur devenir devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Atouts	Faiblesses
<p>Un ensemble de responsables de bibliothèques extrêmement dynamiques, investies et créatives</p> <p>Une offre importante de la BDSM pour la formation des salariés et les bénévoles</p>	<p>De nombreuses bibliothèques fonctionnant exclusivement sur le mode du bénévolat</p> <p>Une pénurie de bénévoles grandissante, des bénévoles vieillissants et insuffisamment formés</p>
<p>Des bibliothèques en nombre important sur le territoire</p> <p>Un rôle clef joué par la BDSM sur le territoire, notamment grâce au prêt de documents et à l'offre de formations</p>	<p>Aucune véritable médiathèque ou bibliothèque d'envergure sur le territoire</p> <p>Beaucoup de bibliothèques dans des locaux exigus</p> <p>Beaucoup de bibliothèques ont de très maigres collections malgré les livres prêtés par la BDSM</p>
<p>Un certain nombre de bibliothèques ont développé des programmes d'animations intéressants voire innovants à destination des scolaires ou d'un plus large public</p> <p>Un projet de mise en réseau de bibliothèques de la communauté de communes du Plateau de Martainville</p> <p>Un nombre d'inscription relativement stable</p>	<p>Beaucoup d'inégalités dans la politique d'animation des bibliothèques : d'inexistante à riche</p> <p>Certaines bibliothèques ne pouvant plus assurer l'accueil des scolaires faute de bénévoles disponibles</p> <p>Peu de communication sur la globalité du territoire été une difficulté à maintenir les réunions de réseau des bibliothèques</p> <p>Une sous-représentation des adolescents parmi les inscrits et une difficulté de façon générale à toucher le public adulte.</p>

Pistes de développement :



Mise en réseau :

Face aux difficultés de fonctionnement rencontrées par un ensemble de bibliothèques de petites tailles, avec des collections extrêmement réduites, des locaux inadaptés, des moyens financiers et humains limités, nous préconisons de renforcer la mise en réseau.

- Accompagner et encourager les bibliothèques de la communauté de commune du Plateau de Martainville dans leur projet de mise en réseau, qui comprend la mise en réseau informatique, développement d'une politique commune d'acquisition, développement du prêt interbibliothèques, développement du portage de livres à domicile pour les personnes âgées.

Condition de réussite :

- Réaliser une étude sur la faisabilité et l'impact financier de ce projet de mise en réseau
 - Sensibiliser les élus à l'intérêt de la mise en réseau, en insistant sur le fait qu'il s'agit bien de mutualiser pour renforcer et non de favoriser les plus grosses bibliothèques au dépend des petites
 - Garantir une plus-value pour l'ensemble des habitants des communautés de communes, notamment le fait que tout le monde ait accès de façon équitable aux bibliothèques
- Encourager les bibliothèques des communautés de communes de Moulin d'Ecalles et des Portes Nord Ouest de Rouen à se mettre en réseau ou a minima à développer des animations communes afin de créer une habitude de coopération

Conditions de réussite :

- Ne pas hésiter à « démarrer petit » : un projet peut se développer même si toutes les bibliothèques ne sont pas concernées dans un premier temps



Développement d'un réseau d'échange d'animations entre les bibliothèques :

Ce thème devrait s'envisager en relation avec la mise en réseau des bibliothèques. Il s'agirait, en s'appuyant sur les compétences et le dynamisme de certaines bibliothèques, d'organiser une circulation des animations (idées, concept, matériel, éventuellement animateur). Ceci pourrait renforcer l'offre des bibliothèques proposant déjà des animations tout en limitant le temps de préparation et éventuellement le coût. Cela permettrait aux bibliothèques ne proposant aucune animation de développer une offre.

Conditions de réussite :

- Désigner un responsable de réseau
- Mobiliser suffisamment de bibliothèques pour que le réseau soit viable



Amélioration de la communication, création d'un « 4 pages » dans l'agenda culturel du Pays entre Seine et Bray

Il s'agit d'améliorer la communication autour des actions et animations développées par les bibliothèques. Outre l'avantage d'encourager la population à franchir la porte, cela permettrait de travailler progressivement à « dépeussier » l'image des bibliothèques. Dans un premier temps, il serait pertinent d'envisager la création du programme d'animations de 4 pages, à inclure dans l'agenda des manifestations du Pays entre Seine et Bray, de façon à donner plus de visibilité aux bibliothèques et à se repérer plus facilement dans leurs actions.

Conditions de réussite :

- Le « 4 pages » implique pour les bibliothèques de transmettre suffisamment tôt l'information sur leurs animations, afin que le programme puisse être inclus dans l'agenda des manifestations.
- S'appuyer davantage sur les écoles pour diffuser l'information



Développement du dépôt-prêt²⁰ :

En complémentarité ou non de la mise en réseau, ce système permettrait de compenser les faibles budgets d'acquisition de certaines bibliothèques tout en renforçant l'implication des usagers envers la bibliothèque. La réserve que nous pouvons avoir vis-à-vis de ce projet serait que les livres placés en dépôt soient dans l'ensemble des livres vétustes.

Conditions de réussite :

- Maintenir une exigence sur la qualité des livres proposés
- Disposer de suffisamment de bénévoles ou de salarié pour que cette initiative ne mette pas la bibliothèque en difficulté

²⁰ Rappelons qu'il s'agit de permettre aux habitants de déposer (sous forme d'un don définitif ou d'un prêt) des livres à la bibliothèque afin qu'ils puissent être empruntés par les usagers.

B. Autres acteurs du livre et de la lecture

Un choix avait été fait dans le cahier des charges de cette étude, de traiter de façon plus fine et approfondie la question des bibliothèques au sein de la thématique du livre de la lecture. Notons cependant que plusieurs associations développent des projets ambitieux et intéressants en lien avec cette thématique.

1. Lis-moi une histoire

Cette association a été créée en 2003. Dans des salles mises à disposition par les communes, une animatrice propose aux enfants de 0 à 3 ans un atelier gratuit de lecture individuelle. Ce sont essentiellement des assistantes maternelles qui viennent avec les enfants, mais cette activité est ouverte à tous les parents. Il ne s'agit pas d'une séance de lecture collective mais bien d'un encouragement à la lecture individuelle. L'idée est de faire découvrir le plaisir et l'univers de la lecture dès le plus jeune âge.

La lectrice encourage les enfants à prendre des livres et les regardent avec eux. Les enfants s'approchent, peuvent changer de livre etc. Cette activité permet également d'encourager les parents à lire des histoires aux enfants. Elle a lieu dans un endroit « neutre » qui peut sembler moins impressionnant ou plus ouvert pour une population non familière des bibliothèques. Elle est également très libre dans sa forme, puisque les enfants peuvent choisir les livres, en changer autant qu'ils souhaitent, s'interrompre à tout moment. Elle permet aux assistantes maternelles des communes de se rencontrer et aux parents d'échanger.

Cette activité est proposée 2 matinées par mois dans 8 communes. Le champ d'intervention de l'association pourrait s'étendre car d'autres communes sont en demande. La fréquentation varie d'une commune à l'autre. A Sainte-Croix-sur-Buchy, elle attire environ 20 personnes par séance tandis qu'elle peine à se maintenir dans d'autres communes. Un planning est distribué dans chaque commune afin d'informer les habitants de la tenue de l'activité.

La lectrice responsable de l'activité est salariée de l'association et a reçu une formation. L'association Lis-moi une histoire, comme de nombreuses autres associations culturelles rencontre une difficulté à renouveler les membres de son conseil d'administration. Outre la fragilité liée à la pénurie de bénévoles, l'association pourrait être remise en cause en cas de diminution ou de perte de subvention car aucune recette n'est issue de l'activité puisque celle-ci est proposée gratuitement aux communes.

L'un des axes de développement envisagé par le président et la lectrice serait de proposer une activité à destination des personnes âgées. Toujours sur le principe de la lecture individuelle, cela pourrait s'envisager dans le cadre d'une maison de retraite ou à domicile. Une réflexion est actuellement en cours pour étudier la faisabilité de ce projet.



L'activité proposée aux enfants par Lis-moi une histoire paraît être une offre intéressante à développer dans la mesure où elle est complémentaire à celles des bibliothèques. Le développement possible d'un projet à destination des personnes âgées paraît très pertinent et répond à un besoin autant social que culturel. Il serait sans doute souhaitable d'encourager cette initiative.

2. Salon du livre Normand – Association Le Puceux

Le Puceux est une revue d'histoire, langue et tradition normande fondée en 1978. Il s'agissait au départ du bulletin interne d'un groupe folklorique de Rouen. Quelques années plus tard, Mr Ducastel décide de quitter le groupe folklorique et de créer l'association, dédiée à la revue. Aujourd'hui la revue sort 3 fois par an, éditée à 400 exemplaires dont 300 sont envoyés aux abonnés. Les 100 exemplaires restant sont vendus lors du salon du livre normand. Ce sont les abonnés qui écrivent eux-mêmes les articles de la revue. Mr Ducastel, désormais salarié de l'association, s'occupe seul de la mise en page. Les abonnements ne suffisent pas à financer la revue, qui ne fait pas l'objet de subventions publiques. Un salon du livre normand a donc été créé pour assurer le financement de la revue.

Le salon a lieu depuis 20 ans. Il se déroule le dernier week-end de novembre, sur deux jours, dans la salle des Tourelles de Fontaine-le-Bourg. Le samedi le salon accueille une conférence ou des conteurs de l'université rurale normande. Le dimanche, une vingtaine d'auteurs sont présents pour dédicacer leur livre. Mr Ducastel reçoit beaucoup de demandes d'auteurs souhaitant participer et doit en refuser chaque année. Ces auteurs viennent bénévolement. Leurs stands sont décorés en fonction du thème du livre afin de donner une ambiance particulière au salon. Tout au long du week-end se déroule la vente de livres sur la Normandie par des éditeurs normands et nationaux.

Une vingtaine de bénévoles est impliquée dans l'organisation du salon. Il s'agit d'une « bande de copains ».

Le salon accueille environ 1000 personnes qui proviennent majoritairement du département et il s'agit dans une large majorité de personnes âgées. Il s'agit d'une clientèle fidèle, qui en profite pour faire ses cadeaux de Noël. Mr Ducastel considère que le renouvellement du public ne pose pas problème dans la mesure où en vieillissant, les personnes sont amenées à s'intéresser « naturellement » au patrimoine et à la culture locale. Une partie importante de la communication repose sur le « mailing ».

En plus du salon et de la revue, l'association s'est également lancée dans l'édition. Elle édite de 4 à 6 livres par an, tirés à 1000 exemplaires en moyenne. Elle possède 25 livres en catalogue. Son plus gros succès est un dictionnaire de parler normand. Elle fait également de la diffusion pour des livres édités à compte d'auteur.

En marge des activités liées au livre, l'association a organisé un festival en juin 2010, pour « la première et la dernière fois ». L'organisation de cet événement intitulé : Assemblée eud Normandie

(assemblee signifiant fête de village) a été rendue possible grâce aux recettes dégagées par le salon du livre. Depuis 10 ans, il existe une fête de la langue normande, qui a lieu alternativement à Jersey, Guernesey ou dans le cotentin. Les organisateurs de cette manifestation ont encouragé l'association à organiser à son tour une fête pour célébrer la langue normande. Au cours du week-end, furent proposés des spectacles de théâtre cachois et des groupes folkloriques, un camp Viking, un marché du terroir, une randonnée chantée, des contes et des stands sur les associations liées à la culture normande. Sans pouvoir évaluer avec précision le nombre de visiteurs, Mr Ducastel admet une légère déception quant à la fréquentation qu'il explique par une trop grande concurrence avec d'autres manifestations à cette période. On peut cependant penser que cette manifestation a en fait un public cible relativement restreint, de grands amateurs de la culture normande et que ceux-ci ont fait le déplacement. Compte tenu du temps et de l'énergie nécessaire à l'organisation de la manifestation, l'association a décidé de ne pas la reconduire.



L'ensemble des activités développées par l'association présente un intérêt indéniable sur le plan culturel. Cependant, on peut regretter que malgré l'existence du salon du livre depuis 20 ans, peu de liens aient été tissés avec d'autres acteurs du territoire et qu'un public extrêmement ciblé soit concerné. On pourrait imaginer qu'il serait intéressant de créer des liens avec le musées des traditions et arts normands de Martainville, avec l'Espace Musical (qui travaille sur la conservation de la lutherie normande passée et contemporaine) ou avec des bibliothèques. On peut également regretter qu'il n'y ait pas eu de suite au festival sur la culture normande, même si on comprend très bien l'épuisement des bénévoles. L'existence d'un festival avait un sens sur le territoire. On peut penser qu'il aurait gagné à être imaginé et porté par l'ensemble d'acteurs précédemment cités, impliqués dans la valorisation de la culture normande.

3. Des ateliers d'écriture

Le temps imparti pour la réalisation du diagnostic culturel ne nous a pas permis de nous pencher avec précision sur l'activité de ces ateliers d'écriture. Nous mentionnons cependant leur existence dans le paysage culturel du Pays entre Seine et Bray :

L'association culturelle et sportive de Catenay propose un atelier d'écriture de même que l'Atelier clérois. Certaines bibliothèques travaillent aussi dans cette optique, à l'exemple de celle de Bois l'Evêque- Bois d'Ennebourg, qui a même produit un livre à partir de ces ateliers.

4. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
Des associations travaillant sur le livre ou la lecture bien implantées et créatives	Une difficulté à créer des liens entre les associations culturelles travaillant sur la thématique du livre et de la lecture et les autres acteurs culturels



Développement d'actions à destination des personnes âgées ou à mobilité réduite :

- Du fait de l'isolement d'un grand nombre de personnes âgées sur le territoire et d'un certain nombre de bibliothèques inaccessibles aux personnes à mobilité réduite. Il s'agirait donc d'encourager les actions de portage de livres à domicile dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques du Plateau de Martainville ou de façon plus isolée, par des bibliothèques désireuses d'initier le projet. En effet, il n'est pas absolument nécessaire qu'il s'agisse d'une action collective.

Conditions de réussite :

- S'assurer de l'adéquation de la proposition avec les besoins du public
- Envisager éventuellement des collaborations avec des prestataires de services à domicile
- Ce type de projet demande des ressources humaines et une organisation logistique certaine.

- Encourager et développer des actions telles que celles développées par l'association Lis-moi une histoire, qui consistent à proposer de la lecture individuelle à domicile ou en maison de retraite par un animateur.

Conditions de réussite :

- S'assurer de l'adéquation de la proposition avec les besoins du public
- Favoriser les prises de contact entre les établissements et les associations en mesure de proposer une offre. Cette prise de contact pourrait être facilitée par l'association de coopération culturelle du Pays entre Seine et Bray

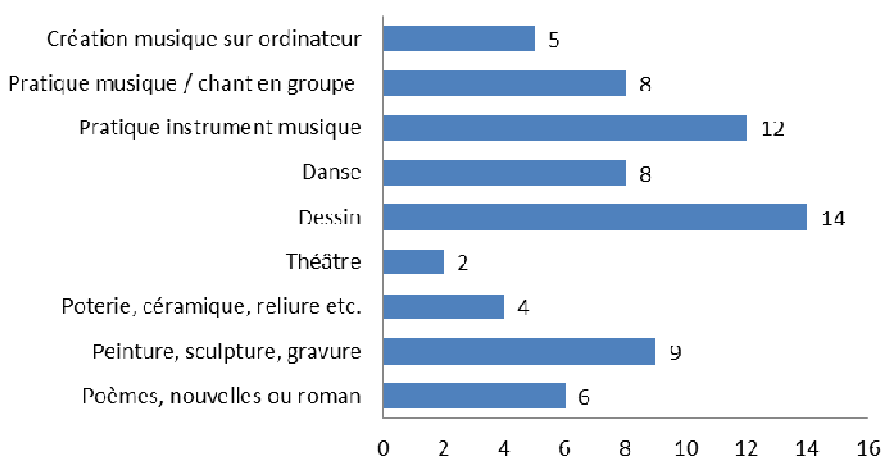
V. Les pratiques culturelles amateur

A. Données transversales

1. Données socio-démographiques

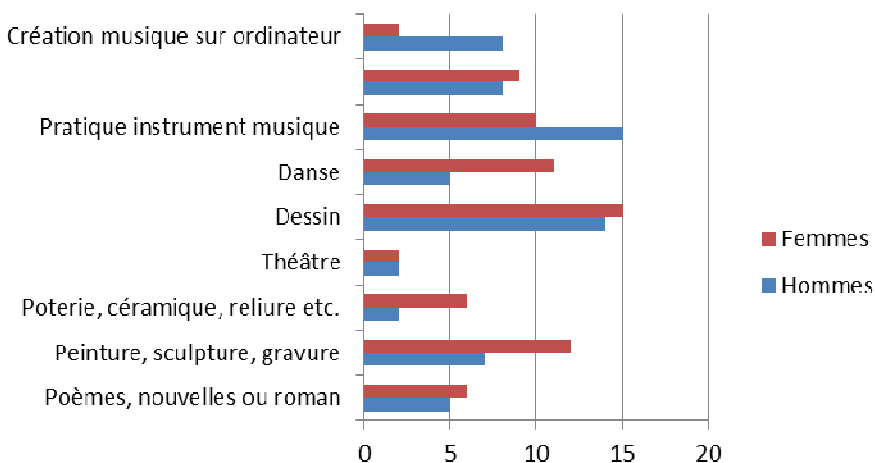
L'étude intitulée les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, réalisée en 2008 par le ministère de la Culture et de la Communication nous apporte des éclairages sur les données nationales relatives à la pratique d'activités culturelle au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

FIGURE 33 TAUX DE PRATIQUE EN %



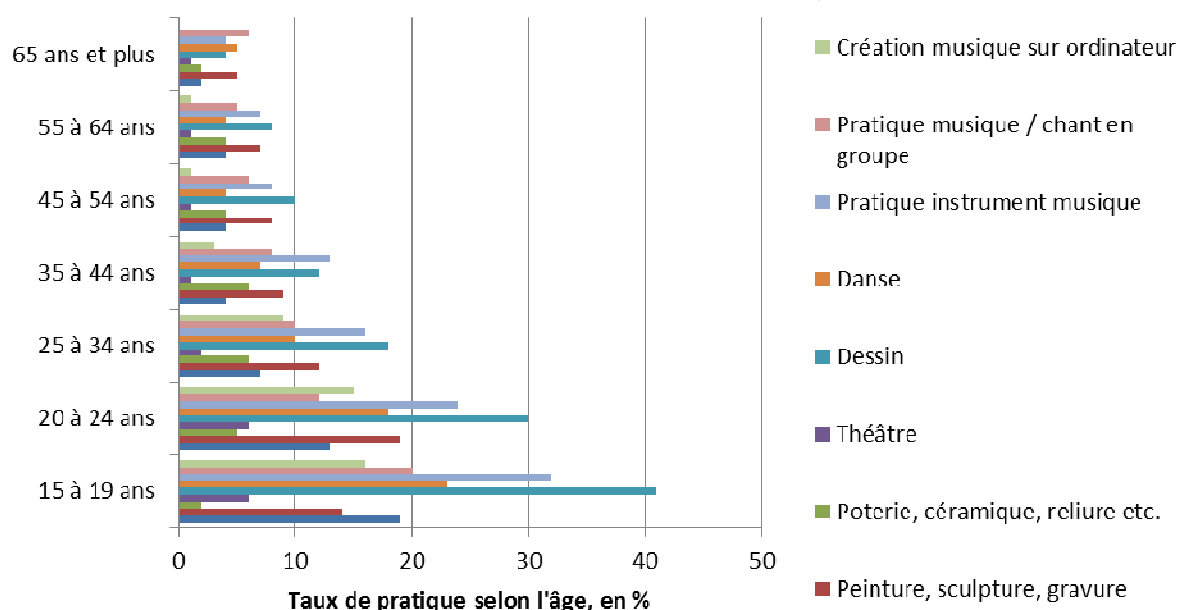
Ce graphique fait apparaître les grandes tendances caractérisant les pratiques culturelles des français au plan national. On observe ainsi que le taux de pratique est faible pour l'ensemble des disciplines puisqu'il culmine à 14% pour la pratique du dessin.

FIGURE 34 TAUX DE PRATIQUE PAR SEXE



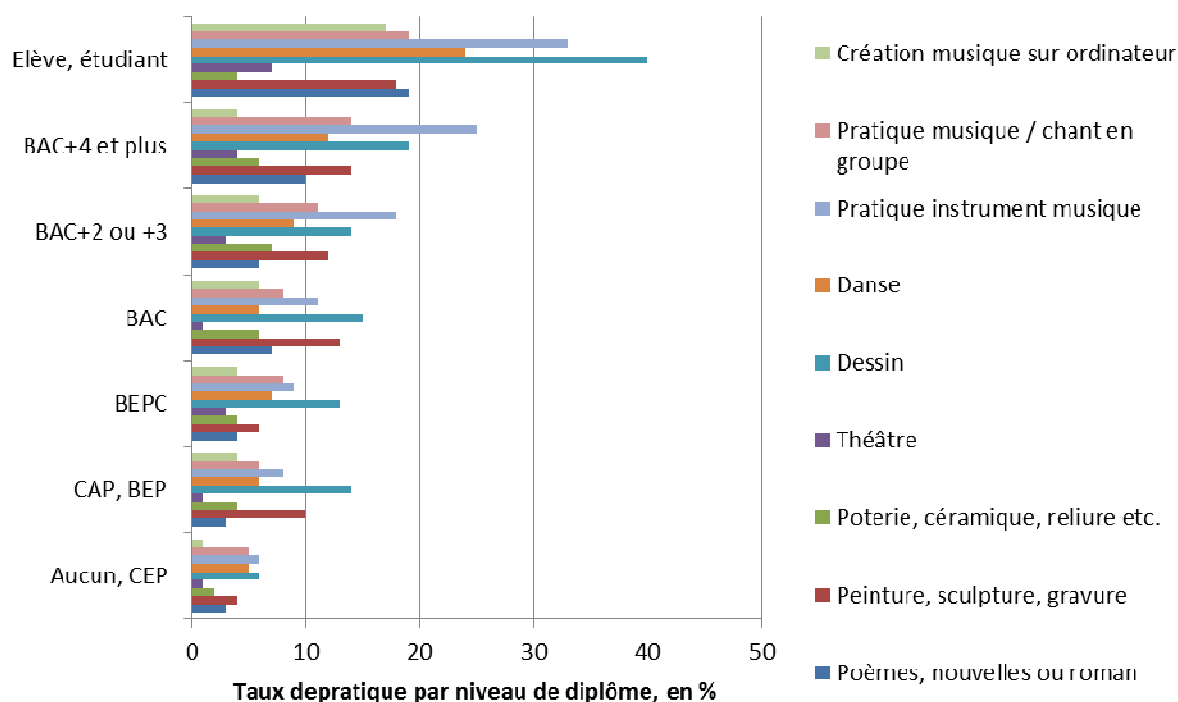
Les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes à s'adonner aux pratiques artistiques, cette tendance s'inversant pour la pratique d'un instrument de musique et la création de musique sur ordinateur.

FIGURE 35 TAUX DE PRATIQUE SELON L'ÂGE, EN %



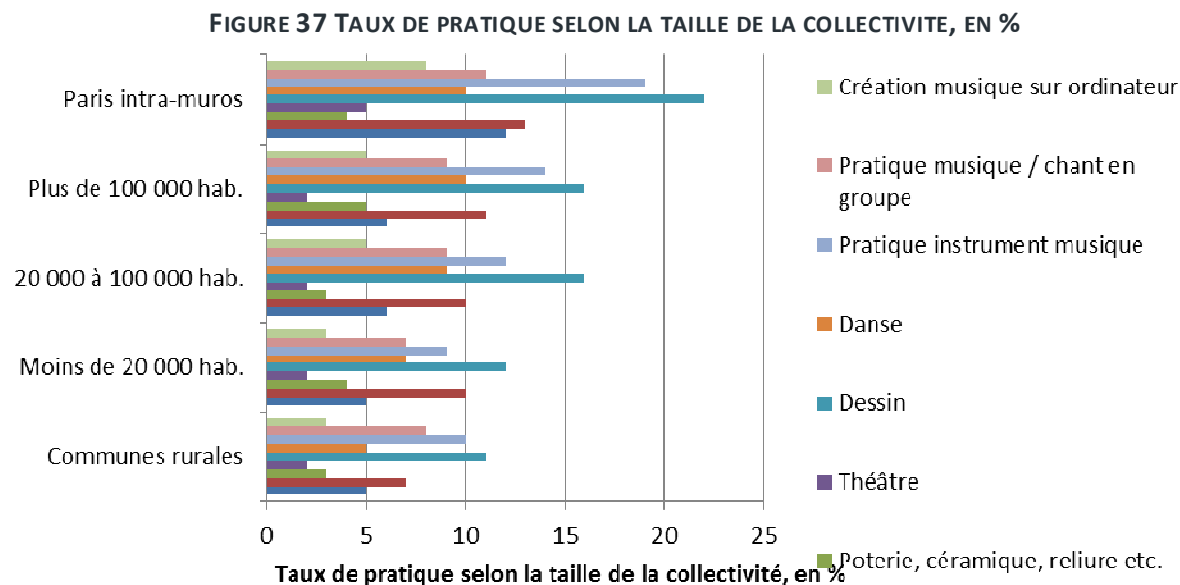
On observe de façon frappante une diminution progressive mais constante de la pratique culturelle avec l'avancée en âge, à l'exception de la poterie, reliure et autres artisanats d'art.

FIGURE 36 TAUX DE PRATIQUE PAR NIVEAU DE DIPLOME, EN %



Le niveau de diplôme exerce également une influence sur le taux de pratique, les plus diplômés étant généralement les plus actifs. Notons que les élèves et étudiants sont ceux qui ont le taux de pratique le plus élevé. Dans la même logique, les Etudiants et Lycéens sont les deux CSP qui ont le plus fort taux de pratique culturelle, devant les cadres et professions intellectuelles supérieures, les demandeurs d'emploi, les professions intermédiaires et les anciens cadres et professions intellectuelles supérieures.

Sans surprise la taille de l'agglomération a surtout un impact si l'on compare Paris au reste de la France.



Considérant qu'il y a sur le territoire une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures et des jeunes, il devrait y avoir un vivier important de personnes susceptibles de s'adonner aux pratiques culturelles. Il faut cependant ajouter à l'équation la dynamique périurbaine du territoire. Une enquête sociologique réalisée en 2009 par Florian Poulin sur les nouveaux habitants du Pays Entre Seine et Bray fait ressortir les éléments suivants : « Du fait de leur travail, les nouveaux habitants du pays Entre Seine et Bray estiment avoir peu de temps à consacrer aux loisirs et à la culture, même s'ils affichent généralement un désir de se cultiver. Le temps libre étant généralement réservé, pour ceux qui viennent de s'installer, à la poursuite des derniers travaux d'installation et d'aménagement du domicile, mais aussi à s'occuper de leurs enfants, quel que soit leur âge. »

Nous avons interrogé 42 parents d'enfants inscrits dans les centres de loisir de Buchy, Clères et préaux. Seuls 3 d'entre eux ont déclaré pratiquer une activité culturelle en amateur alors que 17 ont déclaré qu'au moins un de leurs enfants en pratiquaient une. La raison invoquée en premier lieu pour la non-pratique est le manque de temps. Du fait de la taille réduite de l'échantillon, ces résultats doivent être interprétés avec précaution, mais donnent néanmoins une indication intéressante.

**FIGURE 38 REPONSES A LA QUESTION
«PRATIQUEZ-VOUS UNE ACTIVITE CULTURELLE
DE LOISIR EN AMATEUR ? »**

Pratique d'une activité culturelle par le parent	Nombre de citations	Fréquence
Oui	3	7.1%
Non	39	92.9%
Total des observations	42	100%

**FIGURE 39 RAISONS DE LA NON PRATIQUE DU PARENT (PLUSIEURS
REPONSES POSSIBLES)**

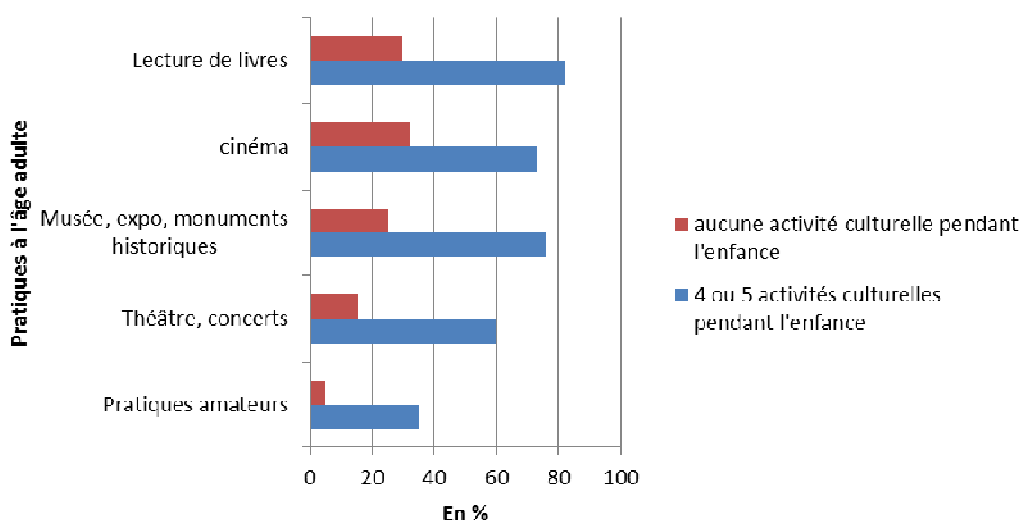
Raison de la non-pratique	Nombre de citations	Fréquence
Prix	3	7.1%
Manque d'intérêt	2	4.8%
Manque de temps	33	78.6%
Eloignement	0	0.0%
Autre	1	2.4%
Ne se prononce pas	1	2.4%
Total des observations	39	

**FIGURE 40 REPONSES A LA QUESTION « UN OU PLUSIEURS DE VOS ENFANTS PRATIQUENT-ILS UNE ACTIVITE DE
LOISIR EN AMATEUR ? »**

Pratique d'une activité culturelle par au moins un enfant (en dehors de l'école)	Nombre de citations	Fréquence
Oui	17	40.5%
Non	25	59.5%
Total des observations	42	100%

Ajoutons que Chloé Tavan, dans une étude intitulée : « Les pratiques culturelles ; le rôle des habitudes prises pendant l'enfance », fait l'analyse suivante : « 41% des personnes qui ne pratiquaient aucune activité culturelle pendant l'enfance se tiennent entièrement en retrait des loisirs culturels à l'âge adulte, contre seulement 20% pour celles qui en pratiquaient au moins une. Cette proportion ne s'élève plus qu'à 4% pour les adultes ayant eu des activités culturelles multiples étant enfants. Symétriquement, 83% des personnes qui, adultes, pratiquent au moins une activité culturelle en pratiquaient déjà une lorsqu'elles avaient entre 8 et 12 ans. » On mesure ainsi l'importance de la sensibilisation aux pratiques culturelles dès le plus jeune âge.

FIGURE 41 LIENS ENTRE LES PRATIQUES CULTURELLES PENDANT L'ENFANCE ET CELLES A L'ÂGE ADULTE



Champ : personnes de 15 ans et plus, n'ayant pas été élevées en institution

Lecture : 30% des personnes qui ne pratiquaient aucune activité culturelle étant enfants lisent à l'âge adulte

Source : enquête « Transmissions Familiales », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2000, INSEE

➔ Il apparaît que le territoire du Pays entre Seine et Bray, du fait de ses données socio-démographiques dispose d'un potentiel de développement des pratiques culturelles amateurs. Il est cependant contraint par le mode de vie péri-urbain de ses habitants, qui souhaitent avoir à leur disposition un ensemble de services notamment pour leurs enfants, tout en ayant peu de temps pour s'adonner aux loisirs culturels. Si les parents inscrivent volontiers leurs enfants dans différentes disciplines sportives ou culturelles, nous allons voir qu'ils ne s'investissent pas pour autant dans la vie associative.

2. La crise du bénévolat

La crise du bénévolat n'est pas spécifique aux associations proposant des activités de loisirs culturels amateurs mais concerne plus largement les associations du domaine culturel et même l'ensemble du milieu associatif. Cependant, au sein du Pays entre Seine et Bray, la catégorie d'associations culturelles qui semblent la plus touchée est celle des associations proposant des loisirs culturels.

76% des associations déclarent fonctionner avec moins de 30 bénévoles. Ce chiffre ne correspond pas au nombre de personnes véritablement investies dans l'association ou en charge de responsabilités. Ce chiffre correspond plutôt aux personnes disponibles pour « donner des coups de main ».

Lorsque l'on demande aux associations de classer leurs difficultés par ordre croissant (1 = la difficulté la plus importante), le manque de bénévoles arrive en première position avec un rang moyen de 1.83 suivi de la difficulté à recruter des membres pour le bureau de l'association (2.42). Lorsqu'il leur est demandé de classer leurs projets par ordre de priorité, c'est à nouveau la recherche de bénévoles qui arrive en tête (3.08) suivie de « assurer la survie de l'association »

FIGURE 42 CLASSEZ DE 1 A 5 PAR ODRE D'IMPORTANCE, LES DIFFICULTES QUE VOUS AVEZ RENCONTREES AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION (1= LA PLUS GROSSE DIFFICULTE)

Projets	Rang moyen
Augmenter le nombre de bénévoles	3.08
Assurer la survie de l'association	3.67
Développer l'offre d'activités	3.85
Augmenter le nombre d'adhérents	4.25
Développer les partenariats	4.46
Trouver des locaux adéquats	4.58
Développer la communication	4.92
Organiser davantage d'évènements	5.36
Recruter du personnel	6.70

Données diagnostic culturel Pays entre Seine et Bray 2011 (17 associations interrogées)

FIGURE 43 CLASSEZ LES PROJETS SUIVANTS DE 1 A 9 PAR ORDRE DE PRIORITE POUR VOTRE ASSOCIATION (1= LE PLUS IMPORTANT)

Difficultés	Rang moyen
Manque de bénévoles	1.83
Difficulté à recruter des membres dans le bureau de l'association	2.42
Manque de locaux adaptés	3.08
Difficultés de financement	3.09

Données diagnostic culturel Pays entre Seine et Bray 2011 (17 associations interrogées)

Le renouvellement des membres du bureau est problématique dans une très large majorité d'associations proposant des loisirs culturels amateurs. Les présidents ou présidentes qui sont parfois en poste depuis de nombreuses années, aspireraient à passer le relais mais n'y parviennent pas faute de personnes intéressées ou disponibles. Les associations sont parfois à la limite du nombre légal de personnes nécessaires pour constituer un bureau et peinent à trouver des personnes « qualifiées » notamment pour le poste de trésorier, malgré des appels répétés auprès des adhérents. Il faut dire que lors des assemblées générales, beaucoup se plaignent de n'avoir qu'une fraction minime d'adhérents présents (pouvant aller jusqu'à moins de 2% d'adhérents présents).

Parfois, il existe des craintes importantes autour du départ d'un membre fondateur de l'association, souvent président et qui de par son investissement ou ses compétences semble indispensable et irremplaçable.

La très grande majorité des présidents d'associations que nous avons rencontrés, expliquent cette « pénurie » de bénévoles par des changements de mentalité. Ils expliquent que les adhérents sont de plus en plus dans une logique consumériste et refusent les contraintes liées à l'engagement bénévole. D'autres évoquent l'arrivée d'une nouvelle population en zone péri-urbaine. Cette population plutôt issue des milieux urbains, souhaite retrouver le même niveau de service en s'installant à la campagne et considère « comme un dû » de bénéficier d'une offre de loisirs à proximité de leur domicile. D'ailleurs, ce sont parfois ces mêmes personnes qui ont constitué des associations, en constatant qu'il n'y avait pas de cours dans la discipline de leur choix à proximité.

La « crise du bénévolat » n'est pas une donnée propre au Pays entre Seine et Bray et se vérifie dans les données nationales. Le rapport « La France bénévole 2011 » évoque : les « difficultés de renouvellement des conseils d'administration avec paradoxalement un accueil trop souvent timide réservé aux jeunes et aux femmes ; un affaiblissement du militantisme avec une attirance pour l'action aux dépens de l'adhésion à un engagement collectif ; niveau de responsabilité accrue et complexité croissante de la conduite d'une association ; difficulté pour certains de passer de la culture d'entreprise à la culture associative... ». Ce commentaire s'applique aux associations tous domaines confondus, mais on remarque, hormis la question de l'accueil des femmes, que cela illustre bien la situation des associations culturelles.

Une des données clefs de cette problématique est donc la motivation des bénévoles. Le tableau suivant laisse apparaître que l'argument selon lequel, être impliqué bénévolement dans une association représente une aide dans la vie professionnelle. Cela peut-être mobilisateur et peut être mis en avant particulièrement auprès des jeunes adultes de moins de 40 ans.

FIGURE 44 BAROMETRE D'OPINION DES BENEVOLES : LIEN ENTRE L'ACTIVITE BENEVOLE ET L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Estimez-vous que votre activité bénévole... ? (réponses multiples)

	18-25 ans	26-40 ans	40-60 ans
Peut vous aider pour votre parcours professionnel, notamment dans votre CV	82%	59%	27%
Peut vous aider professionnellement, grâce à des compétences acquises dans l'association	72%	58%	26%
Peut vous aider professionnellement, grâce à l'épanouissement personnel que vous apporte l'action bénévole	74%	65%	36%
Peut vous aider professionnellement, grâce aux relations que vous tissez dans le bénévolat	53%	43%	21%
Peut vous desservir car vous avez moins de temps pour votre activité professionnelle	4%	6%	4%
N'a aucun rapport avec vos activités professionnelles	8%	18%	31%

Source : baromètre d'opinion des bénévoles – Janvier 2011

Cette affirmation est d'autant plus vraie, si l'implication dans la vie associative est l'occasion d'acquérir des compétences ou de développer des savoir-faire. Ainsi, le manque de bénévoles se combine avec un deuxième facteur : le manque de formation, qui rend le fonctionnement de certaines associations périlleux. Nombreux sont les acteurs locaux qui constatent que l'on retrouve « les mêmes personnes partout » ou « ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent ». Nous pouvons retraduire qu'il y a peu de bénévoles actifs et qu'ils s'investissent dans plusieurs associations à la fois. Nous le verrons plus tard, cette tendance est encore plus forte chez les personnes de plus de 55 ans. Parfois sans réelle appétence, les bénévoles acceptent de « rendre service » ou de « dépanner ». Cependant, ces personnes ont parfois perdu leur dynamisme, semblent dépassées par les tâches qui leur sont confiées du fait de l'évolution technologique et auraient besoin d'une formation adaptée.

Le rapport précédemment cité « la France bénévole 2011 » donne quelques éclairages au sujet de la problématique de la formation des bénévoles dans les associations. Ainsi, « près de 40% des associations ont une action régulière de formation, avec des moyens humains et/ou financiers. Mais au-delà de cette moyenne, l'écart est important, par exemple, entre le secteur culturel (24%) et ceux du sport, du social et de la santé (45%). ». Cette donnée correspond tout à fait à la réalité de la vie associative du Pays entre Seine et Bray, où les associations culturelles sont souvent dans des

situations financières précaires, avec une capacité d'autofinancement très limitée. Ce constat rend difficile l'investissement dans la formation des bénévoles mais cet aspect n'est pas souvent perçu comme prioritaire. En effet, on considère encore souvent que le « culturel » ne nécessite ni professionnalisation, ni formation.

Les auteurs du rapport précisent en outre que « Les postures des bénévoles vis-à-vis de la formation sont différentes de celles des salariés. Elle n'est pas vécue comme un droit, elle n'est pas toujours une récompense ni une promesse de progression. C'est un « passage obligé », certes librement accepté, qu'il faut assumer pour être à la hauteur du projet. La demande de formation et l'appétence à la formation se jouent donc sur des facteurs de motivation autour de l'implication dans le projet associatif et l'acceptation totalement libre d'exigences pour être à la hauteur du projet.[...] Une formation à l'entrée dans l'association, l'accompagnement par un tuteur sont des facteurs de satisfactions : notamment concernant la convivialité (68% contre 59%), concernant leur épanouissement personnel (56% contre 50%), ou encore s'agissant de leur sentiment que le bénévolat est un moyen d'accéder à des responsabilités (15% contre 11%). » La formation peut donc être un moyen envisagé pour augmenter la satisfaction des bénévoles, renforcer leur motivation et ainsi encourager leur « fidélisation ».

Les auteurs du rapport évoquent enfin que « Le stage n'est pas perçu comme le moyen dominant, encore moins unique, de la formation. C'est la combinaison fine entre formation formelle et formation « sur le terrain » qui constitue la clé, à la fois de la motivation des bénévoles (« appétence ») et de l'efficacité de la formation. Dans les associations, il est avant tout question de formation permanente. » La formation peut également intégrer les nouvelles technologies, voire s'imaginer à distance.



La crise du bénévolat est une donnée constatée et vérifiée, qui fragilise grandement le fonctionnement des associations de loisirs culturels et plus largement les associations culturelles. Les bénévoles s'épuisent, les conseils d'administration ne sont pas renouvelés et on « bouche les trous » avec des personnes qui n'ont pas l'appétence ou les compétences pour leurs fonctions.

Deux types de positions, qui ne sont pas forcément antithétiques, répondent à ce constat. D'une part, on pourrait envisager une professionnalisation progressive, qui permet de garantir une certaine qualité de service, avec le risque de finir de « tuer » l'esprit associatif et bénévole qui était une composante du milieu rural. D'autre part, on pourrait encourager les associations à « remobiliser » les bénévoles, en travaillant sur la formation et en misant sur les moins de 40 ans, qui peuvent y voir une aide à leur vie professionnelle. Il s'agirait alors de s'adapter au changement de mentalité qui consiste à ne plus vouloir s'engager de façon durable ou « désintéressée », au lieu de se contenter de le déplorer. Ainsi en partant du postulat que tout bénévole recherche à travers son engagement des bénéfices secondaires tels que le développement de son réseau social, professionnel ou encore la reconnaissance, les associations devraient se poser la question de ce qu'elles sont à leur offrir, pour les remercier et les motiver.

La sensibilisation à la vie associative pourrait aussi être considérée comme une nécessité auprès des jeunes collégiens ou lycéens, avec le développement de juniors associations par exemple (cf partie : place des jeunes dans la vie culturelle locale). Par ailleurs, les associations, à défaut d'avoir les moyens d'employer un jeune en contrat salarié, pourraient aussi envisager un recrutement en service civique ou même en service volontaire européen.

Enfin, dans des associations en situation difficile, il peut paraître opportun de réaliser un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), qui permettra d'identifier les besoins organisationnels, financiers et stratégiques afin d'aboutir à un plan d'action.

3. Partenariat et mise en réseau

Les associations de loisirs culturels développent généralement peu de contact entre elles, voire se vivent parfois comme des concurrentes potentielles. A la question « Avez-vous des contacts avec d'autres associations de même discipline ? », une large majorité d'associations de loisirs culturels du Pays entre Seine et Bray a répondu « rarement » ou « occasionnellement ». A la même question concernant les associations de disciplines différentes, une majorité a répondu « jamais » ou « rarement ».

FIGURE 45 REPONSES A LA QUESTION : AVEZ-VOUS DES CONTACTS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS DE MEME DISCIPLINE ?

Contact associations même discipline	Nb. cit.	Fréq.
Jamais	1	5,9%
Rarement	6	35,3%
Occasionnellement	7	41,2%
Régulièrement	1	5,9%
souvent	2	11,8%
TOTAL OBS.	17	100%

Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 17 associations de loisirs

FIGURE 46 REPONSES A LA QUESTION : AVEZ-VOUS DES CONTACTS AVEC DES ASSOCIATIONS D'AUTRES DISCIPLINES ?

Contact asso disciplines différentes	Nb. cit.	Fréq.
Jamais	5	29,4%
rarement	6	35,3%
occasionnelement	4	23,5%
régulièrement	2	11,8%
souvent	0	0,0%
TOTAL OBS.	17	100%

Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 17 associations de loisirs

Cependant, lorsqu'on les interroge sur leur volonté de développer les contacts avec d'autres associations, celles-ci se montrent plutôt enthousiastes, ajoutant cependant parfois « à condition que ça ne prenne pas trop de temps ». En comparant ces deux tableaux on s'aperçoit que les associations sont globalement désireuses de développer des contacts, plutôt dans des associations de même discipline.

FIGURE 47 VOLONTE DE DEVELOPPER DES CONTACTS AVEC ASSOCIATIONS DE LA MEME DISCIPLINE

Développer contact asso même discipline	Nb. cit.	Fréq.
Oui	10	58,8%
Non	3	17,6%
Ne se prononce pas	4	23,5%
TOTAL OBS.	17	100%

FIGURE 48 VOLONTE DE DEVELOPPER DES CONTACTS AVEC DES ASSOCIATIONS DANS D'AUTRES DISCIPLINES

Développer contact asso disciplines diff	Nb. cit.	Fréq.
Oui	8	47,1%
Non	7	41,2%
Ne se prononce pas	2	11,8%
TOTAL OBS.	17	100%

Cette prise de contact ne signifie pas forcément le développement de projets en commun. Les liens semblent tourner davantage autour d'échanges sur les difficultés rencontrées et solutions trouvées. Il peut aussi s'agir de mettre en place de petites collaborations.

FIGURE 49 REPONSES A LA QUESTION : CES CONTACTS AVEC DES ASSOCIATIONS DE MEME DISCIPLINE ONT-ILS ABOUTI A DES PROJETS COMMUNS ?

Projets communs asso même discipline	Nb. cit.	Fréq.
Oui	7	41,2%
Non	8	47,1%
Ne se prononce pas	2	11,8%
TOTAL OBS.	17	100%

FIGURE 50 REPONSES A LA QUESTION : CES CONTACTS AVEC DES ASSOCIATIONS DE DISCIPLINES DIFFERENTES ONT-ILS ABOUTI A DES PROJETS COMMUNS ?

projets communs asso disciplines diff	Nb. cit.	Fréq.
Oui	4	23,5%
Non	10	58,8%
Ne se prononce pas	3	17,6%
TOTAL OBS.	17	100%

Lorsque des projets communs émergent, il s'agit surtout de projets ponctuels autour de manifestations ou de spectacles. Plus rarement, il s'agit d'une volonté de développer des contacts afin d'imaginer une plus grande mutualisation. Beaucoup se montrent spontanément assez sceptiques au sujet des groupements d'employeurs, même si certains responsables, comme la présidente de l'école de musique de Quincampoix, l'envisage comme un moyen de proposer des contrats plus attractifs aux professeurs et donc de les « fidéliser ». Rares sont également les associations de loisirs amateurs qui envisageraient sérieusement de se concerter avec d'autres pour mieux répartir l'offre d'activité sur le territoire. Encore une fois, certaines associations font exception, comme l'association multi activité de Fontaine-le-Bourg par exemple.



Les associations de loisirs culturels du Pays entre Seine et Bray gagneraient très certainement à développer leur mise en réseau et des occasions de collaborations. Les projets de mise en réseau sont souvent accueillis avec réticence par les responsables, qui craignent la disparition pure et simple de leur activité au lieu de l’imaginer comme un moyen de la maintenir, la renforcer, voire la développer. La collaboration et la mise en réseau peuvent aussi bien concerner le développement de projets artistiques, que la mutualisation de ressources humaines ou encore de matériel.

4. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
Un potentiel de développement des loisirs culturels du fait des données démographiques	Un mode de vie péri-urbain qui laisse peu de place à la pratique de loisir culturel chez les adultes
Un nombre d’association de loisirs culturels assez important sur le territoire	Une pénurie croissante de bénévoles et une difficulté à intéresser et motiver les bénévoles
Des possibilités de développement importantes par la mise en réseau des associations	Un manque de communication entre les associations Une crainte de la mise en réseau

Pistes de développement :



Sensibiliser aux avantages de la mise en réseau :

Beaucoup de craintes entravent les projets de mise en réseau, autant du côté des responsables associatifs que des élus. Une sensibilisation sur les possibilités d’une telle démarche qui pourrait engendrer l’amélioration du « service » et la consolidation des structures, serait à envisager.



Favoriser la formation des bénévoles

Nous l’avons vu, c’est une problématique liée à la pénurie de bénévoles, qui se doivent d’être de plus en plus polyvalents. La formation des bénévoles aurait le double avantage d’améliorer la gestion et le fonctionnement des associations et d’augmenter la satisfaction des bénévoles liée à l’acquisition de savoir-faire et à la reconnaissance de leur implication.



Mobiliser les associations autour de la motivation des bénévoles

Il s'agit d'encourager les associations à réfléchir à ce qu'elles ont à offrir à leurs bénévoles. Certaines organisent déjà des temps de convivialité permettant de les remercier mais cette pratique devrait être généralisée et développée. L'objectif est que l'aspect « plaisir » équilibre l'aspect « contrainte ». Cela peut prendre des formes diverses telles que des repas, sorties, services ou avantages divers. Actuellement, les associations qui réussissent à maintenir voire à augmenter leur nombre de bénévoles actifs sont celles qui ont développé un « esprit » de partage, convivialité etc.



Favoriser l'implication des jeunes dans la vie associative

Cette implication nécessite une campagne de sensibilisation importante, afin de les familiariser avec la vie associative. En premier lieu, il s'agit de les encourager à s'investir dans des projets qui les concernent. On peut également insister sur l'argument selon lequel l'implication des jeunes dans la vie associative peut représenter un atout pour eux sur le marché du travail, en valorisant des savoir-faire ou des prises de responsabilités. Leur implication peut prendre des formes très diverses, de la constitution d'une junior association à une participation traditionnelle en passant par un investissement très ponctuel (Voir la partie place des jeunes dans la vie culturelle locale).

En marge de l'implication bénévole, les associations pourraient envisager de solliciter des jeunes en service civique, voire en service volontaire européen (SVE). Ce sont des démarches peu coûteuses, qui permettent aux associations de développer des projets qu'elles n'auraient pas pu mettre en œuvre faute de moyens et aux jeunes d'avoir une expérience dans le monde du travail.

Conditions de réussite :

- Ne pas envisager l'implication des jeunes sur la même temporalité que celle des adultes : privilégier les temps courts, les missions ponctuelles. L'année scolaire est le délai maximum à envisager entre l'implication dans un projet et sa concrétisation, afin de maintenir la motivation
- Confier de véritables projets ou laisser une place suffisante à l'initiative des jeunes (ne pas leur confier seulement les tâches « ingrates » sous prétexte qu'ils manquent d'expérience)
- Accepter que les jeunes puissent « travailler » à distance, surtout lorsqu'ils deviennent étudiants et déménagent dans des communes plus importantes. Ils peuvent par exemple participer à des réunions en vidéo-conférence, animer ou actualiser un site internet à distance etc. Il peut-être souhaitable que l'association s'adapte à leurs modes de communication (par exemple : se servir de facebook comme outil de planification)
- Le service civique ou le service volontaire européen ne doivent pas se substituer à un emploi salarié. Ils ne doivent pas devenir un moyen de faire des économies en ressources humaines. Ils devraient être réservés à des jeunes tout juste diplômés, avec très peu ou pas d'expérience professionnelle, et pour des missions réclamant peu de qualifications.
- Dans le cas du service volontaire européen, il est préférable que trois ou quatre associations se regroupent afin de faire venir plusieurs jeunes simultanément. Se retrouver isolé, avec de faibles possibilités de déplacement, dans le milieu rural seino-marin, pourrait paraître difficile.

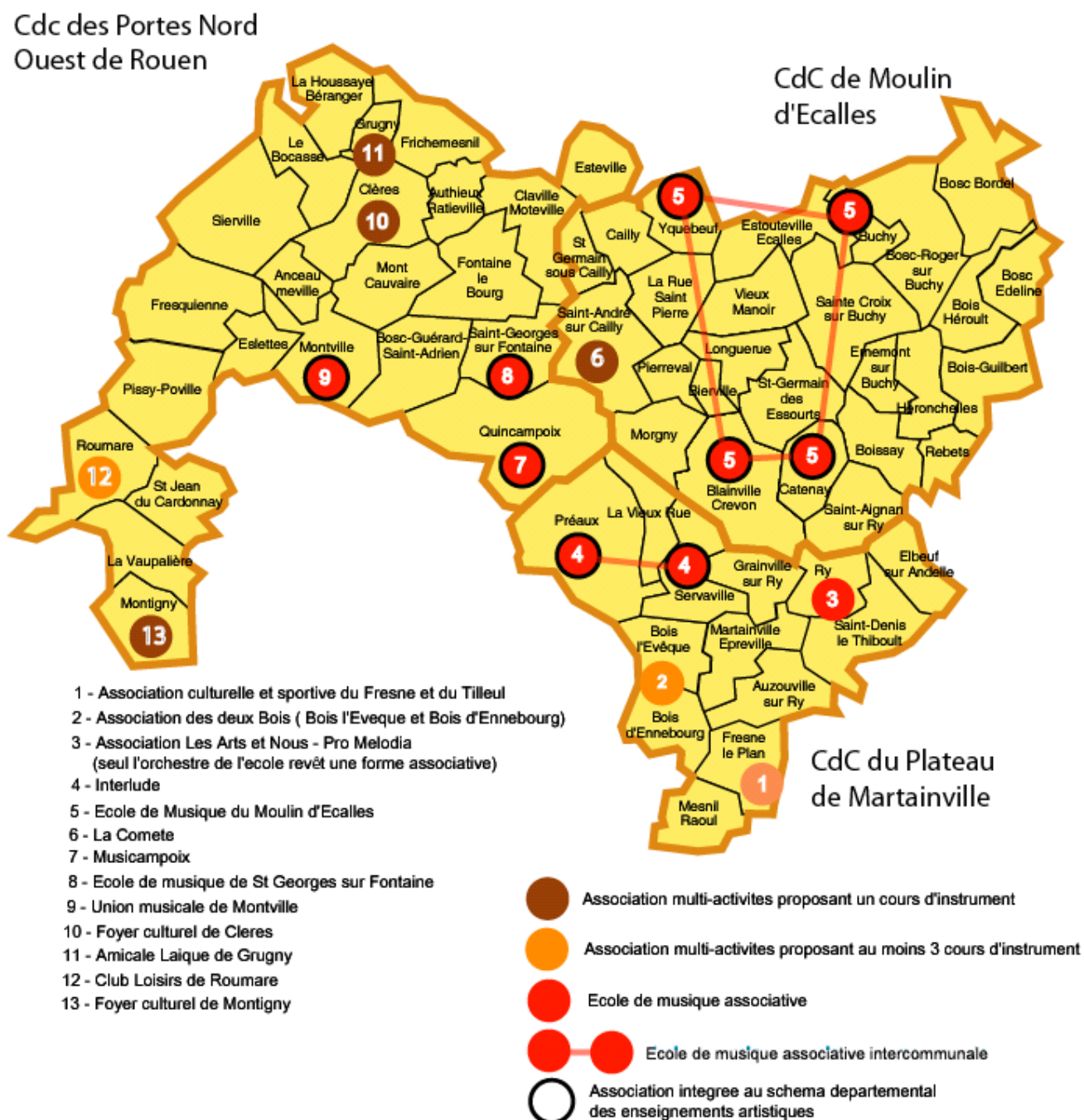
B. L'apprentissage et l'enseignement de la musique

Il existe sur le territoire un certain nombre d'écoles de musiques associatives. L'offre d'enseignement musical est complétée par un ensemble d'associations multi-activités, qui proposent généralement des cours d'un ou deux instruments. A cela s'ajoute des professeurs privés, souvent à domicile, éventuellement non déclarés. Il est très difficile d'évaluer l'ampleur de cette offre.

La situation des écoles de musique du territoire est très diverse. Certaines peinent à maintenir leur activité tandis que d'autres font le plein. Une problématique les réunit cependant, énoncée dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques « force est de constater que, bien souvent, les établissements sont restés indépendants, voire isolés, à la recherche de leurs propres solutions pour répondre le mieux possible à la demande locale, mais peu en relation les uns avec les autres. Cet état de fait découle naturellement de la manière même dont les établissements ont vu le jour et se sont développés. »

1. Localisation de l'enseignement musical

FIGURE 51 : LOCALISATION DES ECOLES DE MUSIQUE ET DES ASSOCIATIONS PROPOSANT DES COURS DE MUSIQUE



Les écoles de musique sont inégalement réparties sur le territoire. La communauté de communes de Moulin d'Ecalles apparaît comme la plus structurée, avec une école de musique intercommunale qui

dessert l'ensemble de son territoire, articulée autour de 4 communes : Yquebeuf, Catenay, Blainville-Crevon et Buchy. La communauté de communes du Plateau de Martainville dispose également d'un maillage intéressant d'écoles ou d'associations dispensant des cours de musique. Cependant, sa principale école de musique, Interlude, est dans une situation très précaire. Celle-ci ne s'organise désormais qu'autour de 2 communes alors qu'elle avait été créée initialement autour de 4 communes : Préaux, Servaville, Roncherolles et Morgny La Pommeraye. Morgny la Pommeraye a rejoint l'école de musique intercommunale lors de sa création. Roncherolles se serait désistée suite à des désaccords financiers.

Le secteur du territoire le moins bien pourvu en école de musique est pour l'instant la communauté de communes de Portes Nord-Ouest de Rouen, même si elle dispose de 2 écoles de musique relativement importantes, à Quincampoix et Montville. Ce constat peut être nuancé dans la mesure où l'école de musique de Bosc le Hard (qui n'a pas été indiquée sur la carte puisqu'elle est située à l'extérieur du Pays), figure dans le paysage de l'enseignement musical car elle reçoit des subventions de Claville-Motteville, Esteville, Frichemesnil et des Authieux Ratieville, ce qui implique qu'elle accueille des élèves de ces différentes communes. Récemment, la commune de Bosc le Hard a demandé à intégrer la communauté de communes de Portes Nord-Ouest ; la répartition des écoles de musique serait donc améliorée.

Notons que les associations multi-activités proposant des cours de musique ne sont pas intégrées au schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

2. Le schéma départemental de développement des enseignements artistiques

Les enjeux du schéma sont présentés de la manière suivante, par Jean-Yves Merle, vice président délégué à la culture au moment de son élaboration :

« En réponse aux obligations légales, le Département a décidé d'élaborer le Schéma de développement des enseignements artistiques de Seine-Maritime et d'en assurer le suivi. L'objectif principal du Schéma est d'offrir à chaque jeune du département la chance de pouvoir accéder à un enseignement de qualité de la musique et de la danse. Au-delà de l'enseignement, le Schéma s'attachera au développement des missions de sensibilisation et d'éducation, d'accompagnement des pratiques des amateurs, de diffusion et de création. Le Schéma propose essentiellement les moyens d'une organisation cohérente des relations entre tous les acteurs de l'enseignement artistique, réfléchi au niveau départemental, s'inscrivant elle-même dans le contexte régional et national. Dans ce cadre, le Département poursuivra la politique d'aide qu'il conduit depuis de nombreuses années ; seront notamment pris en compte, dans un budget maîtrisé, la qualité des projets et leur inscription dans l'organisation territoriale proposée par le Département. Celui-ci espère ainsi parvenir à une plus grande démocratisation de l'enseignement artistique et, par là même, des arts et de la culture. »

Le schéma propose un dispositif basé sur huit instances territoriales, trois réseaux principaux plus éventuellement des réseaux spécifiques et une mission départementale rattachée à la Direction de la Culture du Conseil Général.

Les huit instances représentatives :

- Sept comités locaux de l'enseignement artistique répartis sur l'ensemble du territoire au sein desquels responsables et élus travailleront ensemble
- Un conseil départemental de l'enseignement artistique chargé notamment de la coordination des comités locaux et de la relation avec le Département, la Région et l'Etat.

Les trois réseaux principaux :

- réseau des établissements municipaux et associatifs, non-classés par l'Etat pour traiter particulièrement des questions relatives aux demandes de proximité et aux relations avec les établissements classés,
- réseau des établissements classés par l'Etat à rayonnement communal ou intercommunal pour traiter particulièrement des questions relatives aux premier et deuxième cycles, éventuellement au troisième,
- réseau des établissements classés par l'Etat à rayonnement départemental et à rayonnement régional pour traiter particulièrement des questions relatives au troisième cycle, aux classes à horaires aménagés et au CEPI, ce dernier domaine étant du ressort de la "Commission Régionale".

Des réseaux spécifiques :

- Selon nécessité, danse, action en milieu scolaire, musiques actuelles, musiques traditionnelles, diverses spécialités.

La mission des enseignements et des pratiques artistiques :

- Au sein de la Direction de la Culture et de la Jeunesse - Service culture, une mission des enseignements et des pratiques artistiques ayant pour fonction d'assurer la coordination administrative et la circulation de l'information.

Pour faciliter la concertation et la coopération, le schéma définit 7 "territoires d'enseignement artistique", qui tiennent compte de la proximité géographique, d'un nombre limité d'établissements regroupés (entre 7 et 15 établissements) et de la présence d'établissements de natures différentes.

Le Pays entre Seine et Bray est à cheval sur les territoires 4 et 5, qui sont composés de la manière suivante :

FIGURE 52 TERRITOIRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 4

Département de Seine Maritime			
TERRITOIRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 4			
ROUEN - VALLEE DU CAILLY			
2 EPCI ET UNE PARTIE D'EPCI			
1 PARTIE DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION		NB COMMUNES	NB HABITANTS
PARTIE NORD OUEST DE LA COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE		13	189 650
2 COMMUNAUTE DE COMMUNES			
CC CAUX AUSTREBERTHE		7	23 525
CC DES PORTES NORD OUEST DE ROUEN		23	25 477
	TOTAUX	43	238 652
15 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE			
1 CONSERVATOIRE	AIRE D'ACTION	NB COMMUNES	NB HABITANTS
ROUEN	COMMUNALE	1	106 692
7 ECOLES MUNICIPALES			
MALAUNAY	COMMUNALE	1	6 022
HOUPEVILLE	COMMUNALE	1	2 405
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	COMMUNALE	1	7 652
DEVILLE LES ROUEN	COMMUNALE	1	10 441
MAROMME	COMMUNALE	1	12 411
MONT SAINT AIGNAN	COMMUNALE	1	21 265
CANTELEU	COMMUNALE	1	15 430
1 ECOLE EN SYNDICAT INTERCOMMUNAL			
PAVILLY - BARENTIN	INTERCOMMUNAL	2	19 307
6 ECOLES ASSOCIATIVES			
MONTVILLE	COMMUNALE	1	4 680
ROUEN AGEMUR	COMMUNALE	-	-
ROUEN GALAOR			
QUINCAMPOIX	COMMUNALE	1	2 746
SAINTE GEORGES SUR FONTAINE	COMMUNALE	1	826
MONT SAINT AIGNAN EIJ	COMMUNALE	-	-
	TOTAUX	13	209 877

FIGURE 53 TERRITOIRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 5

Département de Seine Maritime TERRITOIRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 5 ENTRE ROUEN ET BRAY			
2 EPCI, UNE PARTIE D'EPCI ET 1 COMMUNE		NB COMMUNES	NB HABITANTS
1 PARTIE DE COMMUNAUTE D'AGGLO PARTIE NORD EST DE LA COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE		15	75 391
2 COMMUNAUTES DE COMMUNES CC DU MOULIN D'ECALLES CC DU PLATEAU DE MARTAINVILLE		25 13	11 455 7 932
1 COMMUNE BOIS HEROULT		1	140
TOTAUX		53	94 778
13 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE		AIRE D'ACTION	NB COMMUNES
5 ECOLES MUNICIPALES			NB HABITANTS
DARNETAL	COMMUNAL	1	9 313
BONSECOURS	COMMUNAL	1	6 946
SAINT LEGER DU BOURG DENIS	COMMUNAL	1	3 156
AMFREVILLE LA MIVOIE	COMMUNAL	1	2 895
SAINT MARTIN DU VIVIER	COMMUNAL	1	1 513
8 ECOLES ASSOCIATIVES			
BOIS-GUILLAUME	INTERCOMMUNAL	3	23 709
LE MESNIL ESNARD	COMMUNAL	1	6 765
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	COMMUNAL	1	5 277
PREAUX	INTERCOMMUNAL	4	4 865
QUEVREVILLE LA POTERIE	COMMUNAL	1	
BELBEUF	COMMUNAL	1	2 054
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	COMMUNAL	1	1 751
YQUEBEUF	COMMUNAL	1	221
TOTAUX		18	68 465

Notons que quelques changements ont eu lieu depuis l'élaboration de ce schéma en 2007. Ainsi, la commune de Bois Héroult a été rattachée à la communauté de communes du Moulin d'Ecalles et l'école de musique d'Yquebeuf en tant que telle n'existe plus depuis la création de l'école de musique du Moulin d'Ecalles (avec 3 pôles : Yquebeuf, Blainville-Crevon/Catenay et Buchy)

Les écoles de musique identifiées dans le schéma peuvent faire l'objet de subventions de la part du conseil général. Désormais, pour accéder au dispositif d'aide, une école de musique doit être financée par une collectivité locale de plus de 10 000 habitants. Cela ne s'applique pas aux écoles rentrées dans le schéma avant cette restriction. Cette « dérogation » pourrait être réévaluée car elle n'est pas perçue comme étant totalement équitable. Le seuil de 10 000 habitants a été établi car on considère que c'est la limite qui permet à une école de musique d'être viable financièrement.

L'inscription sur le schéma n'est pas un acquis et certaines écoles de musique risqueraient d'être retirées dans la mesure où le conseil général réviserait ses critères d'admissibilité à la hausse du fait de réductions budgétaires. Cela concerne surtout les petites écoles de musique, qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de mise en réseau. Ainsi l'école de musique de St Georges sur Fontaine pourrait être concernée en premier lieu dans la mesure où il s'agit d'une petite école, avec nombre d'élèves en baisse alors qu'elle est toujours subventionnée. Cette école a d'ores et déjà pris une assurance en cas de faillite pour procéder au licenciement des professeurs.

Une exception a été faite pour l'école de musique de Moulin d'Ecalles qui est entrée dans le dispositif malgré les restrictions. Le Département a souhaité donner un signe d'encouragement car elle faisait l'objet d'un véritable soutien politique de la part de la communauté de communes. Aux yeux du conseil général, cette école a cependant une faiblesse : peu d'enseignants sont titulaires de DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique), CA (Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique) ou DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), c'est-à-dire de diplômes pédagogiques.

La mise en réseau des écoles de musique, leur inscription dans la vie culturelle locale et la définition de projets d'établissements, font partie des lignes prioritaires définies par le département. Plusieurs écoles de musique gagneraient en effet à définir ou redéfinir clairement un projet d'établissement indiquant de fait une volonté de dépasser le loisir occupationnel et ainsi justifier l'octroi de subvention. Cependant, les responsables des écoles de musique considèrent généralement qu'il ne s'agit pas d'une priorité et qu'ils n'ont pas de temps à y consacrer.



Cette structuration en « territoires » a indéniablement renforcé la concertation entre les établissements. Outre l'échange d'expériences et l'échange d'idées, ces territoires ont généré un certain nombre de projets communs tels que des orchestres par exemple, comme nous l'évoquerons plus loin.

Du fait du découpage du Pays entre Seine et Bray il y a peu de communication entre les écoles du territoire 4 et les écoles du territoire 5. C'est d'autant plus regrettable que des écoles du territoire 4 sont situées dans des communes limitrophes d'écoles du territoire 5, comme par exemple Quincampoix et Préaux.

La réduction prévisible de l'aide départementale pourrait s'avérer déstabilisante pour un certain nombre d'associations, surtout si elles se trouvent déjà en situation précaire. A ce titre, il paraît nécessaire de réfléchir à la mise en réseau des établissements dans le but d'assurer le maintien de l'offre culturelle en enseignement musical. L'aide départementale n'est cependant pas suffisamment substantielle pour constituer une véritable motivation pour les écoles de musique plus importantes ou plus solides et les encourager à envisager la mise en réseau.

3. Les disciplines

La proposition est relativement diversifiée sur le territoire même si les cours de guitare, batterie et piano, qui sont les plus populaires, dominent l'ensemble. Les élèves ont la possibilité de s'initier à une variété d'instruments tels que la clarinette, la trompette, l'accordéon ou éventuellement la contrebasse. Les écoles de musique proposent globalement le même choix d'instruments.

Plusieurs écoles de musique telles que celles de Quincampoix, Montville ou du Moulin d'Ecalles sont contraintes de refuser des élèves dans des disciplines populaires, spécialement les cours de guitare, mais aussi les cours de piano et l'éveil musical pour Quincampoix. Face à l'affluence, cette dernière a d'ailleurs fait le choix de donner la priorité aux habitants de la commune. A l'inverse, le foyer culturel

de Montigny remarque une diminution progressive du nombre d'élèves inscrits en cours de piano et a été contraint d'annuler son cours de guitare en raison d'un nombre d'élèves insuffisant. La présidente du foyer explique cela par la concurrence de l'école de musique de Canteleu située à quelques kilomètres et dont les tarifs sont beaucoup moins élevés.

Notons que l'ensemble des écoles de musique déplorent la désaffection progressive des classes d'instrument à vent telles que la flûte traversière et la clarinette ou de façon encore plus importante pour les cuivres. Le violon, encore très populaire il y a quelques années perd peu à peu des élèves. Les écoles de musique font en sorte d'encourager les élèves intéressés par les classes surchargées à choisir d'autres instruments, mais cette démarche est rarement couronnée de succès.

Ces tendances ne sont pas propres au Pays entre Seine et Bray et concernent également des écoles de musique plus importantes, comme par exemple, celle de Bois Guillaume, Bihorel, Isneauville.



Le recentrage des élèves sur un nombre très restreint d'instruments invite à réfléchir sur la pertinence de favoriser la découverte d'instruments dès l'enfance, notamment en milieu scolaire.

La revalorisation des harmonies municipales (fanfares) et le développement de liens entre ces dernières et les écoles de musique pourraient être des pistes à envisager pour favoriser la redécouverte des instruments à vent.

4. La pratique collective

La plupart des écoles de musique se mobilisent pour proposer des ateliers de pratique collective à leurs élèves. Ces ateliers permettent également de rendre l'école de musique plus attractive, notamment pour les adolescents. Plusieurs écoles de musique ont ainsi développé des ateliers de musiques actuelles, de jazz ou de djembé. Ces ateliers jouent un rôle important dans la motivation des élèves, qui y trouvent une récompense en jouant dans des formations nombreuses et un moyen de mettre en pratique les cours individuels. Par ailleurs, ces ateliers donnent lieu à des concerts, qui sortent du cadre « scolaire » de l'audition traditionnelle.

Le développement de ces ateliers tient également compte de l'évolution des pratiques instrumentales telles que nous l'avons décrite dans le paragraphe précédent. Ainsi, les écoles de musique qui doivent faire face à la sur-représentation des élèves en guitare, piano ou batterie et à une pénurie d'élèves en cuivres ou en violon vont être plus à même de proposer un atelier de musique actuelle qu'un orchestre symphonique.

La création de « territoires » dans le cadre du schéma d'enseignements artistiques du Conseil général de Seine Maritime a permis la constitution d'orchestres à cordes dans les territoires 4 et 5. Un projet de développement d'un ensemble de cuivres pour les élèves de premier cycle du territoire 4 serait également à l'étude. Ces projets sont d'autant plus intéressants que les écoles ne seraient pas en mesure de les proposer individuellement. Pour l'instant, il s'agit de projets développés sur une « session ». Certains directeurs émettent le souhait qu'ils deviennent plus réguliers. Notons que ces

projets ne concernent que les écoles répertoriées dans le schéma des enseignements artistiques du territoire.

Les associations de loisirs culturels proposant des cours d'un ou plusieurs instruments de musique ne sont pas en mesure de proposer des ateliers de pratique collective.



Les écoles de musique du territoire ont su s'adapter aux évolutions de la demande en pratique instrumentale et maintenir une offre attractive d'ateliers de pratique instrumentale collective.

La coopération et les projets développés dans le cadre des territoires définis par le schéma d'enseignements des pratiques artistiques semblent prometteurs et fructueux.

Il peut sembler regrettable que tous les élèves inscrits à des cours de musique dans des associations non intégrées aux territoires 4 ou 5 du conseil général se retrouvent exclus de ce type de projets. On pourrait espérer un renforcement des collaborations entre les établissements intégrés ou non au schéma départemental des enseignements artistiques.

5. L'enseignement

Généralement, les écoles de musique recrutent leurs professeurs en contrat CDI. Quelques écoles de musique, telles que celle de St Georges sur Fontaine, offrent la possibilité aux enseignants de travailler en tant qu'auto-entrepreneurs. Notons que c'est également le cas de certaines associations de loisirs multi-activités dispensant des cours de musique, telles que l'amicale laïque de Grugny qui ne fonctionne qu'avec des enseignants auto-entrepreneurs.

L'Ecole de musique du Moulin d'Ecalles est la seule à s'être structurée en groupement d'employeurs. Les autres proposent en général à leurs professeurs des contrats pouvant aller de quelques heures à 30 minutes par semaine. Les professeurs enseignant dans des disciplines populaires telles que la guitare, le piano ou la batterie s'en sortent mieux que les professeurs des classes d'instruments à cuivre par exemple. Globalement les écoles de musique rencontrent des difficultés à recruter des professeurs diplômés, dans les classes d'instruments les moins demandés, car le nombre d'heures proposé par semaine est trop limité. Au lieu de recruter un professeur pour un seul élève, certaines écoles redirigent l'élève vers des écoles de la CREA.

Les écoles de musique les plus importantes telles que celle du Moulin d'Ecalles n'ont pas de difficulté à recruter mais des difficultés à trouver des professeurs remplaçants lorsque nécessaire.

La question des diplômes fait débat. Comme nous l'avons signalé, le conseil général encourage et favorise les écoles qui recrutent des professeurs titulaires d'un diplôme pédagogique, tels que le DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique), le CA (Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique) ou le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant). Cependant, la grande

majorité des écoles de musique du territoire fonctionne avec des professeurs titulaires de DEM²¹ (Diplôme d'Etudes Musicales) ou de médailles de conservatoire. Ces diplômes garantissent un niveau technique, artistique mais n'offrent pas de garantie concernant la formation pédagogique. Notons que l'Ecole de musique de Moulin d'Ecalles exige que ses professeurs soient des musiciens en activité. Certains directeurs regrettent d'avoir des difficultés à « garder » leur personnel qualifié (titulaire d'un diplôme pédagogique) dans la mesure où le nombre d'heures proposées de même que la rémunération ne sont pas attractifs.

Madame Cueille, responsable des enseignements artistiques au Conseil Général souligne qu'il existe une forte corrélation entre la qualification des professeurs et le nombre d'élèves dans une école.

L'école de musique de Moulin d'Ecalles est celle qui emploie le plus de professeurs, avec un effectif de 18 personnes, soit environ 4 équivalents temps plein.

Les écoles de musique se positionnent pour la plupart de façon intermédiaire entre l'apprentissage très exigeant et encadré des conservatoires et le loisir purement récréatif. Les directeurs d'établissement revendiquent une certaine exigence de formation et de sérieux dans l'apprentissage, en imposant par exemple la formation musicale (anciennement appelée solfège) pendant plusieurs années. Toutefois, ils sont plusieurs à insister sur les notions de plaisir et convivialité dans l'apprentissage. Leur objectif n'est pas de pousser leurs élèves à intégrer le conservatoire. Si certains le souhaitent, ils feront cependant en sorte de les y encourager. Les professeurs s'adaptent aux envies et ambitions de leurs élèves. Quelques élèves des écoles de musique du territoire parviennent chaque année à intégrer le conservatoire régional de Rouen.



Les écoles de musique semblent avoir globalement conscience de la nécessité de recourir à un personnel titulaire de diplômes pédagogiques. En ce qui concerne les associations de loisirs culturels, la situation diffère légèrement dans la mesure où la notion de divertissement prime sur la notion de formation.

Il apparaît que les écoles et associations gagneraient à se mettre en réseau ou à minima à s'organiser en groupements d'employeurs, afin de pouvoir proposer des contrats plus attractifs aux enseignants, avec un nombre d'heures de travail hebdomadaire plus conséquent et éventuellement un salaire bonifié. Ils auraient ainsi la possibilité de conserver leurs enseignants et d'attirer un personnel plus qualifié tout en facilitant la gestion des ressources humaines. Cela permettrait peut-être également de favoriser une meilleure application de la convention collective de l'animation dont relèvent les professeurs.

²¹ Le Diplôme d'études musicales (DEM) est le plus haut diplôme musical français délivré par les Conservatoires à rayonnement régional ou départemental

6. Les élèves

Nous avons d'ores et déjà indiqué que les écoles de musique enregistraient une diminution des inscriptions dans certaines disciplines (cuivres, bois et cordes frottées) tandis qu'au moins trois écoles (Quincampoix, Montville et Moulin d'Ecalles) se voient contraintes de refuser des élèves dans un ou plusieurs des cours suivants : guitare, piano, éveil musical.

L'école de musique la plus importante sur le territoire en termes de nombres d'élèves inscrits est celle du Moulin d'Ecalles. La moins importante selon cette donnée est celle de St Georges sur Fontaine. Alors que l'école de musique de Quincampoix arrive à saturation depuis quelques années et ne souhaite pas augmenter son nombre d'élèves par crainte d'un surcoût et de difficultés de gestion (ressources humaines et locaux), l'école de Saint Georges sur Fontaine de même qu'Interlude sont confrontées à une diminution de leurs effectifs. La défection de deux des communes fondatrices d'Interlude a fragilisé celle-ci dans la mesure où les tarifs ont globalement augmenté du fait de la réduction des subventions. Les habitants de Morgny et de Roncherolles ne bénéficient plus des tarifs préférentiels accordés aux habitants des communes-membres. De 125 élèves en 2009-2010 (dont 35 de Roncherolles), l'école est passée à 75 élèves en 2010-2011.

Les enfants de 7 à 17 ans représentent la classe d'âge la plus représentée parmi les élèves. On note une défection des adolescents à partir de 17 ans ce qui correspond à la fin de la terminale et à l'entrée dans les études supérieures. On trouve une part plus importante d'adultes dans les ateliers ou orchestres, qui sont généralement accessibles même si l'on ne s'inscrit pas en cours individuel. De même, les adultes sont présents dans les ateliers de chorale, lorsque les écoles ou les associations en proposent.

La provenance des élèves varie d'une école de musique à l'autre. Ainsi, si la plupart des écoles de musique accueillent volontiers des élèves ne provenant pas des communes membres (plus d'un tiers des élèves d'Interlude par exemple), l'école de Quincampoix fonctionne presque en exclusivité avec des habitants de la commune et leur donne la priorité. La totalité des écoles de musique pratique des tarifs différents en fonction de la provenance de leurs élèves.

7. Les tarifs

Il n'y a pas de différence notable entre les tarifs pratiqués par les écoles de musique et ceux pratiqués par les associations de loisirs proposant des cours de musique. Il existe par contre une différence importante entre l'ensemble de ces tarifs et ceux proposés dans les conservatoires ou écoles de musiques importantes de grandes communes à proximité, qui sont moins chers.

On note des variations importantes d'une école de musique à l'autre selon sa taille et selon l'importance des subventions, qui permettent de diminuer le prix de l'inscription. La communauté de communes du Moulin d'Ecalles a, par exemple décidé de financer pour moitié le coût d'inscription des enfants à l'école de musique. Les écoles de musique n'augmentent pas leurs tarifs de gaieté de cœur et plusieurs pensent être trop onéreuses mais ne voient pas comment réduire leurs coûts. C'est

notamment le cas de l'école de musique Interlude qui perd des élèves du fait de ses tarifs élevés et se retrouve dans une situation précaire.

Aucune des écoles de musique ne tient compte du quotient familial dans le calcul des tarifs. Seuls le nombre d'enfants inscrits par famille ou le nombre d'instruments pratiqués peuvent éventuellement donner lieu à une réduction, généralement minime.

L'inscription en école de musique reste donc onéreuse et concerne essentiellement les enfants de familles plutôt aisées. Si une majorité de directeurs ou présidents le regrettent, l'un d'entre eux assume en disant « de toutes façons, les habitants de la commune sont aisés ».

La plupart des écoles offrent des solutions intermédiaires en permettant aux élèves d'intégrer les ateliers, sans avoir l'obligation de s'inscrire aux cours individuels. Certaines proposent des inscriptions au semestre ou encore un échelonnement du paiement.

La totalité des écoles de musique pratiquent des tarifs différents selon la provenance des élèves. Les tarifs peuvent varier du simple au double selon qu'on habite dans la commune de l'école de musique, dans une commune ayant passé une entente avec l'école de musique ou dans une autre commune. Or un certain nombre de communes sur le territoire n'ont pas d'entente avec les écoles de musique, ce qui implique des tarifs d'inscription prohibitifs pour les habitants, pouvant s'élever jusqu'à 745€ l'année.



On peut regretter que la pratique de la musique soit l'activité de loisir culturel amateur la plus onéreuse. C'est d'autant plus regrettable que c'est l'une des rares activités de loisir culturel amateur à ne pas être désertée par les adolescents.

Dans ce contexte, l'initiative de la communauté de communes de Moulin d'Ecalles de contribuer pour moitié au coût d'inscription des enfants à l'école de musique est à saluer, comme marque d'une volonté politique de rendre la pratique musicale accessible. Cette volonté a cependant un coût qui peut être acceptable dans l'hypothèse où le nombre d'élèves se maintiendrait mais qui pourrait devenir problématique s'il venait à trop augmenter.

Il conviendrait peut-être d'envisager un soutien de la communauté de communes tenant compte du quotient familial. Sous réserve de vérification, on pourrait penser qu'un tel système serait moins onéreux et peut-être plus équitable. En effet, il est probable que les familles les plus aisées auraient, de toutes façons inscrit leur enfant, tandis que le coût reste suffisamment prohibitif pour décourager les familles aux revenus limités. Ce dispositif n'a, semble-t-il, pas permis d'augmenter le nombre d'inscriptions.

Dans l'éventualité où un système d'aide à la pratique musicale proportionnel au quotient familial serait instauré et permettrait de réaliser des économies, celles-ci pourraient être investies dans l'intervention en milieu scolaire afin de toucher le plus d'enfants possible.

Notons que si la volonté politique est un ingrédient nécessaire de la démocratisation de la pratique musicale, certaines associations surestiment les capacités financières des collectivités et ne mesurent pas toujours l'impact financier qu'une participation au coût d'inscription peut représenter.

8. Les locaux

Certaines écoles de musique disposent de locaux spécialement dédiés, telles que l'Union Musicale de Montville, Ry, Préaux (partiellement) et l'École de musique du Moulin d'Ecalles. Sur le site d'Yquebeuf, cette école de musique vient d'ailleurs de rénover l'ensemble de ses locaux et de construire une salle de spectacle, adaptée aux musiques actuelles qui pourra être utilisée par la chorale, l'orchestre et les ateliers.

Notons que si l'école de musique de Montville a la chance de bénéficier de locaux dédiés, ceux-ci se trouvent à l'étage d'un bâtiment dépourvu d'ascenseur. Ceci pose problème à l'accessibilité des élèves à mobilité réduite.

D'autres écoles de musique et des associations de loisirs multi-activités qui proposent des cours de musique doivent partager des locaux municipaux avec d'autres associations. C'est entre autres, à cause de cette contrainte que l'école de musique de Quincampoix ne peut envisager de développer son activité, car les créneaux horaires disponibles dans ces locaux sont limités.

9. Le parc instrumental

Seules les grandes écoles de musique (Montville et Moulin d'Ecalles) sont en mesure de louer à des prix modiques des instruments à leurs élèves. Ces locations sont possibles pour les 3 ou 4 premières années, en échange d'un chèque de caution. L'Union musicale de Montville dispose de saxos, flûtes, trompettes, trombones et violons.

Pour la location de certains instruments tels que le violoncelle, l'école passe une convention avec une autre école de musique du secteur. Inversement, l'Union musicale prête des instruments de musique à certaines écoles lorsqu'elle n'en a pas besoin. L'école ne loue pas de guitare dans la mesure où le coût d'achat est relativement réduit et en raison de la très forte demande.

L'école de musique du Moulin d'Ecalles se constitue un parc d'instruments, à partir de celui qu'elle a racheté à l'école de musique d'Yquebeuf. Elle complète ce parc grâce à un partenariat avec le Crédit Agricole.

Ces locations ont l'avantage de permettre de limiter les coûts liés à la pratique d'un instrument, surtout pour des instruments dont le coût d'achat est élevé ou qui nécessitent d'être renouvelés au fur et à mesure de la croissance de l'enfant (violon par exemple). Ils ont également l'avantage de permettre aux enfants et aux adolescents débutants de « tester » l'instrument afin de savoir si la discipline leur convient. Face à des adolescents ou même des enfants qui ont tendance à passer d'une activité à l'autre, cette solution permet d'envisager l'inscription plus sereinement pour les parents.

Un autre acteur culturel, l'Espace Musical²² propose gratuitement des prêts d'instruments dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine de lutherie normande. Ainsi, chaque année, une trentaine d'instruments en provenance des collections de l'Espace Musical, circule entre les mains des musiciens amateurs du secteur. Cependant, ces instruments ne sont pas toujours adaptés aux enfants et à l'étude, en raison de leur taille ou de leur perfectionnement.



La location d'instruments aux élèves débutants est aussi un moyen d'encourager les élèves désirant s'initier à des instruments moins à la mode et permet ainsi de conserver une diversité dans les écoles de musique. L'achat d'un instrument de musique, en plus des frais d'inscriptions, constitue un frein indéniable à la pratique instrumentale des familles aux revenus limités.

La mise en réseau apparaît encore une fois nécessaire pour favoriser une meilleure circulation des instruments en location entre les écoles de musique.

10. Les partenariats et la mise en réseau

Mis à part les projets et liens créés dans le cadre des territoires définis par le schéma de développement des enseignements artistiques du conseil général, les écoles de musique de même que les associations de loisirs multi-activités proposant des cours de musique, ont une tendance à fonctionner de manière isolée.

Quelques projets ponctuels en lien avec d'autres disciplines ont cependant été développés. En voici quelques exemples :

- L'école de musique de Quincampoix a développé des liens avec l'école de danse de la commune pour présenter chaque année un spectacle commun dans le cadre du Téléthon.
- Le directeur de l'école de musique de Moulin d'Ecalles indique qu'il souhaiterait qu'il y ait plus de liens entre les acteurs culturels du territoire et développer ainsi les projets transdisciplinaires.
- Si l'Union musicale de Montville a peu de liens avec des associations de danse ou de théâtre du territoire, elle a développé des liens avec la bibliothèque et le Musée des Sapeurs Pompiers de France à Montville où les élèves se produisent en concert, par exemple à l'occasion de vernissages.

Plusieurs écoles de musique se posent ou se sont posé la question de l'intégration de leur association à une association de loisirs multi-activités. C'est par exemple le cas d'Interlude et de Musicampoix. Le manque de bénévoles, les difficultés de communication ou les difficultés financières font partie des arguments présentés en faveur d'un tel rapprochement. A l'heure actuelle, aucune de ces hypothèses ne paraît être sérieusement envisagée.

²² Voir la partie sur les associations de valorisation du patrimoine

La communauté de communes du Plateau de Martainville se poserait la question de la pertinence d'une structuration des écoles de musique à l'échelle intercommunale, sans pour autant envisager la création d'une régie. Les difficultés rencontrées par les écoles de musique de son territoire : Interlude et Ry, de même que l'existence de deux associations de loisir multi-activités proposant au moins 2 cours de musique sont des arguments en faveur de ce projet.

A priori, aucun projet de mise en réseau des écoles de musique n'a été envisagé sur la communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen. Les deux principales écoles de musique : Quincampoix et Montville ont un bassin de population suffisant pour remplir leurs classes. L'école de musique de Quincampoix paraît cependant ouverte à l'hypothèse d'un rapprochement avec une autre école de musique, pour faciliter son fonctionnement.



La mise en réseau des écoles de musique apparaît comme une nécessité au regard des difficultés de fonctionnement d'un certain nombre d'écoles de musique et pour maintenir, voire améliorer, l'offre en cours de pratique instrumentale dans les communes. Que ce soit pour faire face aux difficultés posées par le recrutement de professeurs, la création de parcs instrumentaux ou la pénurie de bénévoles, la mise en réseau paraît incontournable. C'est également l'optique de travail du Conseil Général, qui favorise déjà et favorisera les écoles de musique se positionnant dans cette dynamique.

Encore une fois, la mise en réseau ne signifie pas privilégier les grosses structures au dépend des plus petites. Il s'agit bien de trouver, dans un fonctionnement collectif, le moyen de conserver une offre de proximité et de la développer.

La question de la transdisciplinarité est aussi à envisager comme un moyen de renforcer l'attractivité des écoles de musique. Ainsi, développer des projets en lien avec une association de théâtre, de danse ou d'art plastique permet de proposer des projets artistiquement plus intéressants et par la même occasion de sensibiliser à la pratique instrumentale et à la découverte d'instruments.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les liens créés avec des acteurs locaux quels qu'ils soient (commerces, associations, sites culturels etc.) renforcent les écoles de musique dans leur rôle d'animatrices du territoire. Elles les rendent également plus visibles au regard des élus qui sont chargés de leur attribuer des subventions.

11. Intervention musicale en milieu scolaire

Peu d'écoles de musique développent des projets liés à l'intervention en milieu scolaire, faute de moyens financiers et humains.

L'Union musicale de Montville est la plus active dans ce domaine. Elle propose des interventions de la maternelle au CM2. Son directeur estime que cela permet aux enfants d'entendre parler de l'école de musique. Plusieurs intervenants travaillent à l'année dans des écoles de communes autour de Montville. Sur Montville, il n'y a pas d'intervenants car certaines écoles ont déjà leur chorale et

d'autres indiquent ne pas avoir le budget nécessaire. Les écoles de Montville répondent cependant présentes lorsque l'Union musicale les sollicite par exemple pour assister à un spectacle. L'Union musicale de Montville intervient ponctuellement au collège pour des présentations d'instruments. Elle a en outre organisé quelques classes à PAC²³ (La Houssaye, Montville) pour des découvertes d'instruments.

L'an dernier, l'école de musique de Quincampoix a mis en œuvre un projet de conte musical avec 2 classes de la commune. Toute l'école de musique s'est investie pour proposer un accompagnement instrumental de la chorale de l'école. Ce projet a donné lieu à un « séminaire musical » à Bois Guillaume et à un spectacle de fin d'année. L'école et l'école de musique ont financé ce projet de façon conjointe. Ce projet restera malheureusement ponctuel en raison de l'énergie et du temps à investir, jugés trop importants.

Le directeur de l'école de musique du Moulin d'Ecalles a déjà proposé un projet d'intervention musicale en milieu scolaire à la communauté de communes, qui n'a malheureusement pas accédé à sa demande, faute de moyens. Cette thématique fait néanmoins partie de ses préoccupations.

Seules 9 des 20 écoles primaires et maternelles ayant participé à l'enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel ont répondu positivement à la question « des activités d'éveil ou d'animation musicale ont-elles lieu à l'école ? »

FIGURE 54 TYPE D'ANIMATIONS MUSICALES PROPOSEES DANS LES ECOLES (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

Type d'animations musicales	Nb. cit.	Fréq.
Eveil musical	1	5,0%
Découverte d'instruments	3	15,0%
Chant choral	9	45,0%
Autre	2	10,0%
sans objet	11	55,0%
TOTAL OBS.	20	

La lecture de ce tableau indique qu'il s'agit majoritairement d'une activité chorale. La réponse sans-objet correspond aux écoles n'organisant pas d'animation musicale. Les 9 écoles ont indiqué que ces animations avaient lieu au moins une fois par mois. Dans 6 cas sur 9, l'activité est animée par l'enseignant lui-même. Deux écoles font appel à une personne titulaire du DUMI.



L'intervention musicale en milieu scolaire offre deux avantages. D'une part, elle permet de faire indirectement la « promotion » des écoles de musique auprès des enfants et de susciter l'intérêt pour la pratique instrumentale. D'autre part et c'est plus fondamental, elle a l'avantage de mettre la musique et plus largement la culture à la portée de tous, sans distinction de moyens.

Le territoire dispose des ressources nécessaires en termes de compétences pour développer l'intervention musicale en milieu scolaire : plusieurs écoles de musique sont prêtes à s'investir pour proposer des ateliers ou des découvertes d'instruments et des associations telles que l'Espace musical sont en mesure d'apporter un complément à l'offre en intervenant sur l'histoire des instruments, la lutherie etc.

²³ Classes à projets artistiques et culturels

L'éducation artistique en milieu scolaire fait partie des préoccupations du Département qui indique dans son schéma de développement des enseignements artistiques : «L'éducation artistique en milieu scolaire est un secteur en développement dans beaucoup de collectivités : devenue une mission obligatoire des établissements, elle appelle une attention particulière ainsi que beaucoup d'échanges d'expériences et d'idées : elle constitue en effet le moyen le plus efficace de démocratisation culturelle, tous les enfants étant indistinctement concernés dans l'esprit de l'instruction publique propre à l'Education Nationale. Il apparaît essentiel de doter l'ensemble du territoire de Seine-Maritime d'une action d'éducation artistique en milieu scolaire, notamment en secteur rural où se posent des problèmes de déplacements pour les enfants d'âge scolaire, de leur domicile vers les structures d'enseignement spécialisé. »

Même si les résultats de l'enquête réalisée auprès des écoles dans le cadre du diagnostic culturel doivent être interprétés avec précaution car seul un tiers de écoles a répondu, ils indiquent que la plupart des animations proposées à l'école relèvent de l'activité chorale. On peut se féliciter de cette initiative tout en regrettant que l'approche de la musique ne soit pas plus diversifiée et qu'il n'y ait pas de contact avec les instruments.

On pourrait imaginer que l'intervention musicale ne se développe pas uniquement au sein des écoles mais également au sein des centres de loisirs, qui présentent tout comme l'école, l'avantage d'accueillir les enfants dans une certaine mixité sociale.

12. Autres organismes proposant de la pratique instrumentale collective

Plusieurs communes disposent encore d'une harmonie municipale. C'est par exemple le cas de Ry et de Fontaine-le-Bourg. Le coût d'adhésion est généralement très réduit. Notons que la valorisation des harmonies municipales et fanfare est l'une des préoccupations du Conseil Général, qui organisera en septembre 2011 les premières rencontres départementales des fanfares et harmonies de Seine Maritime.

Notons également que l'association culturelle et sportive de Catenay propose une activité orchestre depuis plus de 10 ans. Cet orchestre d'environ 25 musiciens est complété d'une chorale pour former l'ensemble Castanea qui se produit 5 à 6 fois par ans. Pour s'inscrire il faut d'ores et déjà pratiquer un instrument car aucun cours individuel n'est dispensé. Le répertoire de l'orchestre va de la musique Renaissance à la variété.



Si on ne peut apprendre à jouer d'un instrument au sein d'une harmonie ou d'une fanfare, on peut néanmoins s'y perfectionner et avoir l'opportunité et le plaisir de jouer dans un grand collectif. En dehors de la pratique musicale dans des groupes amateurs souvent en effectifs réduits, c'est le moyen le plus économique de pouvoir jouer de la musique dans un ensemble. Les harmonies mettent la musique à portée de tous, grâce à leurs coûts d'adhésion minimales et grâce à l'ambiance décontractée qui y règne, exempte de la notion d'évaluation.

13. Les chorales

L'activité chorale est très répandue sur le territoire. Un très grand nombre d'associations de loisirs multi-activités proposent une activité chorale. Citons l'ACSSME de Martainville-Epreville, l'ADASOC de Préaux, l'ABSCL de Fontaine le Bourg, l'association sportive et culturelle de Catenay, l'association sportive du Fresne et du Tilleul de Fresne le Plan, le Club de Loisir de Roumare ou encore le foyer culturel de Clères. Il s'agit souvent d'effectifs importants. Par exemple, la chorale du foyer culturel de Clères compte une soixantaine de choristes et celle de l'ensemble Castanea de Catenay en compte une cinquantaine. A cela s'ajoute des associations de chorales indépendantes telles que Buccini Cantus à Buchy. Les membres de ces chorales sont à la très grande majorité des personnes de plus de 50 ans. Les répertoires sont variés, pouvant aller d'œuvres classiques à de la variété.

Certains clubs du troisième âge proposent également des ateliers chorale, tels que l'Inter Club aînés ruraux de Martainville Epreville ou Les Roses de Noel de Fresne-le-Plan. A cela s'ajoute bien sûr les ateliers de chorale des écoles de musique. La plupart ont une chorale d'enfants et une chorale adultes.

Depuis 2 ans se tient une manifestation initiée par le Conseil Général au Parc de Clères, intitulée Voix et Chemins en Seine Maritime. Pendant 2 jours, une vingtaine de chorales amateurs issues de tout le département se produisent dans le Parc. Cela représente près d'un millier de choristes.



Si le dynamisme des chorales adultes est assez palpable sur le territoire, les chorales d'enfants se font plus discrètes. On pourrait imaginer des rapprochements ponctuels entre les différentes chorales ou avec des chorales d'écoles ou même avec des ensembles musicaux, permettant de les mettre plus en valeur. La possibilité de favoriser les échanges intergénérationnels en proposant des projets communs aux chorales adultes et enfants pourrait également être envisagée.

14. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
<p>Une répartition assez satisfaisante des écoles de musiques et d'associations proposant des cours de musique sur une partie du territoire</p> <p>2 « grosses » écoles de musique : Union musicale de Montville et Ecole de musique du Moulin d'Ecalles</p>	<p>Un moins bon maillage d'écoles de musique et d'associations proposant des cours de musique sur les Portes Nord-Ouest de Rouen</p> <p>Au moins 2 écoles de musique en situation difficile : Interlude et St Georges sur Fontaine</p>
<p>Existence d'une école de musique intercommunale sur la Cdc de Moulin d'Ecalles.</p> <p>Un potentiel certain sur la Cdc du Plateau de Martainville pour une mise en réseau des écoles à l'échelle intercommunale</p> <p>Quelques écoles de musique conscientes de la nécessité d'une mise en réseau notamment en prévision d'une réduction des subventions du Conseil Général</p>	<p>Une mise en réseau des écoles de musique insuffisante</p> <p>Beaucoup de crainte persistant autour de la notion de mise en réseau (peur de la disparition des petites associations)</p>
<p>Une concertation entre les écoles de musique renforcée grâce aux « territoires d'enseignement artistiques » définis par le schéma départemental des enseignements artistiques</p> <p>Des écoles de musique globalement soucieuses de recruter du personnel qualifié</p>	<p>Peu de communication entre les écoles des territoires 4 et 5</p> <p>Une très large majorité de professeurs non titulaires de diplômes pédagogiques.</p> <p>Une difficulté des écoles de musique à proposer des contrats attractifs</p>
<p>Une offre de cours d'instruments diversifiée</p> <p>Une très bonne réactivité des écoles de musique aux désirs et besoins des élèves et notamment des adolescents : créations de nombreux ateliers</p>	<p>Une désertification de certains cours : cuivres, bois, cordes (sauf guitare et piano)</p> <p>Peu de projets pluridisciplinaires associant d'autres formes d'art</p>
<p>Une bonne représentativité des adolescents dans les effectifs des écoles de musique</p> <p>Quelques initiatives ou volonté de développer l'intervention musicale en milieu scolaire</p>	<p>Du fait de tarifs élevés, seules les familles aisées ou assez aisées peuvent inscrire leurs enfants en cours d'instrument</p> <p>Projets de coopération entre écoles et écoles de musique insuffisamment répandus</p>
<p>Une activité chorale assez dynamique sur le territoire</p>	<p>L'activité chorale touche majoritairement les plus de 50 ans</p>

Pistes de développement :



Mise en réseau :

Face aux difficultés de fonctionnement rencontrées par un ensemble d'écoles de musique vis-à-vis d'une réduction d'effectifs, de difficultés financières et de la réduction prévisible des subventions du Conseil général pour un certain nombre d'entre elles, la mise en réseau semble incontournable. Le fait que le Conseil Général oriente peu à peu sa politique d'aide en faveur des écoles de musique située sur un bassin de population suffisamment important ou incluses dans un réseau risque de fragiliser certaines écoles.

- Evaluer la pertinence de fonctionner avec un groupement d'employeurs commun pour les écoles de musique du territoire, avec la création d'un emploi salarié. La gestion des ressources humaines par chacune des associations est en effet devenue très difficile du fait du manque de bénévoles et de la complexité de l'application de la convention collective de l'animation.
- Accompagner et encourager les écoles de musique de la Communauté de communes de Martainville à réfléchir à la pertinence d'une mise en réseau à l'échelle intercommunale. Inclure dans cette réflexion les 2 associations de loisirs multi-activités qui proposent plus de 3 cours d'instruments. (La difficulté consistera à faire fonctionner ensemble des écoles qui figurent dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques et d'autres qui n'y
- A défaut d'envisager une véritable mise en réseau, favoriser le développement de groupements d'employeurs ou les rapprochements entre plusieurs écoles de musique du territoire, de façon notamment à soutenir les structures les plus faibles (comme l'école de St Georges sur Fontaine par exemple)

Conditions de réussite :

- Avoir un employé salarié pour prendre en charge la gestion des ressources humaines à l'échelle du réseau
- Appliquer la convention collective de l'animation dont dépendent les professeurs de musique



Développer l'intervention musicale en milieu scolaire

L'accès aux arts et à la culture devrait être possible dès le plus jeune âge si l'on veut donner aux enfants les meilleures chances d'y être sensibles une fois adolescents ou à l'âge adulte. Si les cours de musique ont l'avantage de mobiliser les enfants et les adolescents, ils sont onéreux et ne concernent donc qu'une tranche restreinte de la population. L'accès le plus démocratique et systématique à la musique ne peut donc être possible que par l'école. On peut déplorer que les projets d'intervention musicale en milieu scolaire soient encore insuffisants et les liens entre écoles et écoles de musique souvent inexistantes. Développer ces liens profiteraient autant aux enfants qu'aux écoles de musique dans la mesure où en permettant la découverte et la manipulation d'instruments par les enfants, on peut espérer éveiller chez certains l'envie de pratiquer.

Conditions de réussite

Au minimum

- Développer une offre de façon structurée en créant un réseau d'intervenants
- Organiser en amont des rencontres entre les enseignants et les structures susceptibles de proposer de l'intervention culturelle
- S'assurer de la qualification et de la capacité des intervenants à s'adapter au public scolaire (pédagogie, niveau de discours etc)

Dans la mesure du possible

- Développer ces actions dans le cadre d'un plan local d'éducation artistique (convention entre une commune ou un groupe de commune, la DRAC, le Rectorat et si possible les autres collectivités (département, région) pour organiser sur le territoire concerné toutes les actions de sensibilisation, création, diffusion et formation de manière à ce que tous les enfants en bénéficient.)



Définir de véritables projets d'établissements

La définition de projets d'établissement permettrait d'identifier la pratique musicale dans les écoles de musique autrement que comme une « activité de consommation ». La visée culturelle derrière la formation musicale gagnerait à être valorisée.

Ces projets d'établissements seraient également une occasion de s'interroger sur le positionnement de l'école de musique dans la vie de la commune ou des communes. Leur participation à la vie culturelle, les liens créés avec d'autres acteurs locaux sont autant d'éléments qui peuvent renforcer leur légitimité et leur popularité.

Enfin, le projet d'établissement peut être un moyen de réfléchir à la pertinence de renforcer les interactions entre les différentes formes d'art de manière à ce que les écoles de musique deviennent de véritables portes d'entrées vers la culture. Il ne s'agit pas nécessairement de proposer des cours d'autres disciplines au sein même de l'école, mais de favoriser les partenariats avec d'autres associations dans le cadre de spectacles ou de projets communs.

Condition de réussite :

- Mener une démarche concertée et en profondeur
- Sensibiliser les responsables des écoles de musique à l'intérêt de cette démarche

C. L'apprentissage et l'enseignement de la danse

Au croisement des domaines sportifs et culturels, nous avons décidé d'inclure la danse dans cette étude dans la mesure où elle donne généralement lieu à un spectacle de fin d'année qui constitue une proposition artistique.

La danse n'entre dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques qu'à condition qu'elle soit enseignée par un conservatoire, ce qui n'est pas le cas sur le territoire.

La danse est l'activité de loisir culturel la plus souvent proposée par les associations de loisirs multi-activité. Elle est présente sur l'ensemble du territoire. En plus des associations multi-activités, un certain nombre d'associations proposent exclusivement des cours de danse comme à Quincampoix Ry. Notons l'existence d'une école de danse municipale à Montville

1. Les disciplines

A la très grande majorité, les associations proposent du modern jazz. C'est la discipline la plus populaire, tous âges confondus et depuis plusieurs années. En général, les associations ont suffisamment de demandes en modern jazz pour proposer des cours par niveau et par âge.

Les responsables des associations de danse notent une diminution du nombre d'élèves en danse classique et doivent donc regrouper leurs élèves en mixant les niveaux. Certaines écoles complètent leur formation en danse classique par des cours de pointe, pour les élèves de plus de 10 ans.

Quelques écoles de danse ont essayé de proposer de la danse contemporaine, avec plus ou moins de succès. L'école de Quincampoix avait recruté il y a quelques années un professeur de danse contemporaine qui proposait plusieurs cours. Les élèves se sont peu à peu désistés. L'association ne propose plus qu'un seul cours en danse contemporaine, avec un nouveau professeur. Ce cours accueille rarement de nouveaux adhérents.

Soulignons une initiative originale et intéressante de l'amicale laïque de Grugny, qui, en plus du modern jazz propose un cours de danse contemporaine pour adulte. La présidente de l'association insiste pour dire qu'il s'agit d'une démarche de création et non simplement d'un apprentissage de chorégraphie. Une fois la surprise passée, les membres de l'association ont été séduits par la démarche et ce cours fonctionne bien.

La danse de salon remporte également un certain succès, et se développe sur le territoire. La danse de salon est exclusivement une activité proposée aux adultes et intéresse un public plus âgé. L'association des aînés ruraux de Martainville Epreville propose quant à elle de la danse folklorique.

A cela s'ajoute une proposition de danse africaine au foyer rural de Clères qui remporte un certain succès, avec trois cours (initiation 4-7 ans, enfants-ados 8-15 ans et adultes).



Il existe donc sur le territoire une proposition diversifiée de cours de danse, avec des initiatives originales. Si le modern jazz rencontre un succès certain, il semblerait intéressant d'encourager les formes de danse qui impliquent une recherche créative et artistique telles que la danse contemporaine. La danse africaine est également intéressante car elle mobilise un public différent du public traditionnel de la danse. Elle présente également l'avantage d'engendrer presque systématiquement des projets multidisciplinaires dans la mesure où elle est généralement présentée avec de la musique africaine live.

2. Les élèves

Les associations de danse n'ont généralement pas de difficulté à remplir leurs cours et ont des effectifs satisfaisants. Elles notent une progression de leur nombre d'adhérents d'année en année. Ce succès correspond évidemment à la popularité du modern jazz. Certaines estiment même fonctionner au maximum de leur capacité d'accueil : par exemple Le Centre artistique des trois vallées (Ry) et Quincampoix danse.

La danse est une discipline populaire auprès de toutes les tranches d'âge, même si les enfants sont sur-représentés dans les effectifs des associations. La danse reste un loisir populaire y compris parmi les adolescents, qui ont souvent un cours réservé. Sans surprise, les cours de danse sont fréquentés presque exclusivement par des élèves de sexe féminin. En outre, du fait d'un coût d'inscription réduit, il semble qu'on observe une certaine mixité sociale au sein des cours.

Avec le succès des cours de danse et des effectifs importants, les associations proposant des cours de danse sont globalement des associations qui ne rencontrent pas de difficultés financières majeures. Dans les associations multi-activités, le succès des cours de danse et le nombre d'adhérents qui en résulte, permet de continuer de proposer des activités moins populaires, qui peineraient seules à atteindre un seuil de participants suffisant pour parvenir à un équilibre financier.

Notons que les associations se soumettent à la législation en vigueur concernant la pratique de la danse par les jeunes enfants :

« Les enfants de quatre à cinq ans ne peuvent pratiquer que les activités d'éveil corporel. Pour l'enseignement de la danse classique, de la danse contemporaine et de la danse jazz, les enfants de six à sept ans ne peuvent pratiquer qu'une activité d'initiation. Les activités d'éveil corporel et d'initiation ne doivent pas inclure les techniques propres à la discipline enseignée. L'ensemble des activités pratiquées par les enfants de quatre à sept ans inclus ne peuvent comporter un travail contraignant pour le corps, des extensions excessives ni des articulations forcées. » (article 5 du Décret n° 92-193 du 27 février 1992 portant application de la loi n° 89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse)



La danse est donc une activité populaire auprès d'un public varié quoique très féminin. Les associations parviennent à mobiliser le public adolescent du moment où les jeunes filles ont démarré la danse au cours de leur enfance. Ceci contraste avec les écoles de musique qui accueillent beaucoup d'adolescents souhaitant s'initier à la batterie, au piano ou à la guitare.

3. Les enseignants

Il ne semble pas y avoir de difficulté majeure à recruter des professeurs de danse sur le territoire. Les professeurs sont généralement recrutés en CDI. Certaines associations fonctionnent avec des professeurs auto-entrepreneurs, comme à Grugny par exemple. La loi impose un cadre stricte concernant l'enseignement de la danse, auquel se conforment les associations en employant des professeurs qualifiés.

L'apprentissage et la pratique de l'art de la danse font appel à une éducation artistique mettant en jeu le corps : ces activités peuvent entraîner des risques physiologiques importants, notamment pour les plus jeunes. C'est la raison pour laquelle un diplôme d'Etat obligatoire pour l'enseignement de la danse a été institué par la loi du 10 juillet 1989

Cette loi répond à un double objectif :

- assurer aux élèves et aux familles, par la création d'un diplôme d'Etat, une réelle garantie de la qualification des enseignants des danses classique, contemporaine et jazz;
- instaurer des normes précises minimales quant aux locaux où est dispensé tout enseignement de la danse, sur le plan technique, de la sécurité et de l'hygiène.

Nul ne peut enseigner la danse contre rétribution ou faire usage du titre de professeur de danse ou d'un titre équivalent s'il n'est muni :

- soit du diplôme de professeur de danse délivré par l'Etat, ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ;
- soit d'un diplôme français ou étranger reconnu équivalent ;
- soit d'une dispense accordée en raison de la renommée particulière ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse, dont il peut se prévaloir.

La reconnaissance ou la dispense visée aux deux alinéas précédents résulte d'un arrêté du ministre chargé de la Culture pris après avis d'une commission nationale composée pour moitié de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, et pour moitié de professionnels désignés par leurs organisations représentatives, de personnalités qualifiées et de représentants des usagers.

Les artistes chorégraphiques justifiant d'une activité professionnelle d'au moins trois ans au sein du ballet de l'Opéra de Paris, des ballets des théâtres de la Réunion des théâtres lyriques municipaux de France ou des centres chorégraphiques nationaux et qui ont suivi une formation pédagogique, bénéficient de plein droit du diplôme visé ci-dessus. (*article 1^{er} Loi n° 89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse*)

L'article 11 de la loi prévoit également une dispense du diplôme d'Etat pour les personnes qui enseignaient la danse depuis plus de trois ans à la date du 10 juillet 1989. Ces demandes de dispense sont instruites par les directions régionales des affaires culturelles et sont accordées par le préfet de région après avis d'une commission locale.



Tout comme pour les écoles de musique, les associations proposant des cours de danse manifestent une volonté de proposer un enseignement de qualité, sans pour autant avoir pour objectif l'entrée au conservatoire. Les écoles de danse tiennent à garder un esprit familial et de loisir, tout en s'adaptant aux demandes des élèves.

4. Mise en réseau et partenariats

Etant donné que les associations de danse fonctionnent très bien, certaines ont tendance à fonctionner en vase clos, les responsables étant déjà très mobilisés pour assurer le fonctionnement de la structure.

Certaines ont cependant pris des initiatives intéressantes. L'école de danse de Quincampoix par exemple a fait un spectacle commun l'an dernier avec l'école de musique pour le téléthon. Cette expérience va être renouvelée. Quincampoix danse a également le projet d'acheter une sono commune avec d'autres associations de la commune.



La question de la mise en réseau des associations proposant des cours de danse n'apparaît pas aussi brûlante que celle des associations de musique car il s'agit de structures plus solides et qui fonctionnent bien sur le plan financier.

Par contre, il semblerait opportun de développer les liens des écoles de danse avec d'autres associations telles que des écoles de musique, de théâtre etc. afin de favoriser l'émergence de projets pluridisciplinaires. Il s'agirait de capitaliser sur la popularité de la danse pour permettre la sensibilisation à d'autres formes d'art.

5. Focus sur une initiative originale : l'association Autour de la Danse

Cette association existe depuis un an. Elle a été créée en complément du centre artistique des trois vallées de Ry, pour ne pas surcharger son fonctionnement et alourdir le travail des membres du bureau. L'initiative vient de Mme Andreï, qui est professeur de danse au centre artistique et qui intervient également dans plusieurs écoles du secteur. L'association est entre autres définie par Mme Andreï comme une occasion d'encourager des jeunes femmes du centre artistique à s'investir dans la vie associative.

L'association propose des stages de danse sur un week-end ou sur une semaine pendant les grandes vacances. Pour les moins de 16 ans, il s'agit d'un stage en demi-pension avec 3 cours techniques de danse (classique, hip hop et expression théâtrale). Ces cours sont complétés par un atelier de couture et un atelier de prévention des blessures et de massage- relaxation avec un kinésithérapeute.

Pour les plus de 16 ans, il s'agit de cours à la carte en danse classique, hip hop, pilates²⁴ et expression théâtrale. Les cours ne sont pas proposés par des professeurs du centre artistique des Trois Vallées afin de permettre aux élèves de découvrir d'autres approches de la danse.

L'association organise également des sorties en lien avec la danse. Par exemple, la sortie à l'opéra de Paris a rencontré un gros succès. Jusqu'à cette année, il était nécessaire d'adhérer à l'association pour faire la sortie, mais ce système va être réévalué. L'association voudrait organiser une sortie à l'opéra Garnier mais la programmation est peu accessible et les places sont chères. L'association voudrait proposer des places à tarif réduit pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer à la sortie. Elle envisage également de demander des tarifs réduits à d'autres structures culturelles à proximité. Elle étudie en outre possibilité d'organiser des sorties dans les cinémas proposant la diffusion de ballets.

L'association a également lancé l'an dernier une exposition-concours sur le thème de la danse. Il s'agit d'un concours de photo donnant lieu à une exposition dans une salle mise à disposition par la mairie de Ry. Le concours est ouvert à tous à partir de 11 ans.



Cette initiative est particulièrement intéressante dans la mesure où elle replace la pratique de la danse dans la sphère culturelle et artistique, en sortant du loisir occupationnel. L'ouverture à différentes formes de danse y compris les danses urbaines, l'incitation à la découverte de spectacles professionnels et les liens développés avec d'autres formes d'arts sont des objectifs ambitieux qu'il serait opportun de soutenir et développer. On trouve dans ce programme matière à mobiliser et intéresser le public adolescent, ce qui est un argument de plus en faveur de cette initiative. Il serait cependant souhaitable de faire connaître davantage le travail de cette association, en communiquant sur son offre et ses activités plus largement.

²⁴ Pilates (aussi appelé méthode Pilates) : sorte de gymnastique douce se concentrant sur les muscles principaux qui interviennent dans l'équilibre du corps et le maintien de la colonne vertébrale.

6. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
Une forte popularité de la danse sur le territoire avec une présence des adolescents et une mixité sociale	Une popularité qui concerne essentiellement le modern jazz avec une démarche plus sportive qu'artistique
Une pratique diversifiée sur le territoire	Peu de pluridisciplinarité
Des initiatives originales (danse contemporaine à Grugny, association autour de la danse etc.)	

Pistes de développement :



Favoriser le développement de projets pluri-disciplinaires

Il s'agirait de développer les liens des écoles de danse avec d'autres associations telles que des écoles de musique, de théâtre etc. afin de capitaliser sur la popularité de la danse pour permettre la sensibilisation à d'autres formes d'art.



Encourager la diversification des expressions

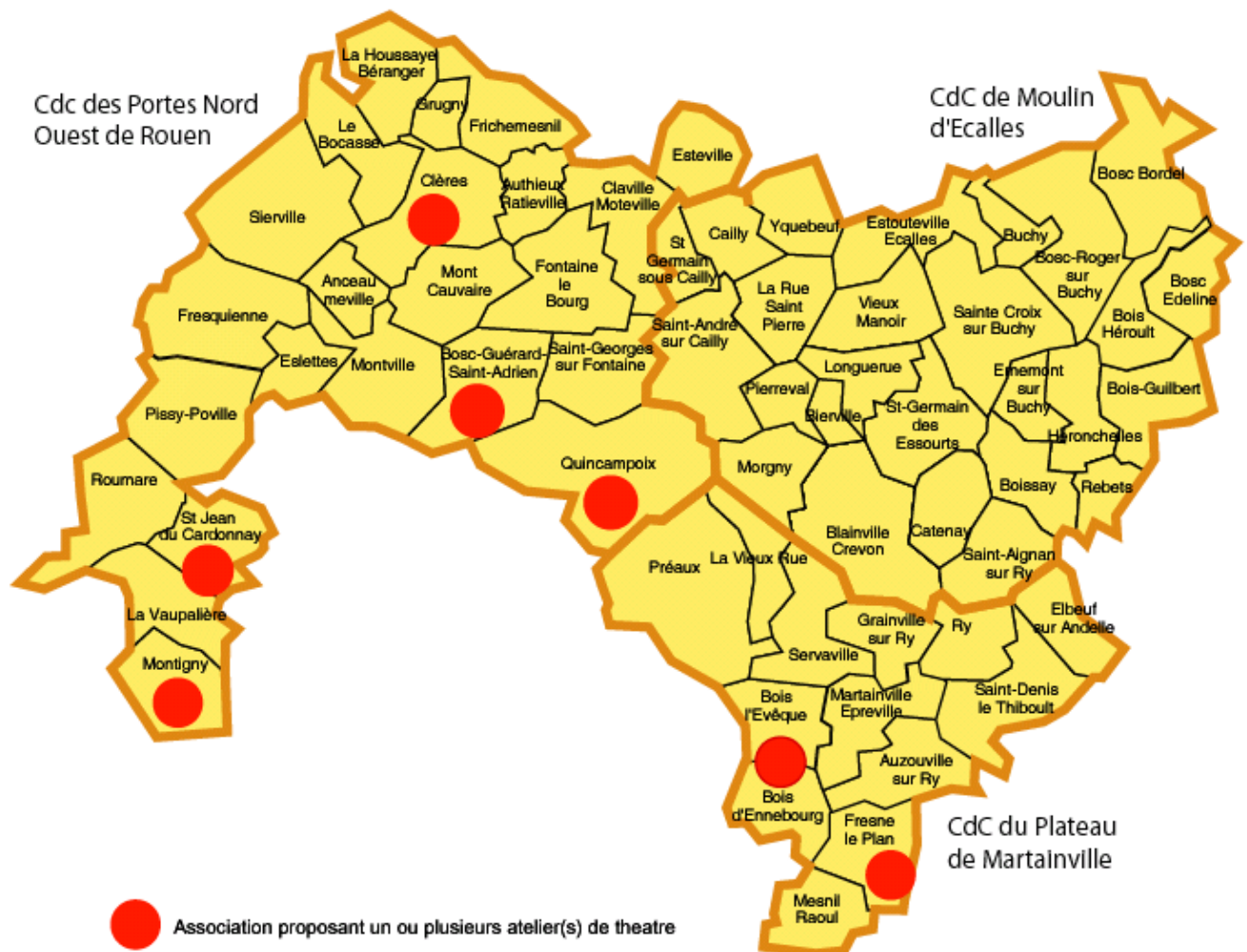
La danse africaine, orientale, le hip hop ou la danse contemporaine, sont des formes d'expressions qu'il serait intéressant d'encourager afin de maintenir voire développer la diversité de l'offre culturelle en danse. Autant les adolescentes vont rarement s'inscrire dans un cours de modern jazz ou de danse contemporaine si elles n'en pratiquaient pas pendant leur enfance, autant elles pourraient plus facilement envisager de s'inscrire en hip hop ou en danse orientale.

D. L'apprentissage et l'enseignement en théâtre

1. Localisation

Il existe une offre assez limitée de cours de théâtre sur le territoire. Ces cours peuvent être proposés soit par des associations de loisirs multi-activités, soit par des associations spécialisées. Nous remarquons que l'offre est essentiellement localisée en bordure de la CREA. Notons que, récemment encore, des cours étaient proposés à Roumare ainsi qu'à Eslettes.

FIGURE 55 LOCALISATION DES COURS DE THEATRE



En marge des associations proposant de véritables cours de théâtre, quelques comités des fêtes organisent un spectacle de théâtre pour Noël par exemple, joué par des habitants de la commune,

enfants ou adultes. Des répétitions peuvent avoir lieu chaque semaine pendant quelques mois. C'est le cas de Catenay et de Boissay par exemple. C'est également le cas de quelques clubs du troisième âge, tels que les Feuilles d'Automne à Blainville Crevon ou des Roses de Noël à Fresne-le-Plan. L'association des Violettes à Buchy est l'une des plus dynamiques dans ce domaine, en lien avec l'amicale des anciens et anciennes élèves de l'École de Buchy.



On peut regretter que toute une partie de la population n'ait pas accès à des cours de théâtre sur le territoire. Les activités proposées par les communes, dans le cadre de la préparation de spectacle de Noël par exemple, viennent compenser cette lacune sans toutefois se substituer à une véritable offre d'enseignement théâtral.

2. Les élèves

La pratique théâtrale en amateur est loin d'avoir autant de popularité que la pratique de la danse ou même de la musique sur le territoire du Pays entre Seine et Bray. L'offre théâtrale concerne plus particulièrement les enfants et a minima les adolescents. Plus rares sont les associations qui organisent des ateliers adultes. Comme nous l'avons indiqué, quelques associations de personnes âgées proposent du théâtre à leurs adhérents. Plusieurs associations multi-activités proposant des ateliers de théâtre ont dû cesser leurs cours en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant, à l'image du Foyer rural d'Eslettes.

A Roumare, c'est le départ de la responsable de l'activité qui a entraîné la fermeture de l'atelier. Le maire souhaiterait que cette activité soit de nouveau proposée, convaincue des bienfaits qu'apporte le théâtre aux adolescents en termes de facilité d'expression et de sociabilité. D'autres, comme le foyer culturel de Montigny réussissent tout juste à atteindre le nombre d'inscrits nécessaire pour parvenir à un équilibre financier de l'activité.

Ces éléments tendent à indiquer un déclin lent de l'activité théâtrale sur le Pays entre Seine et Bray. Toutefois, l'ouverture d'un nouvel atelier à Bois d'Ennebourg qui semble rencontrer un certain succès, constitue un élément d'encouragement.

Ces constats correspondent aux données nationales issues de l'enquête sur les *Pratiques culturelles des français 2008*. Dans cette étude apparaît clairement que le théâtre est l'activité de loisir culturel la moins pratiquée et qu'elle concerne très majoritairement des jeunes de moins de 24 ans. Cependant, aucun recul n'est observé entre 1997 et 2008 avec un taux stable de 2% de français de plus de 15 ans déclarant avoir pratiqué le théâtre en amateur au cours de 12 derniers mois.

FIGURE 56 PRATIQUE EN AMATEUR AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS

sur 100 personnes de chaque groupe	Journal intime, notes personnelles	Poèmes, nouvelles ou roman	Peinture, sculpture ou gravure	Poterie, céramique, reliure ou un autre artisanat d'art	Théâtre	Dessin	Danse	Aucune de ces activités
ENSEMBLE	8	6	9	4	2	14	8	70
SEXE								
Hommes	5	5	7	2	2	14	5	74
Femmes	10	6	12	6	2	15	11	67
AGE								
15 à 19 ans	16	19	14	2	6	41	23	39
20 à 24 ans	15	13	19	5	6	30	18	47
25 à 34 ans	8	7	12	6	2	18	10	63
35 à 44 ans	6	4	9	6	1	12	7	72
45 à 54 ans	8	4	8	4	1	10	4	76
55 à 64 ans	5	4	7	4	1	8	4	78
65 ans et plus	5	2	5	2	1	4	5	84



Nous n'avons pas assez investigué le champ de la pratique théâtrale amateur pour déterminer avec exactitude les raisons d'une baisse de popularité des ateliers théâtre sur le territoire. Cependant, le fait que certains cours rencontrent toujours autant de succès et que de nouveaux ateliers se créent dans de bonnes conditions, laissent penser que la désaffection concerne certains types d'enseignements. Il pourrait être envisagé de développer la pratique du théâtre d'improvisation afin de reconquérir le public adolescent. Le succès grandissant des soirées de « matchs d'impro » sont un bon indicateur du potentiel de cette discipline.

Notons que le territoire possède un lien particulier avec le théâtre cauchois et qu'une majorité des propositions de spectacle de théâtre sont de Jean Avenel. Nous n'irons pas jusqu'à dire que cela nuit à la popularité du théâtre auprès des jeunes mais on peut penser que cela participe à lui donner une image figée.

3. L'enseignement

La plupart des associations proposant des cours de théâtre semblent avoir une exigence importante sur la qualité de l'enseignement et recrutent des professeurs qualifiés. Notons par exemple que deux communes ont signé une convention avec la « Compagnie errante » qui propose un programme intitulé « Chemins d'acteur ». Il s'agit du foyer culturel de Montigny et de la commune de Bois d'Ennebourg. Cette compagnie propose l'intervention de professeurs comédiens qualifiés pour des ateliers tout au long de l'année et offre un soutien technique dans le cadre du spectacle de fin d'année (costumes, matériel etc.). Même si ce système est jugé couteux par le foyer culturel, celui-ci souhaite maintenir l'offre qu'il estime intéressante et de bonne qualité.

Il existe deux diplômes délivrés par l'état qui valident les compétences des enseignants. Le DE (Diplôme d'Etat) est un diplôme qui valide les compétences en matière de pédagogie du théâtre. Le CA (Certificat d'Aptitude à la fonction de professeur d'enseignement artistique spécialité art dramatique) valide des compétences en matière de pédagogie, de conduite de projet, d'encadrement d'équipe, d'animation d'un département théâtre. Dans tous les textes cadres de l'enseignement artistique (Charte de l'enseignement artistique, schéma d'orientation pédagogique, pré requis d'accès aux diplômes) il est préconisé et reconnu que l'enseignant est un artiste qui doit par la poursuite de son activité artistique rester en contact avec le monde de la création. C'est à travers cette activité qu'il nourrit et renouvelle son travail de pédagogue.

Précisons que l'enseignement du théâtre prend des formes diverses selon l'approche choisie par l'enseignant : théâtre contemporain, classique, improvisation, création, expression corporelle etc.

4. L'intervention en milieu scolaire

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des écoles primaires et maternelles du Pays entre Seine et Bray, les sorties au théâtre ou à des spectacles de marionnettes arrivent au deuxième rang des sorties les plus souvent organisées pour les élèves.

FIGURE 57 SORTIES CULTURELLES PROPOSEES AUX ELEVES (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

Type de sortie culturelle	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	5,0%
Théâtre/Marionnettes	11	55,0%
Danse	2	10,0%
Cirque	2	10,0%
Musique	4	20,0%
Musées/expos/patrimoine	17	85,0%
bibliothèques	4	20,0%
jardins	9	45,0%
cinéma	5	25,0%
autre	4	20,0%
sans objet	0	0,0%
TOTAL OBS.	20	

Source : Enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Sein été Bray auprès de 20 écoles primaires et maternelles

Le théâtre arrive à égalité avec la musique concernant les animations proposées au sein de l'école. Ce succès est encore plus marqué si on y ajoute le théâtre de marionnettes. Notons que la catégorie théâtre englobe le conte. La catégorie sans objet correspond aux écoles ne proposant pas d'animations culturelles.

FIGURE 58 TYPE D'ANIMATIONS CULTURELLES PROPOSEES AU SEIN DE L'ECOLE (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

Type d'animation culturelle	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	5,0%
Théâtre	9	45,0%
Danse	0	0,0%
Cirque	0	0,0%
Marionnette	5	25,0%
Arts plastiques	3	15,0%
Musique	6	30,0%
Autre	2	10,0%
sans objet	6	30,0%
TOTAL OBS.	20	

Source : Enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Sein et Bray auprès de 20 écoles primaires et maternelles

Même s'il faut interpréter ces résultats avec précaution dans la mesure où seules 20 des 63 écoles ont répondu à l'enquête, ils sont le signe de la popularité du théâtre auprès des scolaires. Notons que le collège de Clères aurait pour projet la création d'un atelier théâtre.

En marge de la proposition théâtrale, le festival du Conte de Fresquiennes a développé de façon très importante l'intervention auprès des scolaires, avec environ un millier d'élèves touchés à chaque édition. Nous reviendrons plus longuement sur ces initiatives dans la partie de cette étude consacrée aux festivals.



Si peu d'ateliers théâtraux sont proposés sur le territoire, cette donnée est en partie compensée par le fait que l'intervention théâtrale en milieu scolaire est d'ores et déjà bien développée, même si elle pourrait sans doute encore s'accroître. Le projet de création d'un atelier de théâtre au Collège de Clères serait une excellente initiative pour permettre la repopularisation de la discipline auprès des jeunes du territoire.

5. Focus sur un projet ambitieux à l'Institut Médico Educatif Dominique Lefort de Mont Cauvaire

L'IME accueille une centaine d'enfants présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, qui ne peuvent suivre une scolarité en milieu ordinaire. L'IME assure leur prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique. L'IME est une des quatre structures de l'Association Medico Educative Rouennaise.

Cet établissement essaie de développer de l'action culturelle en interne mais aussi en s'ouvrant sur l'extérieur. Ainsi, L'IME a participé à « Normandie impressionniste », participent tous les deux ans à la fête de la musique, ont travaillé avec le Parc de Clères sur le projet Minautaire et avec le Brassband de Normandie sur un projet musical.

A présent, l'IME souhaiterait développer un projet d'établissement en lien avec le théâtre. L'établissement dispose en effet d'un superbe théâtre situé au cœur de son parc. Ce théâtre, tout en belles boiseries peut accueillir 99 personnes en places assises. Il dispose d'une estrade et l'IME s'est équipé d'un matériel son et éclairage de base. L'idée serait non seulement de proposer des ateliers théâtraux au sein de l'IME, mais également de former des jeunes à l'accueil et à la billetterie afin de pouvoir ouvrir le théâtre sur l'extérieur et de recevoir des spectacles. Ce théâtre a d'ores et déjà été utilisé par l'école primaire de Mont Cauvaire ou par le centre de loisirs de Grand Quevilly pour des répétitions de spectacle.

Ce projet nécessiterait que des travaux de réfection importants soient entrepris sur le théâtre, notamment au niveau des ouvertures et du système de chauffage. De même, le théâtre est actuellement inaccessible aux personnes à mobilité réduite par il se situe à l'étage d'un bâtiment sans ascenseur.



Il paraît pertinent de soutenir ce projet. Il permettrait à l'IME de trouver sa place dans Mont-Cauvaire qui a tendance à « l'ignorer », en ouvrant les portes de son magnifique théâtre. De nombreuses collaborations avec des associations culturelles et éducatives locales pourraient s'envisager.

6. Synthèse et pistes de développement

Etant donné que la pratique théâtrale amateur ne faisait pas partie des axes prioritaires d'investigation du diagnostic culturel, nous proposons quelques axes de travail, qui mériteraient d'être complétées par une étude plus poussée.

Atouts	Faiblesses
Des liens assez développés entre les écoles et le théâtre	Un maillage insuffisant de cours de théâtre sur le territoire
Quelques nouveaux projets	Une diminution des effectifs dans plusieurs associations
Des ateliers généralement encadrés par des professeurs qualifiés	Une offre qui concerne presque exclusivement les enfants et les adolescents

Pistes de développement :



Favoriser une meilleure répartition des cours de théâtre sur le territoire

Nous avons constaté que l'ensemble de l'offre (mis à part Clères) était concentrée en bordure de la CREA. Il conviendrait d'évaluer comment il est possible de développer une offre dans les zones blanches, notamment la communauté de communes de Moulin d'Ecalles.

Conditions de réussite

- Intégrer cette proposition dans une association multi-activités déjà existante
- S'assurer de proposer un type d'enseignement théâtral correspondant au public
- S'assurer que l'activité soit développée par un professeur compétent et qualifié (il ne suffit pas d'avoir fait « un peu de théâtre » pour pouvoir encadrer un cours, même avec des enfants.



Développer le théâtre d'improvisation

Cette pratique théâtrale est en plein développement parmi les adolescents et jeunes adultes en milieu urbain. Elle présente un potentiel d'attraction et d'animation intéressant à développer aussi dans le secteur rural.

Conditions de réussite

- Se mettre en lien avec une troupe ou une compagnie déjà confirmée pour lancer l'atelier
- Proposer dans un premier temps l'activité aux adolescents et aux jeunes adultes
- S'assurer de la compétence de la personne choisie pour encadrer l'activité (un professeur de théâtre traditionnel n'est pas nécessairement qualifié pour ce type de pratique)



Développer les projets interdisciplinaires

Comme nous l'avons déjà mentionné pour la danse ou la musique, les associations proposant des cours de théâtre gagneraient certainement à travailler de façon interdisciplinaire. Les liens créés entre les disciplines permettent la sensibilisation de leur public respectif.



Soutenir l'IME de Mont Cauvaire dans sa démarche d'élaboration d'un projet d'établissement autour du théâtre.

Le développement de ce projet pourrait autant bénéficier aux enfants de l'IME, qu'aux associations culturelles locales, qu'aux habitants des alentours. Le Pays entre Seine et Bray ne dispose pas d'autres salles de théâtre de cette qualité esthétique.

VI. Deux publics « éloignés » de la culture : la Place des jeunes et des personnes âgées dans la vie culturelle locale

A. Place des adolescents dans la vie culturelle locale

Les adolescents du Pays entre Seine et Bray font généralement l'objet de deux types des discours, qui invitent à se pencher sur la place qui leur est réservée dans la vie culturelle locale. Ainsi on entend de façon récurrente des propos sur la désertion des bibliothèques par les adolescents, leur sous-représentation dans les associations de loisirs culturels amateurs de même que la difficulté à les intéresser aux manifestations culturelles du Pays entre Seine et Bray.

Le deuxième type de discours au sujet des adolescents correspond aux griefs émis par un ensemble d'habitants et d'élus au sujet de leur habitude de se retrouver sous des abris-bus, afin de consommer de l'alcool ou de fumer. Il est souvent question de savoir comment occuper les jeunes afin qu'ils ne se livrent pas à des comportements apparentés au vandalisme ou en tout cas jugés gênants par les communes.

Au-delà de la problématique adolescente, nous prendrons aussi en compte dans cette partie les jeunes adultes.

1. Démographie

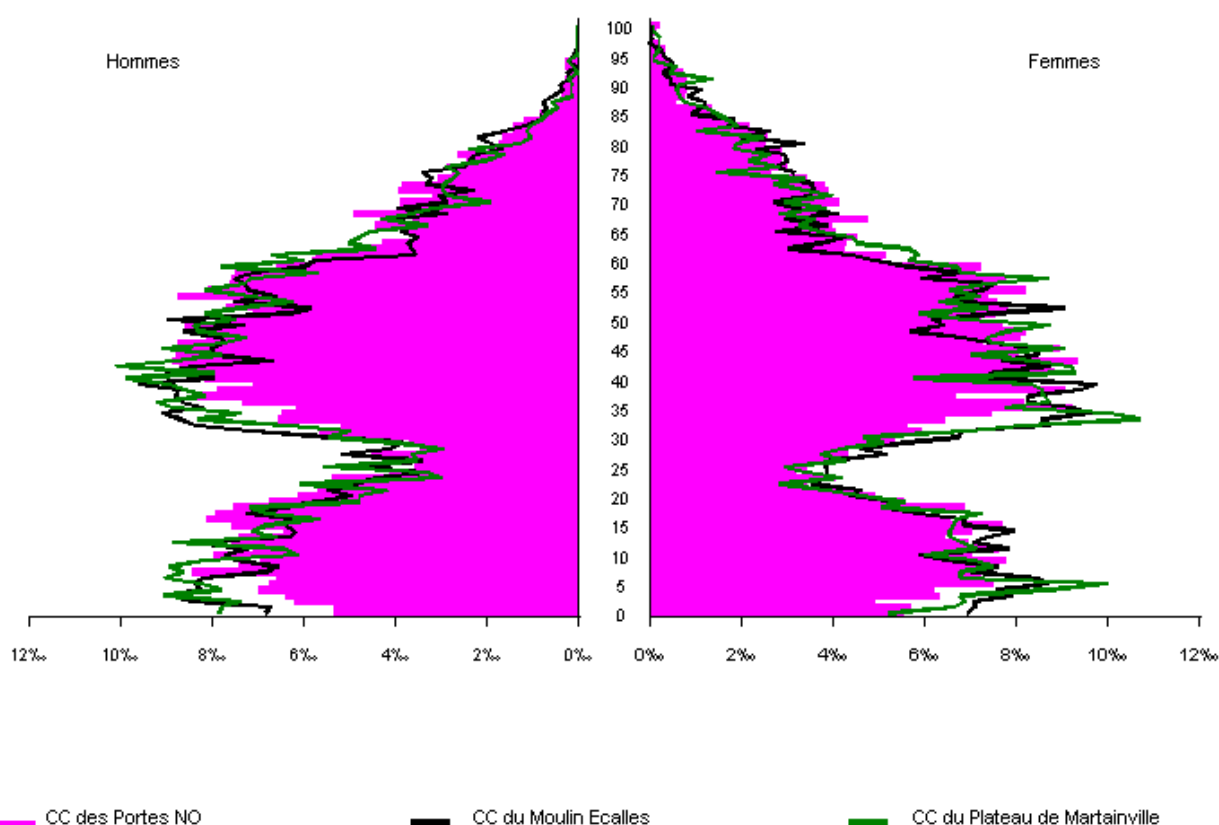
Les principales données sociodémographiques dont nous disposons sont issues du diagnostic socio-économique de territoire réalisé par le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray en partenariat avec l'INSEE dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot).

On note ainsi que « comme dans tout territoire périurbain, pour 2006, la pyramide des âges présente des déformations à certaines classes d'âge, notamment pour les jeunes enfants, les étudiants ou encore les adultes en âge de travailler. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le Pays entre Seine et Bray. Effectivement, le territoire comprend une part importante de jeunes de moins de 15 ans, supérieure à celle enregistrée dans la région ou dans les autres couronnes périurbaines. Les étudiants ou jeunes actifs, quant à eux, sont moins présents, soit parce qu'ils « logent » en ville, soit parce qu'ils étudient ou travaillent en dehors de la région. La classe des 20-29 ans affiche donc un creux plus prononcé qu'ailleurs dans la pyramide des âges. »²⁵

²⁵ Cahier d'aval n°83 avril 2010 – SCOT du Pays entre Seine et Bray

On constate à la lecture de la pyramide que la communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen présente un nombre d'adolescent supérieur à celui des deux autres communautés de communes. Cette tendance devrait s'inverser dans la mesure où les communautés de Communes de Moulin d'Ecalles et du Plateau de Martainville présentent une sur-représentation des enfants de moins de 10 ans qui annonce une sur-représentation des adolescents d'ici quelques années. Cette tendance s'explique par le fait que la périurbanisation de la communauté de communes des Portes Nord Ouest de Rouen est plus ancienne, cette périurbanisation signifiant l'arrivée de jeunes ménages avec enfants.

FIGURE 59 PYRAMIDE DES AGES EN 2006, PAYS ENTRE SEINE ET BRAY



Source : Insee – recensement de la population 2006, exploitation principale

FIGURE 60 EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1962

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	Evolution 1962- 2006 En %	Evolution 1999-2006 En %
Pays Entre Seine et Bray	27 314	27 859	30 932	36 808	41 290	45 023	48 152	76,3	6,9
Périurbain AIRE	96 941	101 297	110 982	127 536	140 428	147 054	153 735	58,6	4,5
Périurbain haut-normand	230 423	235 690	259 023	300 782	342 220	363 226	384 739	67,0	5,9

Sources : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2006 exploitations principales.



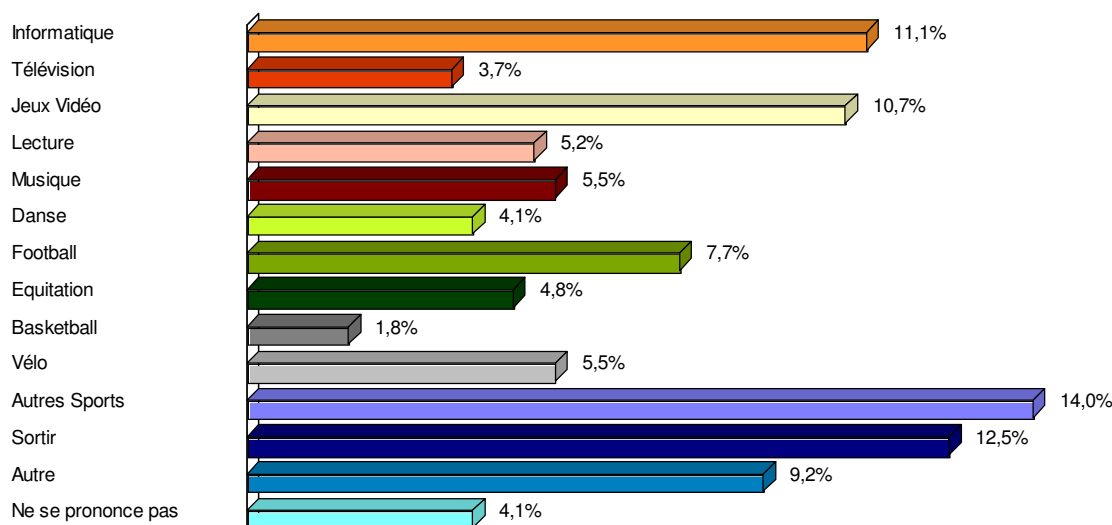
Une part très importante des adolescents du territoire est donc issue de familles arrivées sur le territoire en tant que primo-accédant à la propriété dans le cadre de sa périurbanisation. Les parents travaillent généralement à Rouen ou à minima dans l'agglomération.

Le Pays entre Seine et Bray, malgré sa périurbanisation, reste un territoire rural et n'était pas préparé à faire face à cette sur-représentation d'adolescents, dont les codes sont résolument urbains. Cette sur-représentation rend d'autant plus palpable les incompréhensions et difficultés habituellement rencontrées face au comportement adolescent. Toutefois, il s'agit de relativiser en considérant que sur le territoire, les agissements des adolescents déplaisent ou gênent beaucoup plus qu'ils ne nuisent.

2. Occupation du temps libre par les adolescents

Avant d'aborder précisément la question des loisirs culturels, abordons la question des loisirs adolescents au sens large.

FIGURE 61 OCCUPATION PRINCIPALE EN DEHORS DE L'ÉCOLE DES COLLEGIENS DE BUCHY, CLÈRES ET MONTVILLE (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

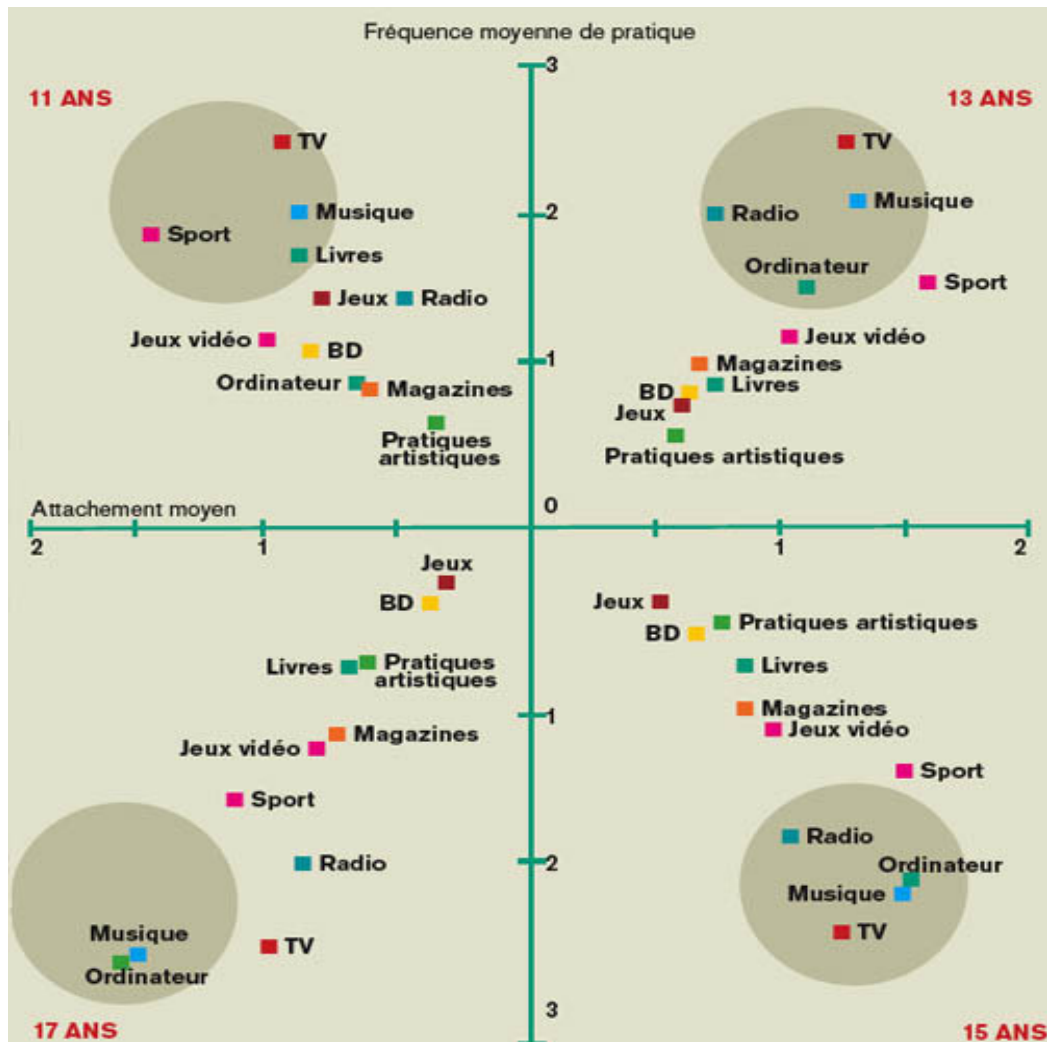


Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.

A la question ouverte: « En dehors de l'école, quelle est ta principale occupation ? » une très large majorité de collégiens ont donné une réponse liée aux multimédias et technologies (informatique, jeux vidéo et télévision) ou au sport. 6.7% ont indiqué la danse, 9.1% la musique et 8.5% la lecture. On remarque ainsi sans surprise que la part réservée aux activités culturelles des collégiens du Pays entre Seine et Bray semble restreinte.

Ces chiffres ne font que confirmer les tendances nationales décryptées par Pierre Mercklé, Sylvie Octobre, Christine Détrez et Nathalie Berthomier dans *L'Enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels à la grande adolescence*, La Documentation française, 2010.

FIGURE 62 PRATIQUES CULTURELLES EN FONCTION DE L'ÂGE
 Source : DEPS, ministère de la Culture et de la Communication, 2010.



Ce graphique croise le niveau moyen de pratique avec le niveau moyen d'attachement à chaque activité.

- **À 11 ans**, à l'entrée au collège, les activités sont centrées sur la télévision, le sport, l'écoute musicale et la lecture. 30% des jeunes de 11 ans lisent un livre tous les jours, 16% des garçons et 13% des filles utilisent un ordinateur tous les jours.
- **À 13 ans**, la lecture s'éloigne de la sphère principale des activités, remplacée par l'écoute de la radio, l'ordinateur et les jeux vidéo.
- **À 15 ans**, l'univers multimédiatique et interactif domine nettement, associant télévision, radio, ordinateur. C'est l'âge aussi où tous les jeunes sont dotés de téléphones portables.

• **À 17 ans**, la télévision est sortie de la sphère des activités auxquelles on est le plus attaché. Écoute musicale et multiusage de l'ordinateur sont emblématiques des années lycée. À cet âge, ils ne sont plus que 9% à lire un livre tous les jours. 71% des garçons et 66% des filles utilisent l'ordinateur quotidiennement.



On note l'importance de l'écoute de la musique dans le quotidien des adolescents. Il peut s'agir d'un point d'ancrage pour le développement d'une offre adaptée à ce public, basée notamment sur les concerts et éventuellement sur la pratique musicale.

Beaucoup déplorent que les adolescents délaissent le culturel pour les seules activités sportives. Les études statistiques nationales démontrent cependant que l'un n'empêche pas l'autre. Ainsi, Laura Muller du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative indique « Le cas des jeunes de moins de 30 ans est particulièrement illustratif de cette tendance. Quelles que soient les activités considérées, ils se situent bien au-dessus de la moyenne. D'une part, ils sont très sportifs : près de neuf sur dix ont eu une activité physique ou sportive en 2003, et ce, à raison de 180 fois dans l'année en moyenne, soit plusieurs fois par semaine (quand on comptabilise toutes les activités pratiquées régulièrement - en dehors des cours d'éducation physique obligatoires au lycée – ainsi que toutes les pratiques pendant les vacances). D'autre part, ils s'adonnent à un grand nombre d'activités culturelles, sorties aux spectacles (cinéma, théâtre, concert, etc.), visites culturelles, pratiques artistiques comme le dessin ou la musique par exemple, au total plus de 80 fois en moyenne dans l'année, soit presque deux fois par semaine. »

3. Pratiques culturelles des adolescents dans les associations de loisirs amateurs

Ce thème est bien sûr à rattacher avec la partie consacrée aux pratiques culturelles amateurs.

Dans les associations proposant des loisirs culturels sur le territoire, les adolescents se retrouvent essentiellement dans les cours de danse (pour les filles), les cours de musique ainsi que dans une moindre mesure dans les cours de théâtre.

Les responsables des écoles de musique du territoire sont plutôt satisfaits du nombre d'adolescents inscrits, même s'ils regrettent que leur choix se porte souvent sur le même trio : guitare, piano, batterie. Plusieurs écoles se retrouvent contraintes de refuser des élèves y compris des adolescents dans ces classes-là.

Soucieuses de développer des offres adaptées aux jeunes et aux adolescents, certaines écoles de musique ont mis sur pied des ateliers de pratique collective. Ainsi, le directeur de l'école de musique de Moulin d'Ecalles, souligne que les adolescents sont particulièrement intéressés par les ateliers jazz, musiques actuelles et percussion. L'Union musicale de Montville a également ouvert avec succès un atelier de musiques actuelles ainsi qu'un atelier jazz.

Les adolescents présents dans les cours d'instruments à corde (type violon) ou à vent (type flûte traversière, saxophone etc.) ont en général commencé leur pratique instrumentale pendant l'enfance.

Si les adolescents ne désertent pas les écoles de musique, notons cependant que certains ont du mal à accepter certaines contraintes liées à la pratique musicale telles que les cours de formation musicale (anciennement appelée solfège). Beaucoup ont du mal à en saisir l'intérêt, particulièrement lorsqu'ils se sont inscrits pour des cours de guitare et de percussion. La plupart des écoles de musiques, soucieuses de dispenser une formation complète, insistent pour maintenir la formation musicale obligatoire au moins quelques années.

Les cours de danse proposés sur le territoire, rencontrent un certain succès auprès des adolescentes, du moins jusqu'à l'entrée au lycée. S'il s'agit très majoritairement de cours de modern jazz²⁶, on trouve également de la danse classique en passant par la danse contemporaine et la danse africaine. Certaines écoles réservent des créneaux horaires aux adolescentes, d'autres les intègrent aux cours « adultes » à partir de 15 ans.

Si les cours de théâtre du territoire se remplissent surtout grâce aux enfants et rencontrent globalement moins de succès que la danse ou la musique auprès des adolescents, on notera cependant qu'il existe une offre intéressante sur le territoire. Par exemple, le foyer culturel de Clères propose un cours de théâtre pour les 12-18 ans, et le Petit-théâtre à Quincampoix propose un cours aux 11-18 ans.



On ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'activités culturelles destinées aux adolescents sur le territoire. Une offre existe bel et bien, que les associations tentent de maintenir malgré parfois des contraintes en ressources humaines et financières importantes.

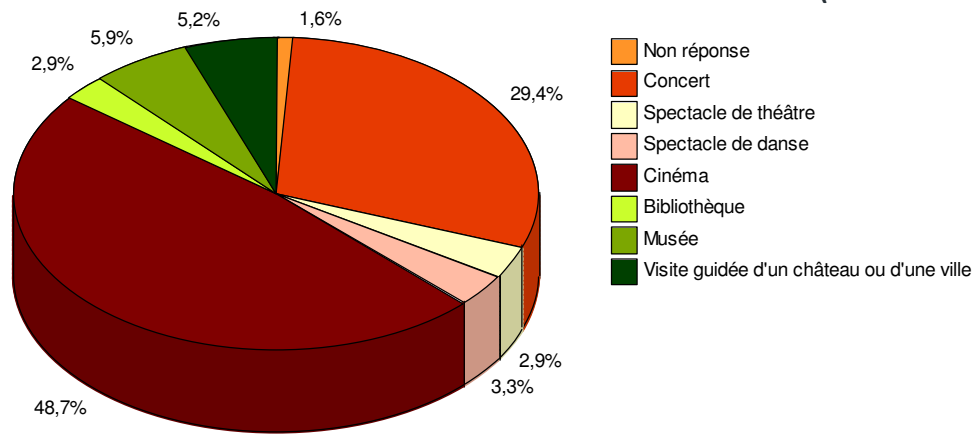
On note avec satisfaction une prise en compte des désirs des adolescents dans les écoles de musique, qui proposent des ateliers adaptés. On peut cependant regretter que compte-tenu de l'investissement que représente une inscription en école de musique (autour de 500 euros sur le territoire, mis à part dans la communauté de communes de Moulin d'Ecalles) cela ne puisse concerner qu'une tranche limitée de la population. Par ailleurs, à un âge où on a envie de tester et d'expérimenter, la nécessité d'acheter un instrument peut être rédhibitoire pour certains parents, lorsque l'école de musique n'est pas en mesure de proposer un prêt ou une location.

Le territoire dispose de structures d'un dynamisme remarquable, qui font preuve de réactivité face aux besoins et désirs culturels des adolescents. Ainsi, le foyer rural de Clères, que nous avons cité à plusieurs reprises propose un large choix d'activités aux adolescents, du djembé à la danse africaine en passant par le théâtre et la bande dessinée.

²⁶ Comme nous l'avons mentionné dans la partie consacrée aux loisirs culturels amateurs, nous intégrons la danse y compris le modern jazz aux activités culturelles dans la mesure où ces cours donnent généralement lieu à un spectacle en fin d'année, avec une proposition artistique.

4. Sorties culturelles des adolescents

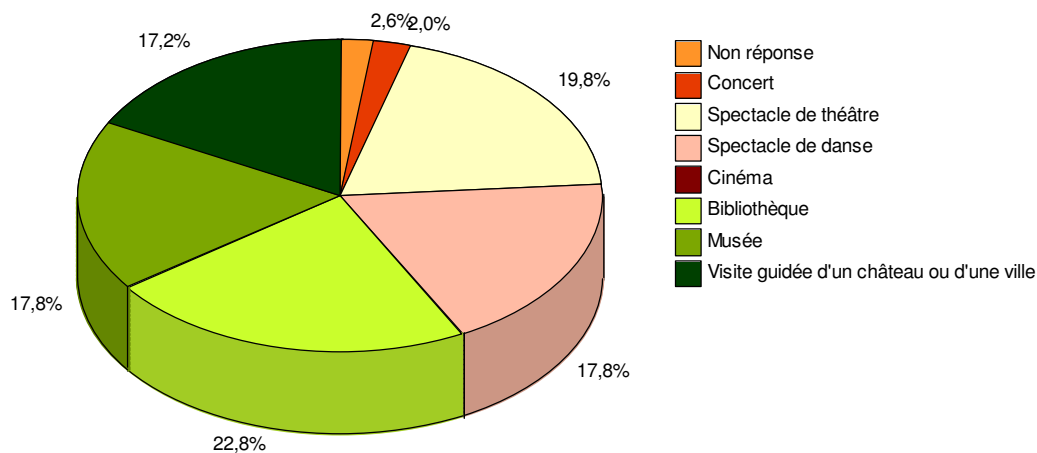
FIGURE 63 SORTIES CULTURELLES LES PLUS APPRECIÉES DES ADOLESCENTS (2 REPONSES POSSIBLES)



Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.

De façon très nette, les collégiens ayant participé à l'enquête ont répondu que leur sortie culturelle préférée était le cinéma, suivi des concerts. Ces deux sorties se détachent très nettement des autres propositions. La sortie la moins appréciée est la bibliothèque, talonnée de près par les spectacles de théâtre.

FIGURE 64 SORTIES CULTURELLES LES MOINS APPRECIÉES DES ADOLESCENTS



Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.

Face à ces données, on peut s'interroger sur l'adéquation de l'offre culturelle locale avec les désirs des adolescents.

- Aucune véritable salle de cinéma n'existe sur le territoire. Quelques communes s'organisent cependant pour proposer des projections, avec un succès variable. Montville propose une

séance une fois par mois de même que Clères, avec une programmation grand public. Ces séances sont proposées par une association havraise. Une projection a lieu à 18h pour les enfants et une autre à 20h30 pour les adultes.

- Un certain nombre de festivals se déroulent sur le territoire. Cependant, leur public-cible n'est pas le public jeune. Ainsi, les spectateurs de l'Archéo-Jazz et d'Eglises en scène ont majoritairement plus de 50 ans. Ces festivals proposent des concerts payants, assis et sans solution d'hébergement type camping pour les jeunes. Le seul festival à s'adresser à un public jeune de façon ciblée est le festival des Arts Croisés. En journée, son public est plutôt jeune et familial avec environ 74% de personnes entre 12 et 35 ans. Un certain nombre de personnes ayant reproché au festival de favoriser des comportements gênants de la part des jeunes (ébrüité, consommation de cannabis, bruit etc.), celui-ci tente d'améliorer l'encadrement et la sécurité du site. (voir la partie consacrée aux festivals)

Il est intéressant d'étudier le taux de collégiens déclarant avoir assisté à des festivals de musique ou concerts organisés dans le Pays entre Seine et Bray. On notera par exemple que 28,7% des collégiens déclarent avoir assisté à un concert en plein air à Montville. Ce pourcentage est encore plus fort si l'on prend uniquement en compte les collégiens de Montville puisqu'on arrive à un taux de 68,2%. 15,9% déclarent avoir déjà assisté au festival des arts croisés. Ils sont 36.5% parmi les collégiens de Clères. Ainsi, lorsqu'on leur fait des propositions adaptées, les jeunes répondent présents.

En ce qui concerne les visites de sites culturels, on remarque que le seul site qui a été visité par plus de la moitié des collégiens est le Parc de Clères. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où c'est également le site culturel le plus visité du territoire, tous publics confondus

Il apparaît qu'une très large majorité de jeunes méconnaît (au sens où ils n'ont jamais visité) les sites culturels particulièrement les jardins, à l'exception des Jardins de Bois Guilbert. Ce dernier parvient à se distinguer en développant l'animation et la médiation culturelle, proposant ainsi une offre plus attractive aux familles et aux enseignants, ce qui explique qu'un certain nombre de jeunes s'y soient rendus.

Notons comme nous le préciserons dans la partie consacrée à l'animation des sites culturels, qu'un certain nombre d'entre eux font des efforts pour proposer des animations susceptibles de correspondre aux attentes du public jeune. Notons par exemple que le Musée des Traditions et Arts Normands va accueillir lors des prochaines journées du patrimoine des concerts de groupes de musiques actuelles. Par crainte du public adolescent ou tout simplement parce qu'il n'est pas le public cible, peu de sites culturels se sont engagés dans cette voie.

FIGURE 65 REPONSES A LA QUESTION : QUELS SITES CULTURELS AS-TU DEJA VISITE ?

Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens

Lieux déjà visités	Château de Martainville	Parc de Clères	Jardins de Bois-Guilbert	Jardin de Valériane	Jardin Ar'home	Château de Vascoeuil	Jardin Agapanthe	Jardin d' Angélique	Musée des Sapeurs-Pompiers	Château de Montdétour	Musée Corderie Valois	Château de Blainville-Crevon	Musée de la Musique Mécanique	Musée des automates à Ry	Collégiale de Blainville-Crevon	Aucune
Francis Yard (Buchy)	35%	62%	37%	9%	2%	28%	3%	6%	15%	12%	10%	32%	3%	22%	9%	15%
Jean Delacour (Clères)	21%	96%	17%	0%	2%	8%	6%	4%	54%	2%	14%	6%	2%	6%	0%	2%
Eugène Noël (Montville)	32%	93%	7%	7%	2%	9%	7%	0%	84%	2%	34%	5%	5%	2%	2%	2%
TOTAL	30%	81%	23%	6%	2%	17%	5%	4%	46%	6%	18%	17%	3%	12%	4%	7%

de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.



On pourrait imaginer qu'une meilleure adéquation entre les préférences culturelles des jeunes et l'offre culturelle du territoire favoriserait une meilleure représentation de cette tranche d'âge parmi le public des manifestations. Pour cela, encore faudrait-il accepter de faire face aux implications qu'engendrent la présence d'adolescents sur une manifestations et c'est précisément ce qui effraie ou déplaît à bon nombre d'acteurs locaux. Il est impensable de demander à un public de jeunes et d'adolescents d'apprécier un festival dont les concerts ont lieu devant une assistance assise qui ne peut pas danser, éventuellement consommer de l'alcool et fumer. Il ne s'agit certainement pas d'encourager la consommation d'alcool, de tabac et encore moins de cannabis mais de considérer qu'elles seront inévitables (pour une partie du public) et de chercher à les encadrer et à les limiter plutôt que de les craindre. En souhaitant à tout prix éviter ces désagréments, les organisateurs risquent de faire perdre à la manifestation son aspect festif et donc son attrait pour les jeunes.

Dès lors que les jeunes ne sont pas le public-cible de la plupart des festivals et que des efforts ne sont pas faits pour les accueillir, il est difficile de déplorer le peu d'appétence qu'ils expriment à leur égard. On peut également penser qu'il serait regrettable de voir disparaître le festival des Arts Croisés, ou la Semaine des Arts de Préaux, qui sont les seuls à s'adresser entre autres au public adolescent.

En marge des festivals existants et même si le public-cible n'est pas les adolescents, on pourrait imaginer de développer les rencontres d'artistes avec les collégiens, les visites de coulisses, la découverte des métiers du spectacle (ingénieurs du son etc.)

Outre l'ambiance et la programmation, on notera également le succès remporté par des concerts mettant en scène des groupes ou associations locales. Ainsi, la soirée « jeunes talents » de la

semaine des Arts de Préaux est l'une de celles qui remporte le plus de succès car les jeunes viennent voir leurs amis. C'est d'ailleurs un excellent exemple de festival ayant eu le souci de prendre en compte les adolescents dans sa programmation.

Concernant les sites culturels, il apparaît au regard des éléments fournis qu'ils sont méconnus des adolescents. Il conviendrait de mener une réflexion sur l'animation d'un certain nombre d'entre eux, par le biais du cinéma et des concerts afin d'utiliser les préférences culturelles des jeunes comme levier de découverte. Par cinéma, nous n'entendons pas uniquement la projection de film, mais tout le travail de l'image et de la vidéo, grâce aux nouvelles technologies. Il serait cependant illusoire de penser que parce qu'on réussit à attirer des adolescents dans un château ou un jardin, on les sensibilise au patrimoine culturel ou naturel. Sans véritable démarche de médiation, le château ou le jardin ne resteront qu'un décor sympathique de concert ou de projection de film.

En extrapolation de la question des sorties culturelles, un certain nombre de jeunes ont exprimé un intérêt pour le voyage de manière générale, impliquant la découverte de villes et de « façons de vivre ». Sans parler d'offrir des voyages, on peut envisager que les adolescents pourraient être sensibles à des événements développés sur des thématiques interculturelles.

5. Les déplacements

Nous ne pouvons exclure de cette réflexion, la question des déplacements. Même si les communes développent une offre adaptée aux adolescents, encore faudra-t-il qu'ils aient la possibilité de se déplacer pour y assister s'ils n'habitent pas dans le bourg. Par ailleurs, les adolescents établissant fréquemment une comparaison entre un choix d'activités de loisirs important dans l'agglomération rouennaise vis-à-vis d'un choix beaucoup plus limité en milieu rural, il convient d'évaluer dans quelle mesure les transports leur donnent accès à l'offre de la CREA.

FIGURE 66 REPONSES A LA QUESTION : SI TU PRATIQUES UN LOISIR, COMMENT T'Y RENDS-TU ?

Moyen de locomotion	Nb. cit.	Fréq.
En voiture avec tes parents	83	52,9%
En voiture avec tes amis	26	16,6%
En transport en commun	3	1,9%
A vélo	12	7,6%
En scooter	9	5,7%
A pied	24	15,3%
TOTAL CIT.	157	100%

Comme l'indiquent les réponses données à la question « Si tu pratiques un loisir en dehors du collège, comment t'y rends-tu ? », il apparaît clairement que les collégiens sont très dépendants de leurs parents en ce qui concerne les déplacements. On note que seuls 3 collégiens sur les 157 ayant répondu à la question utilisent un transport en commun pour se rendre à leur activité. C'est l'une des difficultés posées par le milieu rural aux adolescents

Le réseau des transports départementaux permet une assez bonne couverture du territoire. Il a l'avantage d'être moins onéreux puisque le ticket coûte 2€ quel que soit le trajet effectué, soit 4 € l'aller-retour, ce qui reste beaucoup pour un adolescent. Les temps de trajet sont souvent longs du fait des nombreux arrêts, la fréquence des passages peu élevée et les horaires contraignants. On dépasse fréquemment les 45 minutes pour se rendre à Rouen. Par ailleurs, les derniers départs de Rouen ont généralement lieu autour de 18h ou 19h, ce qui ne permet pas aux adolescents d'utiliser

ce moyen de transport pour se rendre au cinéma ou à un concert à Rouen mis à part le samedi après-midi.

FIGURE 67 RESEAU DE BUS

Commune	Nombre d'AR / jour vers Rouen	Durée du trajet	Dernier départ à Rouen
Ligne 19			18h20 lun-ven 13h15 sam
Préaux	3 AR	30mn	
La Vieux Rue	3 AR	39mn	
Morgny la Pommeraye	3 AR	43mn	
Blainville Crevon	3 AR	50mn	
Catenay	3 AR	54mn	
St-Aignan-sur-Ry	2 allers 3 retours	58mn	
Boissay	1 aller 2 retours	1h05	
Ligne 26			19h30 lun-ven 18h50 sam
La Vaupalière	11 allers 10 retours	20mn	
Roumare	11 allers 9 retours	35mn	
Ligne 29			20h lun-ven 19h30 sam 17h dim
Montville	22 allers 23 retours	37mn	
Bosc-Guéraud	11 allers 14 retours	41mn	
Fontaine-le-Bourg	12 allers 13 retours	48mn	
Clères	10 allers 9 retours	1h	
Grugny	4 allers 9 retours	1h05	
Ligne 56			16h50 mer 16h lun-ven 11h45 sam
Fresne-le-Plan	1 aller 4 retours	1h	
Mesnil Raoul	3 allers 5 retours	1h05	
Ligne 73			19h05 lun-ven 18h20 sam
Bois l'Evêque	13 allers 11 retours	40mn	
Bois d'Ennebourg	10 allers 8 retours	45mn	
Servaville-Salmonville	5 allers 2 retours	45mn	
Auzouville-sur-Ry	13 allers 11 retours	52mn	
Martainville-Epreville	15 allers 14 retours	55mn	
Grainville-sur-Ry	13 allers 14 retours	59mn	
Ry	13 allers 14 retours	1h04	
St-Denis-le-Thibout	13 allers 14 retours	1h07	
Ligne 71			19h15 lun-ven 18h15 sam
Quincampoix	18 allers 13 retours	29mn	
St-Georges-sur-Fontaine	12 allers 13 retours	35mn	
St André sur Cailly	16 allers 11 retours	39mn	
Cailly	10 allers 13 retours	43mn	
Fontaine-le-Bourg	0 aller 3 retours	45mn	
Bosc-Béranger	5 allers 4 retours	54mn	
La Rue St Pierre	10 allers 7 retours	46mn	
Longuerue	8 allers 6 retours	51mn	
St Germain des Essourts	8 allers 6 retours	55mn	
Ste Croix sur Buchy	8 allers 6 retours	1h02	
Buchy	9 allers 6 retours	1h05	

La CREA dispose d'un périmètre de transports urbains et d'un réseau de transport public performant mais il s'arrête aux portes du Pays entre Seine et Bray.

Le réseau ferroviaire offre des possibilités plus intéressantes en termes d'horaires sur la ligne Rouen-Dieppe desservant Montville et Clères avec un horaire de retour plus tardif à 21h24. Les tarifs sont cependant plus élevés que ceux du réseau d'autobus. La très faible fréquence de passage des trains sur la ligne Rouen-Amiens-Lille rend beaucoup plus difficile son utilisation par des adolescents pour des sorties culturelles. Par ailleurs, deux des gares desservies sur cette ligne ne sont pas situées en centre bourg : la gare de Longuerue-Vieux-Manoir et la gare de Montérolier-Buchy. Les tarifs peuvent également constituer un obstacle pour une utilisation régulière par les adolescents.

FIGURE 68 RESEAU TER

	Montville	Clères	Morgny	Longuerue-Vieux-Manoir	Montérolier - Buchy
Accessibilité	Proximité du centre ville	Cœur du bourg	Proximité centre-bourg	Proximité ZAC	2.7 km du bourg
Coût AR Rouen tarif découverte 12-25 (sans carte)	5.4 à 7€	6.80 à 9€	6 à 8€	7.2 à 10.8€	9.20 à 12.2€
Dernier horaire au départ de Rouen	21h24	21h24	19h18 sam 18h35 lun-ven	19h18 sam 18h53 lun-ven	19h18 samedi 19h10 lun-ven

FIGURE 69 DETAIL DE L'OFFRE – RESEAU TER

	Gare	6h00	9h30	12h00	14h00	17h00	19h30	Total / jour	Durée trajet par rapport à Rouen	
		9h30	12h00	14h00	17h00	19h30	22h00			
Axe Rouen-Dieppe	Aller vers Rouen									
	Montville	6	1	2	3	3	1	16	11 mn	
	Clères	6	1	2	3	3	1	16	17 mn	
	Retour de Rouen									
	Montville	4	1	2	2	6	2	18	11 mn	
	Clères	4	1	2	2	6	2	18	17 mn	
Axe Rouen – Amiens - Lille	Aller vers Rouen									
	Morgny	2	0	0	0	0	0	2	17 mn	
	Longuerue-Vieux-Manoir	2	0	0	0	0	0	2	21 mn	
	Montérolier-Buchy	2	0	1	0	1	0	4	27 mn	
	Retour de Rouen									
	Morgny	0	1	1	0	2	1	5	17 mn	
	Longuerue-Vieux-Manoir	0	1	1	0	2	1	5	21 mn	
	Montérolier-Buchy	0	1	1	1	2	1	6	27 mn	

Source : données Iter – Pays Entre Seine et Bray / Scot volet « transports, déplacements, mobilité »



Donner aux jeunes la possibilité de se déplacer vers la CREA est une autre façon de leur permettre d'accéder à l'offre culturelle (concerts, cinéma etc.). Ceci n'exclut pas bien-sûr, la nécessité de renforcer le service de transport en commun au sein même du Pays entre Seine et Bray.

L'absence d'un réseau de transport en commun performant au sein du Pays entre Seine et Bray a un retentissement sur la participation des jeunes aux manifestations culturelles. A moins qu'ils n'habitent suffisamment près du lieu de l'évènement pour s'y rendre à pied ou en vélo ou qu'ils disposent d'un scooter, les adolescents ne peuvent compter que sur leurs parents pour les y conduire.

Il s'agira de réfléchir aux propositions à formuler, en lien avec les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays entre Seine et Bray (Schéma de Cohérence Territoriale)

6. L'accueil en centre de loisirs des adolescents

L'accueil en centres de loisirs est assez bien développé sur le territoire mais concerne davantage les enfants que les adolescents. Cependant, quelques communes, à l'image de Clères ou Anceaumeville par exemple, proposent un accueil de loisir pour les adolescents, l'été, pendant les vacances scolaires et les mercredis.

A Clères, une majorité des adolescents présents a moins de 15 ans. Au cours de ces périodes, le centre propose une sortie ou une intervention par semaine. Les interventions sont réalisées par des troupes de spectacle de rue, conteurs etc. En terme de sorties, il s'agit soit de sorties culturelles soit de sorties « loisirs » qui remportent davantage de succès. Par exemple, une sortie « culturelle » à Dieppe avec visite du port a été annulée car elle n'intéressait pas les adolescents. Le coût des sorties est pour l'instant fixé à 5€.

Initialement, l'accueil des jeunes à Clères était une initiative de l'association les Mains Libres en lien avec le Foyer rural de Clères. L'accueil a toujours lieu au foyer mais c'est désormais la mairie qui le gère. Selon le président du foyer et de l'association « les Mains Libres », cet accueil permettait qu'il y ait moins de jeunes à « traîner » dans Clères. Ils pouvaient être accueillis jusqu'à 22h et étaient mobilisés autour des activités. Des initiatives originales avaient été lancées : les jeunes avaient créé un cyber café et montaient des camps d'été en autofinancement. Des désaccords avec la mairie ont abouti à une réduction de l'activité de l'accueil des jeunes.

A Anceaumeville, la moyenne d'âge et la fréquentation de l'accueil des jeunes varie selon les cohortes. Les responsables vont à la rencontre des jeunes qui n'y viennent pas, afin de les y inciter. Le local dispose de nombreux jeux de société et d'un billard. Des sorties sont également proposées, souvent en lien avec celles des enfants du centre de loisir. Les adolescents profitent en fait du déplacement, sans pour autant faire les mêmes activités. Ils sont généralement peu demandeurs de sorties culturelles.



Il semblerait intéressant de réfléchir à la possibilité d'élargir l'accueil en centre de loisirs aux adolescents dans d'autres communes. Cependant, il est certain qu'on ne pourrait pas envisager de mélanger les adolescents aux enfants plus jeunes, car les adolescents risqueraient de se sentir « infantilisés »

7. Perception de la vie culturelle locale par les adolescents

FIGURE 70 REPONSE A LA QUESTION « OU PREFERES-TU PASSER TON TEMPS LIBRE ? »

Si la plupart des études montrent un attachement très net des adolescents aux codes urbains (tenue vestimentaire, musique, sports, etc.), l'enquête réalisée auprès des collégiens du Pays entre Seine et Bray n'indique pas de rejet massif du milieu rural. Ainsi, à la question « Où préfères-tu passer ton temps libre ? » les collégiens ont répondu de manière assez équilibrée, 48.8% indiquant la ville et 42.7% préférant la campagne.

Temps Libre	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,6%
A la ville	80	48,8%
A la campagne	70	42,7%
Ne se prononce pas	13	7,9%
TOTAL OBS.	164	100%

Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.

FIGURE 71 REPONSE A LA QUESTION « QUE PENSES-TU DU CHOIX D'ACTIVITES PROPOSE POUR LES JEUNES PRES DE CHEZ TOI ? »

A la question « en général, que penses-tu du choix d'activités proposé pour les jeunes près de chez toi ? », seuls 18.3% des collégiens l'estiment suffisant. On peut bien sûr arguer que les adolescents sont toujours prompts à la critique et que l'insatisfaction est intrinsèque à leur condition. Cependant, on ne peut exclure que cela exprime une inadéquation entre une réalité de la vie culturelle locale et les besoins et désirs des adolescents.

Choix d'activités	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,6%
Insuffisant	65	39,6%
Moyen	67	40,9%
Suffisant	30	18,3%
Ne se prononce pas	1	0,6%
TOTAL OBS.	164	100%

Source : enquête réalisée dans le cadre du diagnostic culturel du Pays entre Seine et Bray auprès de 6 classes de collégiens de Buchy, Clères et Montville soit 164 élèves, 2011.

Quand on leur demande de proposer, avec des exemples précis des idées d'activités qu'ils aimeraient voir près de chez eux, les collégiens répondent de la manière suivante :

FIGURE 72 SOUHAITS D'ACTIVITES EXPRIMES PAR LES COLLEGIENS (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

Proposition	Nb. cit.
Ne se prononce pas	63
Autres	40
Autres Sports	27
Cinéma	20
Skate Park	16
Terrain de Moto-Cross	14
Football	13
Karting	11
Piscine	11
Parc d'attractions	8
Spectacles	7
Vélo	7
Basketball	6
Cours de Musique	4
Danse	3
Paintball	3
Centre Equestre	2
Librairie	1
Parc vert	1
Pistes pour footing	1
Pistes cyclables	1
Exposition de photographies	1
Club à thème	1
Cours de dessin	1
Club de lectures pour jeunes	1
Bibliothèque	1
Théâtre	1
Non réponse	1
TOTAL OBS.	164

On note immédiatement que 38.4% des adolescents ne se prononcent pas. Dans la catégorie « Autres » ont été regroupées les réponses fantaisistes ou hors-sujet. On constate donc qu'une majorité de collégien n'a pas répondu ou n'a pas répondu sérieusement à cette question.

Dans les propositions, il ressort très nettement un intérêt pour les activités sportives et les équipements sportifs. Le skate-park est l'équipement sportif le plus souvent réclamé suivi du terrain de moto-cross. Ces réponses ont été émises presque exclusivement par des garçons. Notons que plusieurs communes se sont équipées de skate-park ou de city-stade. Ces équipements sont parfois sous-utilisés, alors même qu'ils ont été demandés par les jeunes de la commune.

L'inadéquation entre les requêtes émises par les adolescents et leur adhésion au projet une fois celui-ci réalisé a découragé un certain nombre d'élus. Ainsi, lorsque les jeunes de Montville ont été consultés il y a quelques années pour décider du style de musique d'un concert, ils n'ont été que 30 ensuite à y assister.



Il apparaît qu'il n'est pas évident pour un adolescent d'exprimer clairement ses attentes. C'est le propre de l'adolescent de se situer en opposition avec les propositions des adultes tout en ayant de la difficulté à identifier ses besoins. Les expériences négatives vécues par certains acteurs locaux qui ont tenté de consulter les adolescents sur leurs désirs, ne devraient faire conclure directement à un échec. Il s'agit peut-être de véritablement les accompagner dans la définition de projets qui leur correspondent, comme nous le développerons dans le paragraphe suivant.

8. Implication dans la vie culturelle locale

Les adolescents et même les jeunes adultes sont peu présents dans la vie culturelle locale. Ils participent peu aux manifestations locales.

Signalons cependant un contre-exemple. Une remarquable dynamique s'est créée autour du festival des Arts Croisés. Les jeunes se sont mobilisés bénévolement et travaillent toute l'année pour la réussite de l'évènement. Autour de 130 bénévoles ont été impliqués lors de la dernière édition. Les 9% de bénévoles de moins de 18 ans participaient à l'accueil d'adolescents au foyer de la culture et des loisirs de Clères et sont venus le samedi et le dimanche s'occuper de l'espace enfance. Au total 49.5% des bénévoles ont moins de 26 ans. Une véritable place a été laissée aux jeunes dans ce

festival. S'il a réussi à fédérer les jeunes, il a cependant plus de difficulté à faire l'unanimité parmi les acteurs locaux et à adapter son discours de manière à rechercher le consensus. C'est certainement là une de ses fragilités.

Notons qu'en 2010-2011, il existe en Haute Normandie 30 juniors associations (10 dans l'Eure et 20 en Seine Maritime), mais aucune n'est située sur le territoire. Grâce à ce dispositif, des jeunes mineurs peuvent se constituer en association dès l'âge de 13 ans. Autonomes pour le développement et la gestion de leur projet, ils bénéficient des informations et conseils des relais départementaux du réseau Junior Associations. Au niveau local, un accompagnateur choisi par les jeunes peut soutenir et suivre leur projet. Il peut s'agir d'un animateur, d'un élu, d'un parent etc.

Autre élément, selon des données nationales, les jeunes à la sortie de l'adolescence s'avèrent être très conscients de l'intérêt que peut représenter une expérience bénévole vis-à-vis de leur entrée dans la vie professionnelle comme l'exprime le tableau suivant :

FIGURE 73 BAROMETRE D'OPINION DES BENEVOLES : LIEN ENTRE L'ACTION BENEVOLE ET LA VIE PROFESSIONNELLE

Estimez-vous que votre action bénévole... ? (réponses multiples)

	18-25 ans	26-40 ans	40-60 ans
Peut vous aider pour votre parcours professionnel, notamment dans votre CV	82%	59%	27%
Peut vous aider professionnellement, grâce à des compétences acquises dans l'association	72%	58%	26%
Peut vous aider professionnellement, grâce à l'épanouissement personnel que vous apporte l'action bénévole	74%	65%	36%
Peut vous aider professionnellement, grâce aux relations que vous tissez dans le bénévolat	53%	43%	21%
Peut vous desservir car vous avez moins de temps pour votre activité professionnelle	4%	6%	4%
N'a aucun rapport avec vos activités professionnelles	8%	18%	31%

Source : baromètre d'opinion des bénévoles – Janvier 2011



Le retour des adolescents et plus largement des jeunes dans la vie associative locale passera nécessairement par une réflexion des acteurs culturels locaux, sur la place qu'ils sont prêts à leur attribuer. Les jeunes seront d'autant plus disposés à assister à une manifestation qu'ils auront été impliqués dans au moins un aspect de l'organisation.

La valorisation de l'action bénévole auprès du public adolescent pourrait être une des clefs de leur implication dans la vie culturelle locale. Pour les « grands adolescents » cette valorisation devrait miser sur l'atout que représente le bénévolat à l'approche de l'entrée dans la vie active.

L'opportunité de développer l'implication bénévole des adolescents par l'intermédiaire des Juniors associations devrait être envisagée en lien avec les collèges afin que des projets puissent éclore sur le territoire. Sachant que les adolescents sont souvent réfractaires aux initiatives proposées par les adultes, ce dispositif a l'avantage de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la réalisation d'un projet qu'ils choisissent. Il a également l'avantage de les responsabiliser et de les sensibiliser à la vie associative.

9. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
Une assez bonne représentation des jeunes dans les écoles de musique et les associations de danse	Très peu d'adolescents dans les autres disciplines
Une assez bonne représentation des jeunes dans le public des manifestations culturelles lorsque celles-ci ont des programmations correspondant à leurs préférences	Une faible fréquentation des adolescents lors de la plupart des manifestations culturelles
Quelques projets culturels fédérateurs pour les jeunes, tels que le Festival Arts Croisés	Peu de prise en compte des jeunes dans la programmation des manifestations culturelles
Des préférences en termes de sorties culturelles assez bien identifiées : cinéma et concert	Un désintérêt marqué pour les autres types de sorties culturelles
	Une difficulté des jeunes pour se déplacer vers la CREA ou sur le territoire en transports en commun

Pistes de développement :



Prendre davantage en compte les jeunes dans la programmation des manifestations :

Si nous avons indiqué que les jeunes avaient une affection particulière pour les concerts et le cinéma, encore faut-il pour qu'ils adhèrent à une offre culturelle, que le type de musique ou de film, ainsi que l'ambiance du concert correspondent à leurs codes. Il pourrait être envisagé de leur laisser une place dans le cadre de festivals ou de manifestations déjà existants (1 soirée concert debout par exemple lors de l'Archéo Jazz, un concert debout à l'extérieur d'un site patrimonial dans le cadre d'Eglises en scène etc.)

La possibilité de développer des manifestations impliquant la participation de jeunes talents locaux est également un moyen de s'assurer l'adhésion de jeunes dans la mesure où ils sont plus enclins à se déplacer s'il s'agit d'encourager leurs amis.

Au-delà de la programmation, il s'agirait aussi d'évaluer la possibilité de favoriser l'implication des jeunes dans l'organisation, la préparation des manifestations. L'expérience du Festival des Arts Croisés est à ce titre particulièrement intéressante.

Conditions de réussite :

- Adapter la communication au public jeune
- Prendre conseil auprès de personnes ressources ayant l'habitude des manifestations culturelles à destination des jeunes ou encore mieux : auprès des jeunes eux-mêmes
- Adapter les lieux (il est improbable de penser faire venir des adolescents à un concert dans une église par exemple)



Impliquer davantage les jeunes dans la vie associative locale

Voir partie V.A.4 « Les pratiques culturelles amateur »/ « Synthèse et pistes de développement » p. 122



Développer les Juniors associations

La difficulté des jeunes à trouver une place dans la vie culturelle locale combinée au déclin de l'engagement bénévole au sein des associations, invite à réfléchir à la pertinence et la faisabilité de développer les associations juniors. Ces associations pourraient devenir porteuses de projets culturels.

Conditions de réussite :

- Travailler en étroite relation avec le réseau des Juniors associations et leurs relais
- La junior association doit impérativement provenir de l'initiative des jeunes. Il ne s'agit pas qu'un élu ou que des « adultes » décident de la création d'une junior association autour d'un thème ou d'un projet, puis cherchent des jeunes pour s'impliquer. Le rôle des adultes est avant tout de faire connaître le dispositif et d'accompagner les adolescents dans l'élaboration et le suivi de leur projet.
- Donner une liberté dans le choix des projets en acceptant de toucher à d'autres domaines que la culture



Développer l'animation des sites culturels par le biais de la musique et du cinéma en lien avec les nouvelles technologies

Il s'agirait d'encourager les sites culturels à inclure dans leurs animations des propositions attractives aux adolescents et correspondant à leurs préférences culturelles. La musique et le cinéma devrait être envisagés au-delà du concert et de la projection de films et associés aux nouvelles technologies. On connaît l'appétence des jeunes pour celles-ci et il s'agit de les utiliser comme levier. Au lieu d'opposer nouvelles technologies et loisirs culturels, il s'agit d'exploiter les passerelles. Les nouvelles technologies rendent possible le travail de l'image, par la photographie et la vidéo de même que le travail autour de la musique.

Conditions de réussite :

- Ne pas sous-estimer les compétences de jeunes dans le domaine du travail de l'image et de la musique sur ordinateur et s'assurer de la présence de ressources locales ayant la compétence pour encadrer de telles animations



Développer l'action culturelle dans les collèges

Le collège de Clères est pour l'instant le seul à développer une politique volontariste d'action culturelle. Plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation ou d'élaboration tels qu'une semaine culturelle, une CHAM (classe horaires aménagés musique) ou un atelier théâtre. Le conseil Général propose 2 types de programmes permettant de développer l'action culturelle dans les collèges :

- Le CRED (Contrat de Réussite Educative Départemental) permet de proposer ponctuellement des actions culturelles, comme des ateliers de pratique souvent accompagnés de la découverte d'une œuvre)
- Les résidences d'artistes dans les collèges, sont pour l'instant développées de façon expérimentales. Elles permettent une intervention plus pérenne, qui peuvent même se dérouler sur une année scolaire. Les compagnies « vivent » et travaillent dans le collège et impliquent les élèves dans un processus de création.

B. Place des personnes âgées dans la vie culturelle locale

Il est difficile de déterminer à partir de quel âge on devient une « personne âgée ». Nous nous en tiendrons au seuil utilisé par les principaux producteurs de statistiques en définissant les personnes âgées comme les personnes de plus de 65 ans. Le groupe formé par les personnes de plus de 65 ans est très hétérogène et recouvre des réalités diverses qui ne pourraient être analysées que grâce à une étude plus approfondie. Nous nous attarderons principalement sur la situation des personnes âgées, qui du fait de leur isolement, de difficultés physiques ou de leur vie en maison de retraite, se retrouvent dans une situation d'exclusion vis-à-vis de la culture. Nous porterons une attention particulière aux établissements accueillant des personnes âgées dans la mesure où ils constituent des partenaires privilégiés pour le développement d'actions culturelles.

1. Données socio-démographiques

Dans la partie précédente, nous avons défini le Pays entre Seine et Bray comme un territoire exceptionnellement jeune. Les plus de 65 ans sont sous-représentés par rapport à la pyramide des âges d'un milieu rural traditionnel. Ceci n'empêche pas que le Pays subira les conséquences du vieillissement de la population constaté à plus grande échelle. Ainsi, les projections indiquent un tassement voire un recul des couples de 25-64 ans qui constituent actuellement le moteur du territoire. Cela s'explique par la saturation des possibilités d'urbanisation et par l'augmentation en parallèle des familles monoparentales qui ont plus de difficulté à accéder à la propriété étant donné la taille et le coût des maisons d'une part et la pénurie de logements collectifs d'autre part.

A l'inverse, la tranche d'âge qui devrait connaître une progression substantielle est celle des plus de 65 ans, avec un taux d'évolution prévu de 63% entre 2006 et 2020, mais plus important encore entre 2010 et 2020. Ces projections doivent cependant être relativisées du fait qu'une inconnue subsiste quant au choix que feront ces ménages de plus de 65 ans, de rester sur le territoire, dans leur grande maison, ou de rejoindre l'agglomération pour bénéficier de davantage de services.

FIGURE 74 PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DE TYPE DE MENAGE, PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Types de ménages	Age atteint dans l'année	2006	2010	2020	Évolution 2006-2020	Contributions 2006-2020
couples	moins de 25 ans	106	115	115	8%	0,1%
	25-34 ans	1 560	1 417	1 497	-4%	-0,4%
	35-64 ans	9 227	9 473	8 859	-4%	-2,1%
	65 ans et plus	2 345	2 558	3 694	58%	7,8%
familles monoparentales	moins de 25 ans	4	4	4	0%	0,0%
	25-34 ans	90	98	121	34%	0,2%
	35-64 ans	686	750	795	16%	0,6%
	65 ans et plus	170	187	268	58%	0,6%
personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes	moins de 25 ans	12	13	16	33%	0,0%
	25-34 ans	22	24	27	23%	0,0%
	35-64 ans	128	130	125	-2%	0,0%
	65 ans et plus	30	32	43	43%	0,1%
personnes seules	moins de 25 ans	58	60	67	16%	0,1%
	25-34 ans	142	160	214	51%	0,4%
	35-64 ans	1 132	1 358	1 677	48%	3,2%
	65 ans et plus	1 560	1 793	2 690	72%	6,5%
Ensemble	moins de 25 ans	182	193	203	12%	0,1%
	25-34 ans	1 816	1 701	1 860	2%	0,3%
	35-64 ans	11 175	11 713	11 459	3%	1,6%
	65 ans et plus	4 107	4 572	6 697	63%	15,0%
Ensemble des ménages projetés		17 281	18 181	20 220	17%	17,0%

Données INSEE

Il existe actuellement sur le territoire 7 établissements accueillant des personnes âgées et bientôt 8 avec l'ouverture prochaine d'une MARPA à Blainville-Crevon (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées).

Un grand nombre de communes dispose d'un club du troisième âge, plus ou moins actif, proposant des activités et des sorties.



Il existe un paradoxe entre un territoire démographiquement « jeune », même si cette tendance pourrait s'atténuer et un sentiment partagé par les jeunes de vivre sur un territoire où tout est fait pour satisfaire les plus anciens.

2. Les sorties culturelles :

Nous avons déjà indiqué que la plupart des manifestations culturelles du territoire était fréquentée par une majorité d'adultes de plus de 50 ans. Ainsi, environ la moitié des spectateurs de l'Archéo Jazz déclare avoir plus de 50 ans et 82% des spectateurs d'Eglises en scène ont plus de 41 ans. Cependant, il ne s'agit pas, pour la plupart, de « personnes âgées » dans la mesure où la tranche d'âge la plus active de ces spectateurs est celle des 50-65 ans. Ainsi, le détail de l'enquête réalisée auprès du public du festival Eglise en scène fait apparaître que les 82% de spectateurs de plus de 41 ans sont répartis de la façon suivante : de 41 à 50 ans : 17%, de 51 à 60 ans : 35%, de 61 à 70 ans : 22%, plus de 70 ans : 8%.

Ces données corroborent les données nationales présentées dans l'étude *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, 2008*. Ainsi on observe une baisse notable de fréquentation des spectacles vivants, entre la tranche d'âge des 55 à 64 ans et celle des 65 ans et plus. Les 55 à 64 ans sont encore le premier public des spectacles de danse folkloriques, de music-hall et variété, d'opéra et d'opérette, de concerts de jazz et de musique classique. Ils sont également bien représentés pour les spectacles de rue, les spectacles d'amateurs et les pièces de théâtre jouées par des professionnels. Les effectifs les plus importants de personnes âgées de plus de 65 ans se retrouvent parmi le public des spectacles de rue et des pièces de théâtre jouées par des professionnels.

On peut bien sûr penser qu'au-delà de 65 ans, la question de la santé ainsi que l'isolement sont des facteurs défavorables à la fréquentation de spectacle vivant. Ainsi il apparaît que les personnes seules de plus de 63 ans se déplacent deux fois moins que des personnes du même âge en couple, pour assister à des spectacles d'amateurs ou des spectacles de rue. Il faut cependant souligner une nouvelle fois l'hétérogénéité de ce groupe d'âge, la situation des sexagénaires étant difficilement comparable à celle des nonagénaires.

FIGURE 75 FREQUENTATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DES SPECTACLES VIVANTS

sur 100 personnes de chaque groupe	Spectacle de danses folkloriques	Spectacle de danse	Cirque	Spectacle de rue	Spectacle d'amateurs	Music-hall, variétés	Opéra ou opérette	Concert de rock	Concert de jazz	Concert de musique classique	Concert de musique autre genre	Pièce de théâtre jouée par des professionnels
ENSEMBLE	10	8	14	34	21	11	4	10	6	7	13	19
AGE												
15 à 19 ans	5	15	12	35	20	8	2	17	5	5	18	32
20 à 24 ans	9	13	14	44	27	9	4	20	8	4	24	23
25 à 34 ans	8	9	21	39	24	10	4	17	8	5	18	18
35 à 44 ans	10	10	22	42	24	12	3	15	6	8	15	16
45 à 54 ans	11	8	12	35	25	12	3	9	7	7	10	19
55 à 64 ans	13	7	10	35	23	16	7	3	8	11	11	20
65 ans et +	10	4	5	16	11	9	5	1	3	8	5	14
SITUATION FAMILIALE												
Pers. seule 63 ans et plus	8	4	4	11	8	9	6	1	3	8	4	12
Couples sans enf. 63 ans et plus	13	4	7	22	16	10	6	1	4	9	6	16

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication

Le même décalage entre la fréquentation des 55-64 ans et celle des 65 ans s'observe à propos de la visite de lieux d'exposition et de patrimoine. Les 55-65 ans sont les premiers visiteurs d'expositions de photographie, de galeries d'art, de sites archéologiques. Ils sont également très bien représentés parmi les visiteurs d'expositions temporaires de peinture ou de sculpture et des musées. Les effectifs les plus importants de personnes âgées de plus de 65 ans se trouvent parmi les visiteurs d'expositions temporaires de peinture et de sculpture et des musées.

FIGURE 76 FREQUENTATION DES LIEUX D'EXPOSITION ET DE PATRIMOINE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

sur 100 personnes de chaque groupe	Parc Futuroscope, Cité des sciences etc.	Exposition temporaire de peinture sculpture	Exposition de photographie	Centre d'archives	Galerie d'art	Spectacle son et lumière	Site archéologique ou chantier de fouilles	Musée	Monument historique
ENSEMBLE	8	24	15	3	15	17	9	30	29
AGE									
15 à 19 ans	15	21	13	3	15	27	8	37	36
20 à 24 ans	13	26	14	2	17	21	6	34	36
25 à 34 ans	10	21	13	3	13	22	7	29	32
35 à 44 ans	12	25	15	3	15	21	10	34	32
45 à 54 ans	8	28	17	3	16	17	10	29	30
55 à 64 ans	5	27	17	3	19	14	12	31	31
65 ans et plus	2	19	13	3	10	7	7	21	19
SITUATION FAMILIALE									
Pers. seule 63 ans et plus	2	14	9	2	8	5	3	15	13
Couples sans enf. 63 ans et plus	2	23	16	4	14	9	10	26	25

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication

L'intérêt pour le cinéma décroît avec l'âge et on assiste une fois de plus à une différence marquée entre la fréquentation des salles de cinéma par les 45-64 ans et celle des plus de 65 ans.

FIGURE 77 FREQUENTATION DES SALLES DE CINEMA

sur 100 personnes de chaque groupe	0	1 à 2 fois	3 à 4 fois	5 à 11 fois	12 fois et plus
ENSEMBLE	43	16	12	15	13
SEXE					
Hommes	42	16	11	16	14
Femmes	44	17	12	15	12
AGE					
15 à 19 ans	10	16	14	32	29
20 à 24 ans	16	12	13	30	30
25 à 34 ans	31	23	13	18	15
35 à 44 ans	34	22	14	18	12
45 à 54 ans	44	17	13	12	14
55 à 64 ans	56	14	12	10	7
65 ans et plus	74	9	6	5	5

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication

Le type de sorties culturelles présentant le moins d'écart entre la tranche d'âge des 55-64 ans et celle des plus de 65 ans semble être la bibliothèque, tout en restant à un taux très bas.

FIGURE 78 FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

sur 100 personnes de chaque groupe	Au moins 1 fois par semaine	Environ 1 ou 2 fois par mois	Plus rarement	Jamais ou pratiquement jamais
ENSEMBLE	7	11	10	72
SEXE				
Hommes	6	8	9	77
Femmes	9	13	10	68
AGE				
15 à 19 ans	17	14	21	49
20 à 24 ans	21	13	12	53
25 à 34 ans	8	10	13	69
35 à 44 ans	7	12	11	70
45 à 54 ans	5	12	8	76
55 à 64 ans	5	8	6	82
65 ans et plus	3	9	5	84
SITUATION FAMILIALE				
Pers. seule 63 ans et plus	2	8	3	87
Couples sans enf. 63 ans et plus	4	9	6	81

Source : Enquête Pratiques culturelles des Français, 2008 - DEPS ministère de la Culture et de la Communication

Les clubs de personnes âgées proposent des sorties et même des voyages à leurs adhérents. Il s'agit souvent de sorties culturelles pour aller voir un spectacle au Zenith ou réaliser une visite à Paris par exemple.

Les personnes âgées en maison de retraite ont rarement l'opportunité d'effectuer des sorties culturelles. Lorsqu'elles ont la possibilité de faire des sorties, il semble, selon le personnel d'établissements spécialisés, qu'elles préfèrent les sorties balades ou les sorties en lien avec les animaux, aux sorties culturelles. Notons que certains établissements, pour des raisons logistiques ou financières, ne proposent aucune sortie. De façon générale, ils privilégient les activités ayant lieu au sein même de l'établissement, afin de toucher le plus de résidents possible et de limiter les contraintes logistiques.



On passe donc rapidement d'un groupe très dynamique du point de vue des sorties culturelles entre 45 et 64 ans à un groupe qui s'éloigne peu à peu de la culture à partir de 65 ans, jusqu'à parfois cesser toute sortie. Il ne s'agit évidemment pas d'une rupture brutale, mais d'une évolution progressive, au fur et à mesure de l'avancée en âge. Beaucoup de sexagénaires et de septuagénaires restent dynamiques culturellement.

Il faudrait investiguer plus en profondeur afin de déterminer si le manque d'appétence décrit par le personnel des établissements accueillant des personnes âgées est une réalité ou un présupposé ou encore si c'est le type de sortie culturelle proposé qui ne convient pas, ou enfin si c'est la difficulté logistique engendrée par la sortie qui prime. Quoiqu'il en soit, ce discours sur le manque d'appétence semble réducteur et devrait être pris avec précaution.

Vincent Caradec dans un article intitulé « Comportements culturels de la population âgée » exprime cette difficulté d'interprétation : « L'interprétation est délicate car elle suppose de départager ce qui relève de l'avancée en âge des individus (*effet d'âge*) et ce qui relève de leur appartenance à une génération donnée (*effet de génération* ou *de cohorte*). »

Quoiqu'il en soit, on peut penser que l'actuelle génération de 45-64 ans, bonne « consommatrice » de culture, gardera cette appétence en vieillissant et qu'il s'agira de trouver les moyens de lui permettre de garder un accès à l'offre culturelle. Vincent Caradec indique à ce sujet qu'on assiste à un « renouvellement des générations âgées : les nouvelles cohortes qui arrivent à la soixantaine se caractérisent par un niveau d'études plus élevé, une composition sociale différente (elles comprennent davantage de cadres). Parallèlement, c'est le sens même de la retraite qui s'est transformé : la diffusion des valeurs d'épanouissement et de réalisation de soi, au détriment de la croyance exclusive dans le travail, a fait de la retraite une nouvelle étape de la vie, définie de plus en plus souvent comme un moment de reconversion et d'engagement dans de nouvelles activités ».

3. Les pratiques culturelles de loisir :

Les nombreux clubs du troisième âge sur le territoire proposent une assez grande diversité d'activités. Les jeux sont bien sûr très représentés, de même que les activités manuelles ou la marche. Un certain nombre d'activités culturelles sont également proposées telles que la danse, la chorale, la peinture. Notons que les clubs du troisième âge ont traditionnellement une place importante dans la vie associative locale en milieu rural, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

FIGURE 79 TAUX D'ADHESION A DIFFERENTS TYPES D'ASSOCIATIONS SELON LA TAILLE DE L'UNITE URBAINE EN 2008 (EN %)

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs du 3 ^{ème} âge	Syndicat, groupement professionnel*
Communes rurales	35.4	3.6	12.7	5.0	6.4	2.5	18.2	6.7
Agglomérations :								
<10 000 h.	33.7	4.1	12.1	6.5	5.6	2.6	9.1	7.1
10 000 à 50 000 h	31.7	3.2	14.3	5.2	4.8	1.9	5.5	6.8
50 000 à 200 000 h	35.2	5.8	14.5	6.9	5.0	2.7	6.0	9.2
>200 000 h (hors Paris)	30.0	4.4	10.9	5.7	3.8	2.6	6.0	7.7
Paris	29.7	3.7	10.7	6.8	2.7	2.4	4.9	6.6
Ensemble	32.6	4.1	12.3	5.9	4.7	2.5	9.6	7.3

Source : Insee, Enquête SRCV – SILC 2008 (France Métropolitaine)

Indépendamment des clubs de seniors, on retrouve des personnes âgées dans des associations de loisirs culturels, dans des activités de chorale, de gym douce ou de peinture par exemple.

Notons qu'au plan national, une étude de l'INSEE montre que le taux d'adhésion augmente avec l'âge, culminant entre 60 et 74 ans avant de chuter au-delà de 75 ans. Les personnes de plus de 75 ans se reportent assez logiquement vers les clubs du 3^{ème} âge.

FIGURE 80 TAUX D'ADHESION SELON L'AGE ET LE SEXE PAR TYPES D'ASSOCIATIONS EN 2008 (EN %)

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs du 3 ^{ème} âge	Syndicat, groupement professionnel*
Hommes	35.6	3.5	15.4	5.5	5.0	2.2	8.3	8.1
Femmes	29.9	4.6	9.5	6.3	4.5	2.7	10.7	6.5
16-24 ans	26.3	2.1	17.1	4.6	2.7	0.7	–	1.9
25-39 ans	32.7	3.4	14.1	5.4	3.2	3.3	–	8.6
40-59 ans	34.4	4.0	12.7	6.0	5.0	3.0	–	11.8
60-74 ans	36.9	6.9	10.7	8.7	7.9	2.3	7.3	2.6
75 ans et +	27.6	3.4	4.0	3.6	4.5	1.5	13.6	1.7
Ensemble	32.6	4.1	12.3	5.9	4.7	2.5	9.6	7.3

Source : Insee, Enquête SRCV – SILC 2008 (France Métropolitaine)

Notons que cette même étude montre que les 60-74 ans sont les plus nombreux à être multi adhérents. C'est dire s'ils ont un rôle central dans la vie associative et culturelle.

FIGURE 81 MULTI ADHESION PAR AGE EN 2008, (EN %)

Tranche d'âge	Une adhésion	Deux adhésions	Trois adhésions ou +
16-24 ans	80.4	15.4	4.2
25-39 ans	75.0	20.3	4.7
40-59 ans	69.1	20.5	10.4
60-74 ans	59.1	26.3	14.6
75 ans et +	68.6	17.3	14.1
Ensemble	69.5	20.9	9.6

Source : Insee, Enquête SRCV - SILC 2008 (France Métropolitaine)

4. Les personnes âgées et la lecture :

Les responsables des bibliothèques du territoire indiquent qu'il est parfois difficile de créer des liens entre les personnes âgées et les bibliothèques. Ainsi, même si une association du troisième âge propose un atelier informatique dans les locaux de la bibliothèque, les participants à l'atelier ne vont pas vers les rayonnages ou n'en profitent pas pour emprunter des livres. A Fontaine-le-Bourg, une employée de la bibliothèque est intervenue sans succès auprès du club du troisième âge qui se réunit juste à côté afin de les encourager à franchir la porte.

Pourtant, les bibliothécaires tentent de s'adapter aux besoins des personnes âgées en proposant des CD de livres lus ou des romans dits large vision. Comme nous l'avons déjà signalé, ces supports ont un succès variable et leurs emprunteurs, ne correspondent pas toujours au public-cible pour lequel ils ont été créés. Il semble que les personnes âgées lectrices n'apprécient pas toujours qu'on leur indique d'office ces supports adaptés.

Contrairement aux idées reçues, les personnes âgées ne sont donc pas les plus lectrices, mis à part pour la lecture de magazines. Au plan national, l'étude sur les Pratiques culturelles des français 2008, nous informe de leurs préférences littéraires. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont les premiers lecteurs de livres sur l'histoire et de livres reportages sur l'actualité.

Certaines maisons de retraite disposent d'une bibliothèque en interne. C'est le cas de l'EPHAD de Buchy, mais on nous a indiqué qu'elle était très peu utilisée. Celle de l'EPHAD de Grugny, commune à l'ensemble de l'établissement, est très bien fournie en livres, CD et DVD et semble davantage utilisée. Notons qu'une bibliothécaire passe dans les services accueillant des personnes très handicapées. La maison de retraite de Montville souhaiterait développer des liens avec la bibliothèque afin qu'une personne vienne lire des livres, sous forme de lecture collective. Notons que certains membres du personnel d'établissements spécialisés ou même une responsable de l'ADMR (association du service à domicile), nous ont fait part de leur scepticisme quant à l'appétence des personnes âgées pour les livres, en mettant en avant le fait qu'un certain nombre d'entre eux ou n'auraient jamais eu pour habitude de lire et donc ne s'y intéresseraient pas.

Comme nous l'avons mentionné dans la partie traitant des bibliothèques, un certain nombre d'initiatives sont en train d'émerger concernant la lecture et les personnes âgées.

Ainsi, l'association Lis-moi une histoire étudie actuellement la faisabilité d'un projet d'atelier de lecture à domicile ou en maison de retraite. Les bibliothèques de la communauté de Martainville, dans le cadre de leur projet de mise en réseau, envisagent un volet portage de livres à domicile. Ce projet a récemment été mis sur pied par la responsable de la bibliothèque de Morgny La Pommeraye.



Il semblerait judicieux de permettre à ces projets d'aboutir, afin de donner l'opportunité aux personnes âgées le désirant, de conserver un lien avec les livres. Au-delà de l'intérêt culturel, c'est également le maintien du lien social qui importe dans ces démarches. Une communication plus importante autour des nouveaux supports proposés par les bibliothèques (CD livres lus, romans large vision), sans se focaliser sur les personnes âgées directement serait sans doute pertinente, de même peut-être que s'équiper d'un nombre minimum de liseuses²⁷ sur le territoire, afin de faire découvrir cet outils

5. L'animation culturelle dans les maisons de retraite

L'animation culturelle au sein des maisons de retraite varie beaucoup selon les moyens des établissements. Parfois, comme à l'EPHAD de Buchy, elle repose entièrement sur la volonté d'une association. Cette association a été créée en 2006, sur l'initiative de directeur de l'établissement, afin que les résidents puissent avoir un regard vers l'extérieur à travers les animations et les spectacles. Au départ, les soignants étaient impliqués dans l'association de façon bénévole et pouvaient emmener les résidents au restaurant, au théâtre ou à la ferme. Par la suite, les familles ont pris le relais mais ne sont pas en mesure de proposer des sorties en raison de contraintes logistiques. Elles organisent donc une animation et une projection de film une fois par mois à la maison de retraite. En général, il s'agit d'un spectacle. L'association peine cependant à mobiliser les familles de résidents pour prendre des responsabilités au sein du bureau.

A l'inverse, L'EPHAD de Grugny bénéficie d'un programme d'animation très riche proposé pour l'ensemble de l'établissement. Ainsi, 4 fois par an, un intervenant professionnel anime un après-midi conte. 4 fois par an également, un intervenant propose une séance de découverte de la musique. Des bals et des fêtes sont aussi organisés, certains d'entre eux étant ouverts aux personnes de l'extérieur. Des animations musicales sont parfois proposées dans les chambres des résidents les plus handicapés. Un projet particulièrement intéressant a été développé dans le cadre de la fête du centenaire de l'établissement. Pour l'occasion, une pièce de théâtre a été réalisée par une compagnie en résidence. Cette compagnie a travaillé à partir de la mémoire des résidents et du personnel de l'établissement, dont les retraités. Ce travail a donné lieu à trois représentations, dont

²⁷ Appareil permettant de stocker et de lire un livre en format numérique

une ouverte à l'extérieur. L'établissement souhaiterait poursuivre l'accueil de compagnies en résidence, à condition de trouver des artistes qui s'adaptent au public handicapé et qui ne soient pas dans une démarche « trop contemporaine ».

En situation intermédiaire, la maison de retraite de Montville organise principalement des activités de loisir type concours de pétanque, jeux ou loto, mais propose de temps à autre des animations culturelles. Ainsi elle programme parfois l'intervention de groupes musicaux, en général de chanson française. Une chorale est également animée par une Aide-Médico-Psychologique. Notons que cet établissement a développé un projet intergénérationnel intéressant : les enfants du foyer de l'enfance de Montville viennent une fois par mois faire une activité.



Il existe des décalages très importants dans la capacité des maisons de retraite à proposer de l'animation culturelle. Cela se traduit par le non-accès à l'offre culturelle pour un certain nombre de résidents. L'animation au sein des maisons de retraite gagnerait à se développer et à se diversifier. Le projet de théâtre développé à l'EPHAD de Grugny démontre que les personnes âgées peuvent être mobilisées autour de projets culturels ambitieux. L'animatrice indique combien la qualité d'écoute est généralement remarquable lorsque des spectacles ou interventions culturelles sont présentés.

Des liens pourraient en outre être créés ou renforcés avec des écoles de musique ou associations proposant des cours de danse ou de théâtre, afin que des spectacles puissent être régulièrement présentés. Ces démarches favoriseraient des échanges intergénérationnels.

6. Synthèse et pistes de développement

Atouts	Faiblesses
Une bonne participation des personnes de 55-65 ans dans la vie culturelle locale	Une chute de la participation à partir de 65 ans
Une expertise importante de l'EPHAD de Grugny concernant le développement d'animations	Des disparités importantes entre de maisons de retraite qui ne propose pas ou peu d'animations culturelles et d'autres qui développent un programme important.
Du fait de modifications socio-démographiques, de plus en plus de personnes âgées de plus de 65 ans auront développé des habitudes de pratiques culturelles au cours de leur vie	Un discours récurrent, y compris d'une partie du personnel spécialisé (maisons de retraite et service à domicile) : les personnes âgées sont peu demandeuses de culture (livres, animations etc.)
Des projets intéressants en développement autour de l'accessibilité de la lecture pour les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer à la bibliothèque	Une difficulté des bibliothèques à mobiliser les personnes âgées
Une forte présence des clubs du troisième âge sur le territoire, quelques-uns étant très dynamiques	Peu de contenu culturel dans l'offre d'activité des clubs de personnes âgées

Pistes de développement :



Encourager le développement des projets autour de la lecture pour les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer à la bibliothèque : ateliers lecture de Lis Moi une histoire, portage de livres à domicile etc.

Cela concernerait autant les personnes âgées isolées chez elles que les personnes résidant en maison de retraite.

Conditions de réussite :

- S'assurer que la proposition correspond aux besoins et désirs des personnes âgées, en tenant compte des évolutions de cette classe d'âge induites par les modifications sociodémographiques.
- S'appuyer sur l'expertise du personnel spécialisé tout en gardant une réserve vis-à-vis du discours selon lequel les personnes âgées ont peu d'appétence pour le livre et la lecture
- Démarrer par des « projets pilotes » sur des territoires limités pour mesurer leur efficacité



Encourager le développement d'animations au sein des établissements accueillant des personnes âgées

Les propositions culturelles des maisons de retraite gagneraient à se diversifier. Qu'il s'agisse de théâtre, de musique, d'arts plastiques ou de danse, les personnes âgées peuvent être mobilisées autour de projets de qualité. Certains établissements bénéficient d'une bonne expertise en la matière, qui pourrait profiter aux autres.

Conditions de réussite :

- Assurer une bonne concertation entre les intervenants et les établissements



Encourager le développement de projets intergénérationnels

On pourrait souhaiter que des projets se développent en lien avec des écoles, des écoles de musique, des centres de loisirs ou encore d'autres structures. De nombreuses expériences ont été concluantes à travers la France.

Conditions de réussite :

- Eviter les projets trop ponctuels et chercher plutôt à créer des liens durables entre les structures
- Ne pas se focaliser exclusivement sur le culturel, mais chercher le meilleur angle d'approche



Encourager le développement de projets basés sur la valorisation de la « mémoire » des personnes âgées

En lien avec une démarche intergénérationnelle ou indépendamment, des projets visant à valoriser la « mémoire » des personnes âgées pourraient être imaginés, à l'exemple de celui réalisé à Grugny. Cela pourrait également s'envisager avec des personnes âgées à leur domicile. En partant d'ateliers d'écriture ou de recueil de témoignages, on peut aboutir à des réalisations telles que des spectacles de théâtre, de musique, des publications etc. On touche à la dimension immatérielle du patrimoine à travers la valorisation des savoirs et des savoir-faire. Des associations comme La Loure ont développé une expertise dans ce domaine, effectuant un travail sur les musiques et traditions orales de Normandie. L'Espace musical pourrait également prendre une place dans ce type de démarche.

Conditions de réussite :

- S'assurer que les intervenants sont en mesure de s'adapter aux personnes âgées
- Ne pas envisager ces projets comme une démarche passéiste

VII. Bilan et perspectives pour l'association de coopération culturelle Entre Seine et Bray

1. Mobilisation des acteurs

Ce diagnostic n'est pas exhaustif. Il a été élaboré en tenant compte des priorités définies en amont et des contraintes de terrain. L'une des difficultés concerne le fait que beaucoup d'acteurs locaux ne connaissaient ni le Pays entre Seine et Bray, ni l'association de coopération culturelle. Cela a par exemple posé problème lors de la passation de l'enquête auprès des écoles, entraînant un taux de réponse faible, malgré les relances successives. Nous pensons que le fait d'avoir, 9 mois durant, sollicité les acteurs du territoire pour des entretiens, des réunions, des ateliers de concertation, a certainement favorisé une meilleure identification du Pays entre Seine et Bray et de l'association.

L'exercice des ateliers de concertation a cependant illustré le décalage existant entre un discours de surface, tenu par la plupart des acteurs culturels, sur la volonté de travailler ensemble et de participer aux réflexions sur le développement culturel du territoire et la réalité qui consiste à avoir de grandes difficultés à faire se réunir ces mêmes acteurs. Bien sûr, les ateliers de concertations supposaient pour beaucoup de venir de façon bénévole et nous comprenons qu'étant déjà très sollicités, cela puisse avoir été perçu comme une contrainte. Les dates, les horaires et les lieux avaient été choisis afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Cependant, particulièrement sur les thématiques de l'intervention culturelle en milieu scolaire, des Juniors associations et du public handicapé, la participation a été faible. La thématique des Juniors associations aurait certainement nécessité une information en amont afin de sensibiliser les acteurs à l'intérêt de travailler sur ce dispositif. Une réunion d'information aura donc lieu d'ici la fin de l'année 2011.

Les ateliers ayant eu la meilleure participation ont été ceux sur les bibliothèques et ceux sur les écoles de musique, ce qui invite à penser que le Pays dispose là, d'un ensemble d'acteurs prêts à se mobiliser pour l'élaboration ou le développement de projets concernant ces thématiques.

Il serait sans doute nécessaire de compléter ce diagnostic par une étude fine de certaines thématiques qui n'ont pas été traitées ou approfondies telles que :

- La dynamique de création artistique
- La pratique amateur des Arts plastiques
- Le patrimoine mobilier
- La complémentarité avec la CREA

La complémentarité avec la CREA particulièrement, constitue un axe d'investigation important.

2. Grands constats et préconisations

Plusieurs lignes de force se dégagent de ce diagnostic culturel, soit parce qu'il s'agit de leitmotiv, soit parce qu'il s'agit d'enjeux ou de projets majeurs. Parmi les grandes constatations, il ressort que le Pays entre Seine et Bray est loin d'être un désert culturel. Les initiatives foisonnent, l'offre d'activité est vaste et diversifiée, le patrimoine est important et il existe un certain nombre de manifestations très populaires. Ajoutons que le territoire dispose d'une grande richesse incarnée par des passionnés, amateurs de culture et très investis, qui sont aux commandes d'un certain nombre de projets ou d'équipements culturels. Tous ces éléments constituent bien évidemment une bonne base pour un développement culturel cohérent.

Cependant, l'offre culturelle du Pays entre Seine et Bray est fragile. Elle repose en très grande partie sur une activité bénévole actuellement en crise et sur des structures (sites culturels ou associations) qui ont des difficultés à s'adapter aux besoins du public. Il paraît impératif de consolider les associations pour garantir le niveau actuel de service culturel, voire le développer. Plusieurs options sont envisageables et peuvent se combiner telles que nous les avons décrites dans ce rapport. Il s'agit entre autres de la mise en réseau, de la formation des bénévoles, d'un travail de remobilisation des bénévoles, du développement de juniors associations.

Quant aux besoins du public, nous avons insisté sur la nécessité d'envisager un accompagnement des musées existant vers un travail scénographique sur les expositions permanentes, le développement des animations et des expositions temporaires, ainsi que des agréments de visite (type salon de thé, boutiques etc.)

Un des grands axes de travail identifié dans ce diagnostic est celui de la médiation culturelle. Ceci regroupe l'ensemble des actions menées, permettant de créer des liens entre un public et une proposition culturelle (œuvre, site, activité). L'intervention culturelle en milieu scolaire est à ce titre une priorité et mériterait d'être développée. Dans le même ordre d'idée, il conviendrait de travailler sur l'accessibilité de l'offre culturelle à destination des personnes âgées et des personnes handicapées.

Nous avons souvent évoqué, de façon transversale, les difficultés de communication rencontrées par les acteurs culturels du territoire. Les modes de communication adoptés pour la promotion d'un certain nombre de manifestations et sites culturels ne renvoient pas une image conforme à leur contenu. L'image véhiculée, souvent vieillissante, handicape ces acteurs dans leur souhait de développer leurs activités. Il apparaît nécessaire de travailler à créer, professionnaliser ou moderniser les sites internet notamment, en cohérence avec les publics ciblés.

Ceci peut se faire avec l'appui des offices de tourisme, ce qui nous amène à rappeler qu'ils sont généralement sous-employés et que le rôle de vecteur d'information auprès de la population locale est sous-estimée. C'est d'ailleurs une illustration de la difficulté de la plupart des acteurs culturels à travailler entre eux, à créer des partenariats et à échanger de l'expertise, même s'il existe quelques contre-exemples notables.

Il ne s'agit pas de dresser un constat alarmiste ou lapidaire sur la dynamique culturelle du Pays entre Seine et Bray. Bien au contraire, il s'agit d'en souligner les faiblesses, afin qu'une réflexion puisse être

engagée, permettant la mise en œuvre d'actions en faveur du développement culturel. Le territoire n'en serait que plus attractif et la population locale en serait la première bénéficiaire, dans la mesure où l'accessibilité et la qualité de l'offre culturelle contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.

3. Perspectives de travail pour l'association de coopération culturelle du Pays entre Seine et Bray

Parmi ces grands thèmes, il serait donc sans doute souhaitable que l'association identifie quelques projets ou axes de travail, sur lesquels elle se mobilisera. Un certain nombre de pistes ont d'ores et déjà été évoquées, qu'il conviendra de hiérarchiser. Même si certains acteurs culturels du territoire se disent prêts à se mobiliser, leur manque de temps et de ressources, de même que le peu d'antécédents de projets basés sur la mutualisation et la collaboration risquerait de freiner voire mettre en péril la dynamique initiée par le diagnostic, à défaut de bénéficier de l'appui d'un coordinateur. Il serait donc souhaitable qu'un salarié puisse assurer la coordination et l'animation des différents projets et axes de travail, afin que ce diagnostic porte véritablement ses fruits et donne lieu à des réalisations concrètes en faveur du développement culturel.

Communiquer - sensibiliser

- En lien avec les offices de tourisme, accompagner les sites culturels et les organisateurs de manifestations à créer ou moderniser leurs supports de **communication**
- Créer un **répertoire d'intervenants en milieu scolaire**, faciliterait la prise de contact entre les écoles et les acteurs culturels proposant une offre.
- Développer **l'intervention culturelle en milieu scolaire**

Travailler sur la mise en réseau

- Travailler avec les associations qui le souhaitent sur la mutualisation de la **gestion de leurs ressources humaines**
- Accompagner la réflexion sur la **mise en réseau des bibliothèques**
- **Travailler sur l'émergence d'un réseau de sites culturels**, thématique ou non, avec l'organisation de rencontres régulières et le développement de projets communs. Développer une habitude et un historique de coopération.
- **Travailler sur la mise en place d'une CLEAC** (convention locale d'éducation artistique et culturelle) avec la DRAC et l'Inspection Académique
- Favoriser **l'échange d'expertise** entre les acteurs culturels (notamment communication, financement privé et intervention en milieu scolaire)

Redynamiser le milieu associatif

- Proposer **des temps de permanence** ou des rencontres pour les associations rencontrant des difficultés, sur une base régulière
- Travailler sur la **motivation et la formation des bénévoles**

Agir pour les publics éloignés de la culture

- Accompagner des projets portant sur **la lecture vis-à-vis des personnes âgées** ou « empêchées », même s'ils ne concernent pas l'ensemble du territoire.
- **Faciliter la mise en relation des établissements spécialisés** (accueillant des personnes âgées ou du public handicapé) **avec les intervenants culturels** semble nécessaire.
- Favoriser le développement des **juniors associations**
- Favoriser le développement de **l'offre culturelle à destination des jeunes** (loisirs culturels type écoles de musique et manifestations type festivals)
- Accompagner le projet d'établissement de l'IME de Mont Cauvaire autour du **théâtre**

Mêler les disciplines

- Développer les **projets multi-disciplinaires**, qu'il s'agisse d'animations dans les sites culturels ou de projets entre associations de loisirs culturels

Porteuse du projet de diagnostic culturel, l'association devrait à présent devenir l'outil de sa mise en œuvre. Cela suppose dans un premier temps une redéfinition de ses missions et de son mode d'organisation. Les rencontres réalisées dans le cadre du diagnostic culturel ont permis de repérer ou de relayer une information auprès des acteurs locaux sur la nécessité de s'investir dans cette association afin de donner corps à la coopération culturelle. La participation de davantage d'élus à l'association apparaît notamment comme une nécessité, de même qu'une plus grande représentativité géographique du territoire constitue un préalable à une démarche de coopération fructueuse.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive d'axes de travail possibles, qui pourraient être investis par l'association, en cohérence et en complémentarité avec les thématiques qu'elle identifiera comme prioritaire à l'issue de ce diagnostic culturel.

D'autres acteurs que l'association sont bien sûr invités à piocher dans ce rapport des pistes de réflexion ou d'actions en faveur du développement culturel du Pays entre Seine et Bray.



Annexes

1. Table des illustrations

Figure 1 Pays entre Seine et Bray	6
Figure 2 Fréquentation des sites culturels du Pays entre Seine et Bray	15
Figure 3 Musées labellisés "Tourisme et Handicap" sur le Pays entre Seine et Bray	24
Figure 4 Réponses à la question : Quel moyen d'information est à l'origine de votre visite au Parc de Clères ?	44
Figure 5 Mode de visite au Parc de Clères et aux Jardins de Bois Guilbert	46
Figure 6 Age des visiteurs interrogés du Parc de Clères et des Jardins de Bois Guilbert	47
Figure 7 Réponses à la question : A combien de kilomètres habitez-vous ?	48
Figure 8 Réponses des collégiens à la question : quels sites culturels avez-vous déjà visité ?	49
Figure 9 Types de sorties culturelles proposées par les écoles du Pays entre Seine et Bray	49
Figure 10 localisation des festivals	56
Figure 11 Liste des festivals	57
Figure 12 Nombre approximatif de bénévoles par festival	62
Figure 13 Répartition des bénévoles par tranche d'âge lors de l'édition 2010	63
Figure 14 Public des festivals du Pays entre Seine et Bray	64
Figure 15 Répartition par tranche d'âge du public des Arts Croisés en 2009	65
Figure 16 Répartition géographique du public des Arts Croisés en 2009	66
Figure 17 Provenance du public de l'Archéo Jazz en 2009	66
Figure 18 Renouveau comparé des publics, par genre de festival	67
Figure 19 Répartition par catégorie professionnelle du public des Arts Croisés en 2009	68
Figure 20 Réponse à la question « Combien de kilomètres avez-vous fait depuis votre domicile ? »	78
Figure 21 Réponses à la question : « Avec qui êtes-vous venu ? »	79
Figure 22 Réponses à la question : « Etes-vous venu pour l'évènement, pour le site ou pour les deux ? »	79
Figure 23 Réponses à la question « Grâce à quel(s) moyen(s) de communication avez-vous pris connaissance de l'évènement ? »	80
Figure 24 Réponses à la question : « depuis combien de temps avez-vous prévu de participer à la manifestation ? »	80
Figure 25 Réponses à la question « pratiquez-vous une activité de loisir culturel en amateur ? »	81
Figure 26 Implantation des bibliothèques dans le Pays entre Seine et Bray (Données BDSM 2009)	93
Figure 27 Surface des bibliothèques en nombre de m ² par habitants	94
Figure 28 Budget annuel des bibliothèques en euros par habitant	95
Figure 29 Nombre de documents par habitant	96
Figure 30 Nombre de bénévoles par bibliothèque, dans le Pays entre Seine et Bray	98
Figure 31 Taux d'inscrits par commune	99
Figure 32 Préférences des collégiens en matière de sorties culturelles (2 réponses possibles)	99
Figure 33 Taux de pratique en %	112
Figure 34 Taux de pratique par sexe	112
Figure 35 Taux de pratique selon l'âge, en %	113
Figure 36 Taux de pratique par niveau de diplôme, en %	113
Figure 37 Taux de pratique selon la taille de la collectivité, en %	114
Figure 38 Réponses à la question « Pratiquez-vous une activité culturelle de loisir en amateur ? »	115
Figure 39 Raisons de la non pratique du parent (plusieurs réponses possibles)	115
Figure 40 Réponses à la question « Un ou plusieurs de vos enfants pratiquent-ils une activité de loisir en amateur ? »	115
Figure 41 Liens entre les pratiques culturelles pendant l'enfance et celles à l'âge adulte	116
Figure 42 Classez de 1 à 5 par ordre d'importance, les difficultés que vous avez rencontrées au sein de votre association (1= la plus grosse difficulté)	117

Figure 43 Classez les projets suivants de 1 à 9 par ordre de priorité pour votre association (1= le plus important)	117
Figure 44 Baromètre d'opinion des bénévoles : lien entre l'activité bénévole et l'activité professionnelle	118
Figure 45 Réponses à la question : avez-vous des contacts avec d'autres associations de même discipline ?	120
Figure 46 Réponses à la question : avez-vous des contacts avec des associations d'autres disciplines ?	120
Figure 47 Volonté de développer des contacts avec associations de la même discipline	121
Figure 48 Volonté de développer des contacts avec des associations dans d'autres disciplines	121
Figure 49 Réponses à la question : ces contacts avec des associations de même discipline ont-ils abouti à des projets communs ?	121
Figure 50 Réponses à la question : ces contacts avec des associations de disciplines différentes ont-ils abouti à des projets communs ?	121
Figure 51 : localisation des écoles de musique et des associations proposant des cours de musique	125
Figure 52 territoire d'enseignement artistique 4	128
Figure 53 territoire d'enseignement artistique 5	129
Figure 54 Type d'animations musicales proposées dans les écoles (plusieurs réponses possibles)	139
Figure 55 localisation des cours de théâtre	151
Figure 56 Pratique en amateur au cours de 12 derniers mois	153
Figure 57 Sorties culturelles proposées aux élèves (plusieurs réponses possibles)	154
Figure 58 Type d'animations culturelles proposées au sein de l'école (plusieurs réponses possibles)	155
Figure 59 Pyramide des âges en 2006, pays entre Seine et Bray	159
Figure 60 évolution de la population depuis 1962	159
Figure 61 Occupation principale en dehors de l'école des Collégiens de Buchy, Clères et Montville (plusieurs réponses possibles)	160
Figure 62 Pratiques culturelles en fonction de l'âge	161
Figure 63 sorties culturelles les plus appréciées des adolescents (2 réponses possibles)	164
Figure 64 sorties culturelles les moins appréciées des adolescents	164
Figure 65 Réponses à la question : quels sites culturels as-tu déjà visité ?	166
Figure 66 Réponses à la question : si tu pratiques un loisir, comment t'y rends-tu ?	167
Figure 67 Réseau de bus	168
Figure 68 Réseau TER	169
Figure 69 Détail de l'offre – réseau TER	169
Figure 70 Réponse à la question « Où préfères-tu passer ton temps libre ? »	171
Figure 71 Réponse à la question « Que penses-tu du choix d'activités »	171
Figure 72 souhaits d'activités exprimés par les collégiens (plusieurs réponses possibles)	172
Figure 73 Baromètre d'opinion des bénévoles : lien entre l'action bénévole et la vie professionnelle	173
Figure 74 Projection de l'évolution de type de ménage, Pays entre Seine et Bray	178
Figure 75 Fréquentation au cours des 12 derniers mois des spectacles vivants	180
Figure 76 Fréquentation des lieux d'exposition et de patrimoine au cours des 12 derniers mois	180
Figure 77 Fréquentation des salles de cinéma	181
Figure 78 Fréquentation des bibliothèques et médiathèques au cours des 12 derniers mois	181
Figure 79 Taux d'adhésion à différents types d'associations selon la taille	183
Figure 80 Taux d'adhésion selon l'âge et le sexe par types d'associations en 2008 (En %)	183
Figure 81 Multi adhésion par âge en 2008, (en %)	184

2. Liste des entretiens réalisés

Musées et sites patrimoniaux: Château de Martainville, Musée musique mécanique, Musée des automates, Château de Mondétour, Centre Abbé-Pierre Emmaüs, Musée des Sapeurs-Pompiers
Associations livre et lecture : Salon du livre Normand, Lis-moi une histoire
Association valorisation du patrimoine : La Sirène, Valeurs Anciennes de Buchy
Communautés de communes : Portes Nord Ouest de Rouen, Plateau de Martainville, Moulin d'Ecalles
Mairies : Yquebeuf, Montville, Clères, Préaux, Morgny-la-Pommeraye, Bois d'Ennebourg, Bosc-Bordel, Anceaumeville, Quincampoix, Roumare
Organismes liés aux personnes âgées et/ou handicapées: IME de Mont Cauvaire, EPHAD Grugny, ADMR Clères, association Gilles Simon
ODIA, OT Clères, OT Trois Vallées, ACTPB, CG, CR, BDP, Assodev
Ecoles de musique : Moulin d'Ecalles, Montville, Interlude, Quincampoix
Associations loisirs culturels multi-activités : ABSCL, Amicale laïque de Grugny, Association les Mains libres, Foyer culturel de Montigny
Ecoles de danse : Centre artistique des Trois Vallées, Autour de la danse, Quincampoix danse
Artistes et compagnies : Compagnies des Musiques à Ouïr, Espace musical
Festivals : Festivals les Arts croisés, Semaine des arts de Preaux, Archéo Jazz, Festival du conte de Fresquiennes
Parcs et Jardins : Parc de Clères, Jardins de Bois-Guilbert, Jardin Ar'Home et Jardin de Valérianes
Bibliothèques : Ste Croix/Buchy, Blainville Crevon, Clères, Montville, Auzouville sur Ry, La Houssaye Beranger, Fontaine le Bourg, vidéothèque des trois vallées